L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

ABONNEMENT : $3.00 par année — Le numéro : .07 | Rimouski, mercredi, le 15 juin 1960 | 28e ANNEE — No 16

Bibliothèque du Séminaire,
Rimouski Séminaire
15-3-61

L'honorable LESAGE promet à Rimouski D'AMELIORER L'AGRICULTURE DE REMEDIER AU CHOMAGE

L'amélioration de l'agriculture, la situation de l'emploi et l'approvisionnement en électricité ont été les trois thèmes du discours du chef du parti Libéral du Québec, samedi dernier, à Rimouski. L'hon. Jean Lesage parlait, au Centre des Loisirs St-Germain, en faveur du candidat libéral du comté, M. Albert Dionne, devant une foule de plusieurs milliers de personnes qui s'étaient massée dans la salle amphithéâtre ou qui restait à l'écoute à l'extérieur de l'édifice.

Que l'on envisage l'agriculture, l'industrie ou la situation de l'emploi, rien ne va plus dans votre région, dit l'hon. Lesage.

L'AGRICULTURE

Dans le domaine de l'agriculture, le chef du parti libéral promet de mettre en application un programme pour l'intensification de la production, la construction d'entrepôts, la classification des produits, la diversification de la production, la spécialisation des cultures et l'écoulement sur les marchés à des prix raisonnables. Il n'y a pas de raison, dit-il, pour que les fermes de la Rive Sud ne fournissent pas les denrées agricoles à la Côte Nord.

L'hon. Lesage déplore ensuite que l'Union Nationale n'ait pas de pensée agricole. L'absence de politique agricole, dit-il, est la cause de la désertion des terres. Nous voyons partout des terres en friche, des routes défoncées, des maisons abandonnées; la terre ne fait plus vivre; c'est une tragédie humaine, sociale et nationale. On exporte ainsi les forces vives de la région, le capital humain. Il est clair que l'axe Diefenbaker-Barrette est bon à rien, est fatal pour l'agriculture.

L'INDUSTRIE

Le chef du parti libéral déplore encore que la ville de Rimouski, qui a d'excellents moyens de communication et une main-d'oeuvre compétente, n'ait pas d'industrie. La seule industrie que l'Union Nationale vous ait donnée, dit-il, c'est une industrie de réparation des câbles sous-marins.

L'Union Nationale n'a pas de politique économique. La province de Québec est celle qui compte le plus de chômeurs et, en 1960, nous avons connu la plus

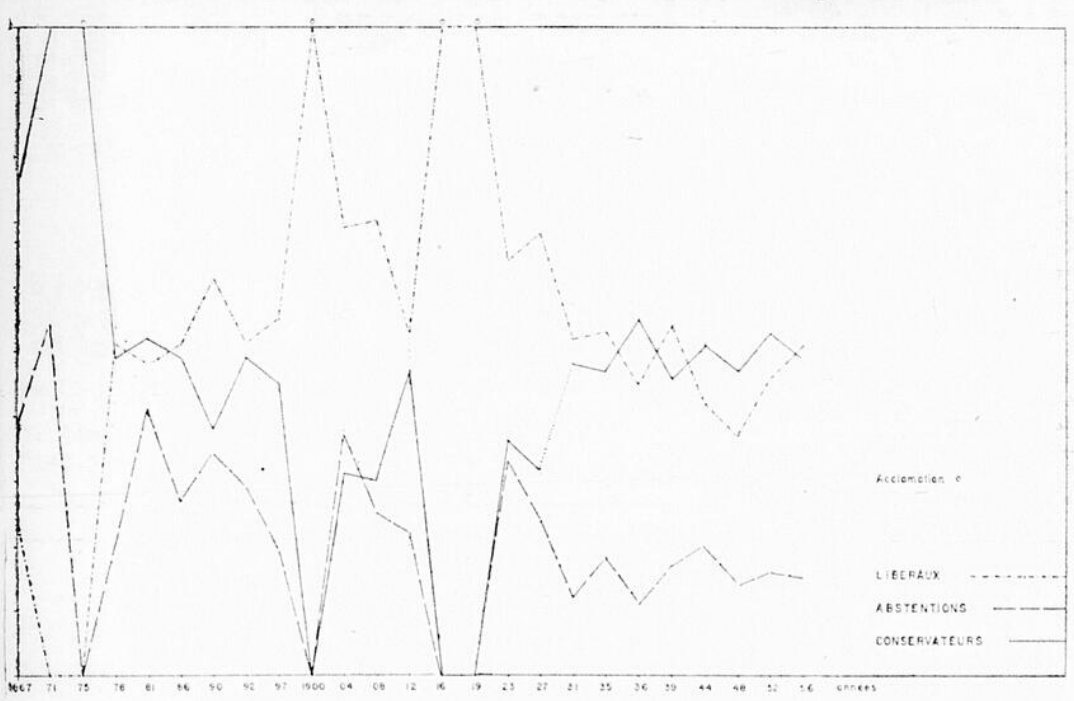
(suite à la page 3)

A L'ASSEMBLEE LIBERALE DE RIMOUSKI



Ci-dessus, de g. à d. : M. Philippe Castonguay, candidat libéral du comté de Matane; M. Albert Dionne, candidat libéral du comté de Rimouski, et l'hon. Jean Lesage, chef du parti libéral provincial, qui était le principal orateur à l'assemblée libérale tenue lors de sa visite, samedi soir dernier, au Centre des Loisirs St-Germain, de Rimouski. (Photo Gérard Canuel)

Tendance du vote dans Rimouski depuis 1867



Nous publions ci-dessus un graphique qui illustre la courbe des votes dans le comté de Rimouski pour chacune des élections provinciales tenues depuis 1867, année de la Confédération.

On notera que les partis qui ont remporté le scrutin dans les années qui ont suivi la Confédération, de même que dans le premier quart du présent siècle, avaient de très fortes majorités. Par ailleurs, à partir de 1931, les votes se divisent plus également entre les deux grands partis.

La courbe du bas indique que les abstentions sont de moins en moins nombreuses depuis la Confédération.

La légende, à droite du graphique, aidera à suivre la courbe de l'électorat dans le comté de Rimouski.

Ce graphique est tiré des Cahiers de Géographie de l'Université Laval, de Québec.

GRACE A L'ECHO

Vous pourrez compiler vos résultats d'élection

Dans le but de rendre service à nos lecteurs, nous avons publié, dans les pages 36 et 37 de notre journal de cette semain, un tableau qui vous permettra de compiler vos propres résultats d'élection, le soir du 22 juin.

Nous avons consacré deux pages à la publication des photographies de 30 candidats de l'Union Nationale et du parti Libéral dans les 15 comtés situés dans l'Est de la province, soit les comtés qui sont pour nous d'un intérêt particulier.

Avec la photographie des candidats, on trouvera la majorité obtenue par les élus de 1956 et l'endroit approprié pour noter, au soir du 22 juin, le nombre des votes qui seront recueillis par chaque candidat et la majorité des vainqueurs.

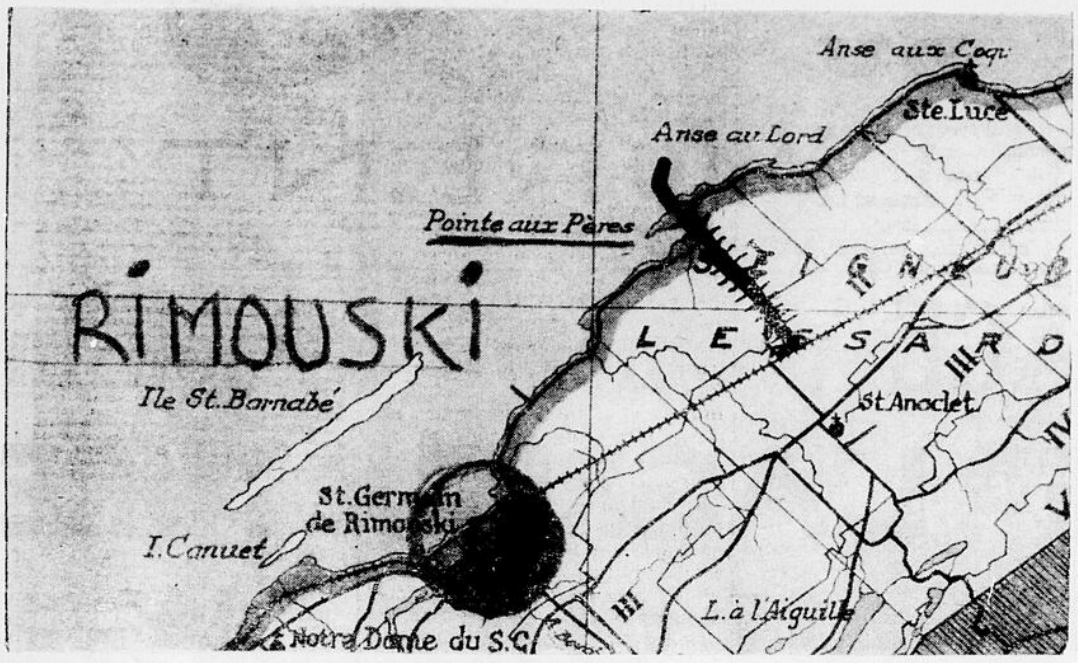
Nous invitons donc nos lecteurs à conserver les pages 36 et 37 de l'Echo du Bas St-Laurent et à les utiliser, le 22 juin, en suivant les résultats d'élection à la radio ou à la télévision.

Décorons pour la St-Jean

Le comité d'organisation de la fête de la St-Jean-Baptiste, à Rimouski, invite tous les propriétaires de maisons et d'établissements commerciaux de Rimouski à décorer à profusion afin de donner plus d'éclat à la fête des CanadiensFrançais.

Les familles qui demeurent sur le parcours de la parade de la St-Jean-Baptiste, soit celles des rues St-Jean-Baptiste, Cathédrale, StGermain, Rouleau et la rue conduisant à la nouvelle école St-Jean-Baptiste voudront bien faire un effort spécial pour donner un cachet de fête à ces rues.

Construction d'une voie ferrée le St-Anaclet à Pte-au-Père



La carte ci-dessus indique approximativement comment le port de Pointe-au-Père sera relié à la voie ferrée du Canadien National. On sait que le CNR demande des soumissions pour la construction de l'embranchement qui reliera la voie principale, près de St-Anaclet, au port de Pointe-au-Père.

CHEMIN DE FER ST-ANACLET

Les Chemins de Fer Nationaux construiront à St-Anaclet, soit cinq milles à l'Est de Rimouski, une voie d'évitement privée au compte du ministère fédéral des Travaux Publics. On a déjà fait la demande de soumissions relativement aux travaux préliminaires.

M. D.V. Gonder, vice-président du C.N., à Moncton, a fait connaître que la nouvelle voie, d'une longueur de 3.22 milles, relierait St-Anaclet, sur la voie principale, au nouveau quai du ministère des Travaux publics à Pointe-au-Père, dont l'aménagement coûtera $2,100,008.

Le quai, qui est en cours de construction, accommodera le transport par eau entre ce port et la côte nord du St-Laurent, y compris les villes de Baie-Comeau et Sept-Iles. On s'attend qu'il sera parachevé en mars prochain.

M. Gonder a déclaré que quoique la demande pour cette voie d'évitement provienne du ministère des Travaux publics, le C.N. en restera quand même le propriétaire et exigera un loyer annuel de ce ministère du gouvernement.

Les ingénieurs du C.N. à qui on a confié le levé du terrain, ont apporté un soin extrême à ne pas déranger les tourbières qui entourent St-Anaclet. M. R.K. DeLong, ingénieur consultant auprès du C.N., à Moncton, a dirigé les travaux d'expertise.

Les travaux comporteront le défrichement, l'essouchement, le nivellement, clôtures, fossés, ponceaux, etc., pour amener le terrain au niveau requis pour la pose des rails.

Les soumissions seront reçues au bureau de M. R.P. Puddester, ingénieur en chef de la région, Moncton, jusqu'à 12 h. 30 P.M., heure avancée de l'Atlantique, le 24 juin 1960.

On pourra consulter les plans, devis, formules de contrat et instructions aux soumissionnaires et obtenir les formules de soumissions aux bureaux de l'ingénieur divisionnaire, Campbellton, de l'ingénieur divisionnaire, Edmundston, de l'ingénieur en chef de la région, Moncton, et du ministère des Travaux publics, à Rimouski.

Le C.N. a déclaré également que la plus basse ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

CIRQUE A NAZARETH — RIMOUSKI

JEUDI, LE 30 JUIN



La population de la région accourera au terrain de l'O.T.J. de Nazareth, Rimouski, le 30 juin, pour voir les mille et une attractions qu'offrira le CIRQUE GARDEN BROS.

C'est la première fois depuis une quinzaine d'années qu'un cirque d'une telle importance nous visite.

Jeunes et vieux seront vivement intéressés de voir la ménagerie complète qui accompagne le cirque.

Processions de la Fête-Dieu dans les paroisses de Rimouski

ORDRE DU CHEF DE POLICE

Paroisse St-Germain :

Rues St-Germain Ouest, Rouleau, Evêché, Cathédrale.

Paroisse St-Robert

Avenue Michaud, rues Notre-Dame, Tessier, St-Laurent, Labbé, Ouellet, Sirois, St-Laurent.

Paroisse SteAgnès

Rue St-Germain-Est (chez M. Léopold Roy). **Retour :** rue St-Germain-Est.

Paroisse St-Pie X

Rues de la Cathédrale et 12e Rue Ouest.

Rues de la Cathédrale et 12e Rue Ouest. **Retour :** rue de la Cathédrale à l'école Elisabeth Turgeon.

Paroisse de Nazareth

Rues de l'Eglise, Cartier, Laval et LaSalle.

Le stationnement ne sera pas permis sur ces rues, dimanche, le 19 juin 1960, à partir de 9 heures a.m. à 1 heure p.m.

Yvon Desrosiers,
Chef de Police.

VIANDE DE CHOIX

SAUCISSE FUMEE Lb .39

ROTI de BOEUF Lb .59
Petit os épaule

STEAK de BOEUF Lb .79
Délicatisé

FRUITS ET LEGUMES
FRAIS DE QUALITE

Patates fraîches 10 Lb .69
Nouvelle récolte

Oranges Sunkist 2 doz. .49
A jus - No 180

Fraises fraîches Pinte .69
"Ontario"

PROFITEZ EGALEMENT DE TOUS NOS AUTRES SPECIAUX DE FIN DE SEMAINE

PAUL ROBERGE

SPECIALITES :
Viande - Fruits et légumes - Produits laitiers
119 Cathédrale — Téléphone RA 3-4891

LES LIBERAUX DISENT: "IL FAUT O'CA CHANGE"

Changeons d'homme dans Rimouski

VOTONS POUR LE POUVOIR VOTONS CREVIER

Choix des carrières des finissants du Séminaire de Rimouski

Marius Gendreau	St-Fabien	Droit
Robert Corriveau	Baie-Comeau	Médecine
Paul-Arthur Gendreau	Rimouski	Droit
Alfred Doiron	Matapédia	Pédagogie-Lettres
Georges Côté	St-Eloi	Optométrie
Christian Plante	St-Gabriel	Sacerdoce
Raymond Gamache	St-Elzéar	Missions Etrangères
Gérald Gagnon	St-Octave	Sacerdoce
Mathieu Proulx	Rimouski	Art dentaire
Jacques Tremblay	St-Clément	Sacerdoce
Gilles Joubert	Sept-Iles	Médecine
Laurent Leblond	Rimouski	Lettres-Histoire
Jean-Nil Rousseau	St-Jean de Dieu	Génie mécanique
Gaétan Charron	Lac-des-Aigles	Commerce
Aurèle Lavoie	Ste-Rose-du-Dégelis	Médecine
Robert Rioux	St-Fabien	Médecine vétérinaire
Georges Jalbert	Ste-Rose-du-Dégelis	Psychologie
Jacques Paradis	Price	Psychologie
Jean-Marie Vignola	Luceville	Pédagogie-Lettres
Paul Paradis	Rimouski	Génie civil
André Roy	Notre-Dame-du-Lac	Optométrie
Gabriel Lavoie	Causapscal	Sacerdoce
Hugues Bergeron	Amqui	Missions Etrangères
Maurice Desjardins	St-Donat	Arts appliqués
Damien Gamache	St-Jean de Dieu	Génie électronique
Régent Roy	St-Godard	Médecine
Roger Desrosiers	Baie-des-Sables	Médecine
Maurice Dumont	Trois-Pistoles	Génie chimique
Guy Bélanger	Amqui	Pères Blancs
Rodrigue Bélanger	Amqui	Sacerdoce
Colomban D'Amours	Ste-Françoise	Médecine
Robert Duchesne	Rimouski	Génie électronique
Charles Gagnon	Nazareth	Lettres
Roland Roy	St-Arsène	Sacerdoce
Louis Fiset	Trois-Pistoles	Chimie
Pierre-Paul Parent	Bic	Sacerdoce
Michel-André Bérubé	Les Hauteurs	Sacerdoce
Jean-Yves Thériault	St-Octave	Sacerdoce
PaulMartel Roy	Ste-Anne-des-Monts	Société de Jésus
Denis Castonguay	St-Modeste	Missions Etrangères
Gérald Laforest	Rivière-du-Loup	Droit
Jacques Roy	Ste-Foy	Commerce
Jean-Paul Carrier	Rivière-du-Loup	Médecine

Réception des Femmes Libérales à Mme Lesage



Lors du passage à Rimouski, samedi, de l'hon. Jean Lesage, chef du parti Libéral provincial, les Femmes Libérales de Rimouski se sont rassemblées à l'hôtel Georges VI pour une réception en l'honneur de Mme Lesage.

Environ 400 femmes libérales assistaient à cette réception. Ci-dessus, un groupe de femmes libérales photographiées au cours de la réception en compagnie de Mme Lesage. Ce sont, de gauche à droite, Mme Joseph Labbé, Mme Albert Dionne, présidente d'honneur; Mme Arthur Gendreau, présidente; Mme Jean Lesage et Mme Antoine Robichaud, secrétaire.

M. Lesage...

(suite de la 1ère page)

forte augmentation des sans-travail. C'est une tragédie, une calamité et, dans le comté de Rimouski, c'est une récession avancée, une crise.

Malgré nos ressources naturelles qui sont riches, dit l'hon. Lesage, le gouvernement de l'Union Nationale n'a pas réussi à faire transformer nos richesses naturelles dans notre province et à créer de l'emploi.

Le chef libéral promet d'aider à l'industrialisation du comté de Rimouski, ce qui est essentiel, dit-il.

L'ELECTRICITE

Le chef du parti libéral a retracé l'histoire des câbles sous-marins amenant l'électricité de la Côte Nord aux Boules. Il a dit que les nombreuses ruptures de ces câbles nous donnent la preuve qu'on a jeté à l'eau les $13,000,000 qu'ils ont coûtés.

L'hon. Lesage relève ensuite les contradictions du ministre Bourque qui a dit en Chambre, tantôt que les câbles étaient assurés pour $5,000 par jour; tantôt que la solvabilité de la compagnie qui les avait installés constituait la seule garantie dont le Gouvernement avait besoin.

L'hon. Lesage a ensuite critiqué la politique du gouvernement qui consiste à utiliser des génératrices diésel. Il a mentionné un achat de 8 génératrices au coût de $939,640.00.

Le chef libéral critique ensuite la construction d'une usine thermique à Les Boules, trouvant illogique que cela se passe dans une province qui est extrêmement riche en ressources hydrauliques dans un temps où, grâce au progrès de la science, les pertes de l'électricité dans les systèmes de transmission terrestre sont devenues presque nulles.

L'hon. Lesage s'élève ensuite contre le fait que l'Hydro-Québec vende l'électricité à un prix exorbitant à la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent et en vende aussi à des coopératives d'électricité de la Gaspésie à un prix qui est trois fois et demi plus élevé que le prix moyen de l'électricité fourni par l'Hydro-Québec à l'Ontario et aux Etats-Unis. Il déplore le fait que 45% de l'électricité produite par l'Hydro-Québec soit vendue à l'Hydro-Ontario, à la Gatineau Power, à la Shawinigan Water and Power et même aux Etats-Unis. De plus, l'Hydro-Québec vend son électricité à l'Ontario à meilleur prix qu'à l'industrie, au commerce et aux citoyens de Québec.

L'hon. Lesage a dit qu'une nouvelle voulant que le tunnel d'amenée de la Bersimis I ait été asséché pour inspection était fausse. La vérité, dit-il, c'est que la centrale a été fermée pour réparations majeures depuis le 1er juin. Il y a là une fuite d'eau considérable qui cause une pression augmentant sans cesse et qui entraine aussi la rouille de la machinerie.

Cette centrale, qui a été construite au coût de $150,000,000, a donné lieu au gaspillage éhonté de l'argent des contribuables. M. Lesage affirme qu'on a refusé l'accès du territoire de la Bersimis à des représentants libéraux. Il somme M. Barrette de dire la vérité et annonce qu'une enquête sera faite sur l'Hydro après le 22 juin.

Après avoir rappelé les scandales des avions Pouliot, des grains de semence Bégin, du trafic des consciences, du gaz naturel, l'hon. Jean Lesage dit que l'Union Nationale sera morte dans les scandales. Les scandales sont trop nombreux, ajoute-t-il, le gouvernement a perdu la confiance de l'électorat. La seule préoccupation de l'Union Nationale a été une préoccupation électorale.

Le chef libéral dit ensuite que l'Union Nationale est formée d'incompétents notoires, que les ministres ne connaissent pas leurs départements, qu'ils sont des irresponsables.

La population en a assez; elle entend le cri de la délivrance. Finie la "peur bleue", cette peur, elle est du côté de l'Union Nationale.

L'improvisation et la politicaillerie de l'Union Nationale seront remplacés par l'ordre et les plans des libéraux. Le parti libéral, dit son chef, accueille dans ses rangs les citoyens humiliés qui veulent se protéger des éclaboussures de l'Union des scandales".

Après avoir remercié la foule de son accueil triomphal, l'hon Lesage lui a dit qu'il avait besoin à ses côtés, dans le prochain gouvernement, des Albert Dionne, Alph. Couturier, Bona Arsenault et Philippe Castonguay.

M. ALBER TDIONNE

Le chef libéral avait été présenté par son candidat dans le comté de Rimouski, M. Albert Dionne. Celui-ci a fait l'éloge de l'ancien ministre fédéral qui avait défendu les droits des Canadiens-Français. M. Dionne a demandé à ses électeurs de lui faire confiance une seconde fois afin qu'il aille représenter le comté de Rimouski à l'Assemblée législative.

Plusieurs personnalités de la région et de Rimouski avaient pris place sur la tribune d'honneur. Mentionnons Mme Jean Lesage, Mme Arthur Gendreau, présidente de l'Association Libérale du comté de Rimouski, Garde Julien, de Mont-Joli, M. Gérard Legaré, président de la Fédération Libérale du comté de Rimouski.

Trois candidats du parti libéral dans le Bas St-Laurent ont aussi adressé la parole. Il s'agit de MM. Bona Arsenault, candidat dans Matapédia, du Dr Alphonse Couturier, candidat dans Rivière-du-Loup, et de M. Philippe Castonguay, candidat dans Matane. Tous trois ont accordé leur appui à M. Albert Dionne, dont ils ont loué la compétence et la haute valeur morale.

L'hon. Perrault Casgrain agissait comme maitre de cérémonie.

● **Rappelons-nous que le moyen le plus sûr pour tuer le poisson de nos lacs et rivières est de faire brûler la forêt que les entoure. Evitons ces désastres et soyons prudents avec le feu si nous allons à la pêche en juin.**

Exposition de travaux manuels

à l'Ecole Secondaire Langevin

Dimanche après-midi, les parents des élèves et le public étaient invités à visiter une exposition de travaux manuels exécutés par les élèves au cours de la présente année scolaire, sous l'habile direction du Rév. Frère Elisée, s.c., titulaire des neuf classes de travaux manuels; les élèves de 8e et 9 année du collège Dominique Savio, de Nazareth, qui avaient suivi les cours pendant l'année avaient aussi exposé leurs travaux; les juvénistes des Rév. Frères du Sacré-Coeur avaient exposé des travaux de dessin, de découpage, coloriés, travaux que ces derniers avaient faits pendant certains moments libres. On a aussi remarqué une classe de l'école des garçons de Ste-Odile qui avaient suivi les cours de travaux manuels.

Nous avons pu admirer au-delà de mille deux cents spécimens qui nous ont fort intéressés; il y avait de très beaux exhibits et les plus appliqués se verront décerner des prix accordés par la Commission scolaire et quelques donateurs.

Il fallait voir ce que peuvent réussir nos jeunes bien dirigés. Citons des lampes, des tables et chaises pour le téléphone, des bibliothèques, des porte-revues ou journaux, des étagères, des bancs, des supports pour plantes, des cadres, des articles de cuisine, des armoires, différents objets utiles, etc.

Félicitations à qui de droit pour ces belles réalisations.

Vers la victoire



ALLONS A LA VICTOIRE AVEC DIONNE ET JEAN LESAGE !

NOUS POURRONS JOUIR AINSI DU PROGRAMME DU PARTI LIBERAL

Annonce publiée par l'organisation du Parti libéral du comté de Rimouski

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Publié par :
L'Echo du Bas St-Laurent Inc.
160-B, rue St-Germain — RIMOUSKI
C. P. 110

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.
Membre de "Audit Bureau of Circulation" (ABC).
Membre de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada.
Membre de Canadian Weekly Newspapers Association (C.W.N.A.).

Administrateur : Jean-Paul Legaré
Abonnement — Canada : $3.00; autres pays : $3.50.

Les peuples ont les gouvernants qu'ils méritent

Nous vivons actuellement la fièvre électorale qui précède une élection provinciale. L'utilisation de la télévision par les partis politiques nous rend présents à l'esprit, à tous les jours, les grands thèmes de la campagne. Autrefois, les électeurs n'avaient que les assemblées locales pour se tenir au courant de la politique. Ensuite est apparu le journal, puis la radio, puis la télévision.

Aujourd'hui aucun citoyen n'a d'excuse pour demeurer dans l'ignorance des problèmes politiques de sa province. Sans doute, une campagne électorale au cours de laquelle chacun des partis expose l'aspect de la vérité qui correspond à ses intérêts impose aux électeurs l'effort supplémentaire d'analyser les problèmes qu'on discute devant lui, mais les causeries politiques ont tout de même le bon côté d'éveiller l'intérêt autour des problèmes de politique provinciale qui ont leur répercussion dans notre vie de tous les jours.

Une campagne politique ne se limite pas aux discours des chefs, des candidats et de leurs supporteurs. Une foule d'autres moyens sont employés par les partis politiques pour se gagner des adhérants. On nous permettra (et c'est notre devoir de le faire), de rappeler que toutes les manoeuvres des partis politiques doivent demeurer dans le cadre d'une saine moralité. Dans notre régime démocratique, le vote est un droit sacré pour chacun des citoyens. Pour réfléter fidèlement l'opinion de l'électorat, le vote doit être inscrit en toute tranquillité de conscience et sans influence indue.

Le miroitement de l'intérêt personnel peut facilement induire les électeurs en erreur. On doit donc toujours avoir présent à l'esprit le devoir primordial qui consiste à voter dans l'intérêt du bien commun. Le vieil adage garde toujours son authenticité "Les peuples ont les gouvernants qu'ils méritent". Si l'électorat oublie l'intérêt général pour ne penser qu'à son bien personnel, il y a des chances pour que les gouvernants se fichent ensuite de l'électorat.

■

La présente campagne politique s'offre sous un jour nouveau. Si on la compare à celle de 1956, par exemple, on constate que seuls les deux grands partis traditionnels L'Union Nationale et les libéraux présentent des candidats dans la majorité des comtés. Les Créditistes et le Parti Social Démocratique ne présentent pas de candidats.

Les chefs des deux grands partis sont aussi des hommes nouveaux à la direction de leur parti. L'Union Nationale a été éprouvée par la mort de deux chefs successifs l'hon. Maurice Duplessis et l'hon. Paul Sauvé. C'est aujourd'hui l'hon. Antonio Barrette qui a pris la direction de la barque. Les libéraux ont, depuis 1958, un nouveau chef qui est sorti de l'arène fédérale où il a dirigé un ministère. Son prédécesseur, toutefois, M. Georges-Emile Lapalme, continue la lutte au sein du parti.

Dans nos comtés du Bas St-Laurent, tous les anciens députés, à l'exception de M. Pierre Ouellet, de Saguenay, briguent de nouveau les suffrages. Le comté de Saguenay, par ailleurs, a été subdivisé pour donner naissance au comté Duplessis. La Côte Nord a donc le choix entre quatre candidats qui vont devant l'électorat pour la première fois. Mentionnons que parmi les comtés du Bas St-Laurent et de la Gaspésie trois avaient des représentants libéraux, soit les comtés de Rivière-du-Loup, Rimouski et Bonaventure.

Le choix des députés est d'autant plus difficile que les électeurs ont à considérer les nouveaux chefs en présence et la valeur des candidats dans leur propre comté.

■

C'est au cours d'une campagne électorale que l'on réalise pleinement combien notre vie de tous les jours est influencée par la législation provinciale. Chacun se sent plus près des problèmes politiques.

Il est donc important que nous envisagions de quelle façon les intérêts de nos comtés vont être sauvegardés par le gouvernement que nous porterons au pouvoir.

Les questions qui nous touchent de plus près et qui comptent parmi les grands thèmes de la campagne électorale, sont ceux de l'agriculture, de l'industrialisation, de la forêt, du chômage, de l'éducation, de l'assurance-hospitalisation, de la voirie, de l'électricité.

Le 22 juin, chaque électeur va donc accomplir un geste d'une très grande importance au moment où il fera la petite croix qui désigne le candidat de son choix. Multipliée par des mille et des mille, cette petite croix est justement le signe qui nous dira, au soir du 22 juin, quels députés et quel parti l'électorat a décidé de placer à la gouverne de la province.

Souhaitons donc que chacun des électeurs se prévale de son droit de vote et remplisse son devoir de voteur en toute conscience et en toute justice pour le bien-être de nos comtés et de notre province.

JEAN-PAUL LEGARE

Six candidats de nos comtés s'engagent à mener une campagne politique honnête

La Fédération Diocésaine des Ligues du Sacré-Coeur a invité les candidats qui font la lutte dans la campagne présente à signer une déclaration de principes par laquelle ils s'engageaient à mener une campagne honnête, "exempte d'injures, de fraudes, d'insinuations malveillantes, de violences et de boissons alcooliques".

Comme on le sait déjà cette déclaration avait été préparée et signé par 6 membres dont 2 sont connus pour leur allégeance Libérale, deux pour leur allégeance Union Nationale et deux sans affiliation politique.

La Fédération Diocésaine de Rimouski avait demandé par lettre aux dix candidats suivants d'en prendre connaissance et d'y apposer leur signature :

M. Raoul Landry, Rivière-Bleue, libéral; M. Antoine Raymond, StLouis du Ha! Ha!, Union Nationale.

M. Maurice-W. Soucy, Rivière-du-Loup, Union Nationale; Dr Alphonse Couturier, Rivière-du-Loup, libéral.

M. Bona Arsenault, Amqui, libéral; Me Clovis Gagnon, Sayabec, Union Nationale.

M. Ls-Philippe Castonguay, Les Boules, libéral; M. Benoît Gaboury, Mont-Joli, Union Nationale.

M. Albert Dionne, Rimouski, libéral; M. J.-Roméo Crevier, Rimouski, Union Nationale.

ONT SIGNE

A la date du 14 juin 1960, les candidats suivants ont signé la déclaration et l'ont retournée à la Fédération Diocésaine de Rimouski :

M. Roméo Crevier, candidat de l'Union Nationale, comté de Rimouski; M. Albert Dionne, candidat libéral, comté de Rimouski; M. Benoît Gaboury, candidat de l'Union Nationale, comté de Matane; Dr Alphonse Couturier, candidat libéral, comté de Rivière-du-Loup; M. Maurice-W. Soucy, candidat de l'Union Nationale, comté de Rivière-du-Loup; M. Raoul Landry, candidat libéral, comté de Témiscouata.

Communiqué de la Fédération Diocésaine des Ligues du Sacré-Coeur de Rimouski.

Mercredi soir, le 22 juin

Résultats des élections à la radio et à la TV

Le soir du mercredi 22 juin passera, à 6 h. 30, au réseau français de Radio-Canada, une émission spécialement consacrée aux élections provinciales du Québec. Grâce à un "multiplex" s'étendant aux quatre coins de la province, nous entendrons le reporter-pilote Jacques Fauteux s'entretenir en direct avec des correspondants de Joliette, Hull, Rouyn-Noranda, Chicoutimi, Rimouski, New-Carlisle, Québec, Sherbrooke et Montréal.

Raymond Laplante nous parlera directement de la demeure de M. Antonio Barrette, à Joliette, et Guy Dumais, de celle de M. Jean Lesage, à Québec. Dans la salle des dépêches de Radio-Canada, à Montréal, des annonceurs nous liront les résultats du vote au fur et à mesure de leur arrivée. Signalons que priorité sera donnée à cette lecture. En studio, Léon Trépanier rappellera les grandes campagnes électorales du passé.

Nous entendrons également des déclarations officielles des chefs de partis ainsi que des interviews auprès de personnalités du monde politique.

André Hamelin assumera la responsabilité de la réalisation de cette soirée radiophonique. Il sera secondé par Roger Mondoloni en studio et par Jacques Larue-Langlois dans la salle des dépêches. Pierre-Marcel Claude, directeur adjoint au Service des reportages, supervisera l'émission.

Plus de 20 caméras

A la télévision, la soirée s'ouvrira à 6 h. 15, au réseau français de Radio-Canada, par un reportage d'une demi-heure sur l'histoire des élections dans le Québec. Le texte de Guy Fournier sera alors lu par Salvator Catta.

Nous aurons ensuite l'occasion de voir en direct les correspondants spéciaux de la télévision de Rouyn-Noranda, Ottawa, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec et Rimouski. A Montréal, quatre caméras serviront au studio 42, devenu le cheflieu de l'information, et trois autres au studio 40. Enfin, deux cars de reportage de Radio-Canada nous transmettront en direct l'atmosphère régnant dans les demeures de M. Antonio Barrette et de M. Jean Lesage.

Il est possible également que l'on voie une machine "IBM" prédire le résultat des élections environ une heure seulement après la fermeture du scrutin. Enfin, comme à la radio, nous assisterons à des entrevues et entendrons les déclarations des chefs de partis ainsi que de personnalités politiques. Et, bien sûr, on nous donnera la lecture des résultats du vote dès leur arrivée.

Association Témiscouataine à Montréal

Quelques personnes originaires du comté de Témicouata et résidant à Montréal se sont récemment groupées en association sous le nom de "Association Témiscouataine de Montréal Inc."

Les lettres patentes, datées du 14 avril 1960, ont été accordées par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, constituant MM. Prudent Beaulieu, Laurel Leclerc, Omer Fournier, Léonard Dufour, Réal Marquis, tous de Montréal; M. Herbert Dickey, de Verdun; M. Henri Gaudreault, de Montréal-Nord, en corporation.

MEDAILLE DU LIEUT-GOUVERNEUR



Lors de la distribution des prix à l'Ecole Secondaire Langevin, vendredi dernier, le 3 juin, M. Gilles Tremblay, élève finissant de 12e spéciale scientifique, option "A", s'est vu décerner la médaille du Lieutenant-Gouverneur, comme marque tangible d'appréciation pour ses efforts constants, sa bonne conduite et ses grands succès scolaires. Sincères félicitations à ce récipiendaire des plus méritants.

Mariage et bonheur

POURQUOI PAS?

On dit des couples heureux, ce qu'on dit d'ailleurs des peuples heureux, qu'ils sont sans histoire... Ce n'est pas tout à fait juste. Les ménages heureux ont une histoire, une belle histoire qui est faite de dévouement, de patience et d'amour quotidien. Voilà qui n'attire guère la publicité dans notre siècle de crimes passionnels, de divorces tapageurs et de familles séparées.

Pourquoi ne pas parler d'une famille heureuse, pour faire changement... Il s'agit de M. et Mme Bonheur et de leurs trois enfants. Voici brièvement l'histoire de ce couple. Mariés depuis cinq ans, ils se sont mis en ménage avec pour tout bagage leur amour, leur courage et leurs bons principes chrétiens. Trois enfants sont venus tour à tour ensoleiller et agrandir ce foyer. Parfois, M. et Mme Bonheur, malgré leur bonne volonté, se sentent dépasser par certains problèmes conjugaux et familiaux. Ils ont beau demander conseil autour d'eux, ils restent hésitants et incertains sur certains points. Il y a quelque temps, des amis récemment mariés et qui avaient suivi par correspondance le Cours de Préparation au Mariage offert par le SPM du Centre Catholique de l'Université d'Ottawa, leur parla de cet autre cours également par correspondance et offert par le même Service aux époux qui n'ont pas eu la chance de suivre un cours de Préparation au Mariage, ou encore à ceux qui veulent renforcir leurs convictions et vivre plus pleinement et consciemment toute la mystique de leur état. Les époux Bonheur s'inscrivirent donc au cours par correspondance "Mariage et Bonheur" et trouvèrent réponse à leurs inquiétudes et à bien d'autres problèmes qu'ils ne soupçonnaient même pas mais qui acheva de les enrichir et de les épanouir pour le plus grand profit de leur vie conjugale et familiale.

Cette histoire d'un couple heureux pourrait bien être la vôtre, monsieur et madame... pour peu que vous vous donniez la peine de vous inscrire dès maintenant au cours par correspondance Mariage et Bonheur, un texte de 300 pages réparti en 10 leçons. Pourquoi ne pas profiter de la belle saison et des vacances pour retourner à l'école, à l'école du bonheur où tous les recommencements sont encore possibles...

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous les renseignements concernant le cours par correspondance Mariage et Bonheur.

Nom .....

Adresse .....

Le Service Mariage et Bonheur,
Le Centre Catholique,
1, rue Stewart,
Ottawa 2, Canada

● Lorsque vous voyez des dunes de sable, des ravins ou de l'érosion de quelque sorte, c'est un signe que le sol est ruiné par la disparition de son couvert naturel : la forêt. Dans la plupart des cas, cette dernière a été brûlée par le feu. Soyons donc prudents avec le feu en forêt an cours de ce mois-ci.

Laquelle sera Reine de l'Expo de Trois-Pistoles?



Denise Pelletier
Squateck

Gicèle Hudon-Plourde
Rimouski

L'exposition

a lieu

du 24 au 27 juin



Nicole Lepage
St-Fabien

Marielle Audet
Trois-Pistoles



Ginette Paradis
Rivière-duLoup

Nicole Rousseau
St-Jean de Dieu

Micheline Lavoie
Biencourt

Suzanne Belzile
Trois-Pistoles

Marguerite Fillion
Isle-Verte



Vivianne Albert
St-Cyprien

Etiennette April
St-Clément

Odette Dionne
St-Arsène

Germaine St-Jean
SteFrançoise

Fernande Leclerc
Rivière-Trois-Pistoles

3 candidats devant le Barreau

Le Barreau du Bas St-Laurent a admis, dernièrement, trois candidats de la région pour des examens.

Mlle Pierrette Sinclair, d'Amqui, est candidate pour l'admission à la pratique du droit; M. Joseph-Maurice-Réal Grondin, de Rivière-du-Loup, candidat pour l'admission à l'examen du Barreau, et Mlle Mireille Tessier, de Rimouski, candidate pour l'admission à l'étude du Droit.

Causerie sur la Bourse

Les membres du Club d'investissements de Rimouski et ceux du Jeune Commerce ont obtenu de précieuses informations sur la Bourse, en écoutant, mercredi soir, à l'hôtel Normandie, une causerie prononcée par M. Paul Laflèche, directeur des Relations extérieures à la Bourse de Montréal. Le conférencier a tout d'abord parlé de l'histoire de la Bourse pour ensuite traiter de son aspect humain et administratif, le tout illustré par la présentation de films documentaires et un forum intéressant.

Mariages

Le 4 juin, a été béni le mariage de Mlle Lucienne Palasse, fille de M. et Mme Pierre Palasse, de Rimouski, et M. Gérard-Léonard Lizotte, fils de M. et Mme Oscar Lizotte, de St-Pie X.

Le 4 juin également, fut célébré le mariage de Mlle Monique Michaud, fille de M. et Mme Charles Michaud, et M. Laurent Bourdages, fils de M. J.Napoléon Bourdages, de Bonaventure.

GAGNANTE

Lors de l'Amicale des anciennes élèves des Rév. Srs de la Charité à la Maison Généralice de Giffard, le 22 mai dernier, une ancienne du couvent de Rimouski, Mme Adéodat Lamontagne (Marie-Luce Poirier), de Giffard, fut l'heureuse gagnante du cadeau offert en prix de présence par la Rév) Mère Supérieure Générale.



Mlle Lise Desrochers, fille de M. et Mme Marcel Desrochers, de St-Robert Bellarmin, a obtenu, dernièrement, son diplôme au cours commercial anglais du couvent Notre-Dame, d'Ottawa.

Nos félicitations !

Camp musical JMC

Du 26 juin au 16 juillet; du 17 juillet au û août

Endroit : Camp JMC, Parc provincial du Mont Orford, Magog, P. Q.

Admission : Garçons et filles de plus de 14 ans et moins de 30 ans, de langue française ou anglaise.

Frais : $50 par semaine pour cours, causeries, concerts, récitals, logement, pension et sports. Un dépôt supplémentaire de $10 est exigé pour les frais d'inscription.

Les résidents de la province de Québec peuvent obtenir une subvention de $1.25 par jour du Service des cours de culture populaire du ministère de la Jeunesse, plus leurs frais de transport s'ils demeurent à plus de 150 milles du Camp.

Renseignements et inscription : Camp musical JMC, 430 ouest, boulevard St-Joseph, Montréal 8. Après le 15 juin : Camp musical JMC, C. P. 142, Magog, P. Q.

Camp des arts JMC

Du 7 au 20 août

Endroit : Camp JMC, Parc provincial du Mont Orford, Magog, p.m.

Admission : Garçons et filles de plus de 14 ans et de moins de 30 ans, de langue française ou anglaise.

Programme : Théâtre, décoration, céramique, arts visuels, littérature, flûte à bec, sous la direction des professeurs suivants : Guy Beaulne, Léonard Garneau, Gaétan Beaudin, Irène Sénécal, Père Roméo Arbour, o.m.i., Mme Simonne Gélinas-Murray.

Frais : $50 par semaine pour cours, concerts, récitals, logement, pension, sports, plus $10 pour les frais d'inscription. Les résidents de la province de Québec peuvent obtenir une subvention d'environ $1.25 par jour par le Service des Cours de culture populaire du ministère de la Jeunesse, et une allocation pour leur transport s'ils demeurent à plus de 150 milles du Camp.

Renseignements et inscriptions : Camp des arts JMC, 430 ouest, boulevard St-Joseph, Montréal 8. Après le 15 juin : Camp des arts JMC, C. P. 142, Magog, P. Q.

Cinéma **AUDITORIUM** Rimouski

Tél. RA 3-3646 **Ave Michaud** **Rés. RA 3-5172**

Représentation dimanche en Matinée à 1 heure
Tous les soirs à 7 heures et répétition du premier film
Sujet à changement sans avis

Du sam. au ven., les 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 juin

Une oeuvre saine, humaine, émouvante
EN COULEURS
LA REFUGIEE
DRAME
mettant en vedette
Ulla Jacobsson
Claus Holm
Un film sensationnel que vous ne devez pas manquer.

AUSSI
UNE COMEDIE
NI VU, NI CONNU
avec
Louis de Funes
et
Noëlle Adam
Admission : .75

N'oubliez pas, tous les jeudis soir
SOIREE CA-DO-RAMA

VOTER

CREVIER...

C'est assurer aux ouvriers le meilleur défenseur en la personne de l'honorable Antonio Barrette.

Ouvriers, votez pour le POUVOIR
Votez CREVIER



Photo prise lors du banquet servi à l'occasion du cinquantenaire de la paroisse de Padoue. De gauche à droite : M. J.-T. Dumas, curé de Capucins; M. l'abbé Pierre Bélanger, aumônier diocésain Lacordaire, qui accompagne aussi Son Excellence pour sa visite pastorale; M. l'abbé Raynald Brillant, secrétaire de Son Excellence; M. l'abbé Gérard Caron, curé de Padoue; Son Excellence Mgr l'Archevêque; M. l'abbé Elisée Roussel, aumônier du Juvénat des Rév. Frères du Sacré-Coeur, à Amqui; M. l'abbé Camille Michaud, curé de Price; M. l'abbé Georges Gagnon, v.f., curé de St-Octave; M. l'abbé Jean-Paul Deschênes, curé de St-Eusèbe; M. l'abbé Laurent Beaulieu, curé de Ste-Flavie; le Rév. Père Arel, o.m.i., curé de N.-D. de Lourdes, de Mont-Joli; M. l'abbé Jean-Baptiste Bérubé, vicaire à St-Ulric, fils de la paroisse; M. l'abbé Lucien Rioux, aumônier de l'U.C.C., qui accompagne aussi Son Excellence pour sa visite pastorale. (Photo Gérard Canuel)

Première messe à Causapscal

Les paroissiens de Causapscal ont été témoins, dimanche, d'une édifiante cérémonie religieuse alors qu'un de leurs fils, le Rév. Père Roger Valois, eudiste, a célébré sa première messe. Il est le fils de M. et Mme Adrien Valois.

Le Père Valois avait été ordonné à Québec, samedi, et une forte délégation de parents et d'amis s'étaient rendus à Québec à cette occasion. Il était accompagné à l'autel comme prêtre assistant par M. le chanoine Ludger Harvey, v.f., curé de Causapscal.

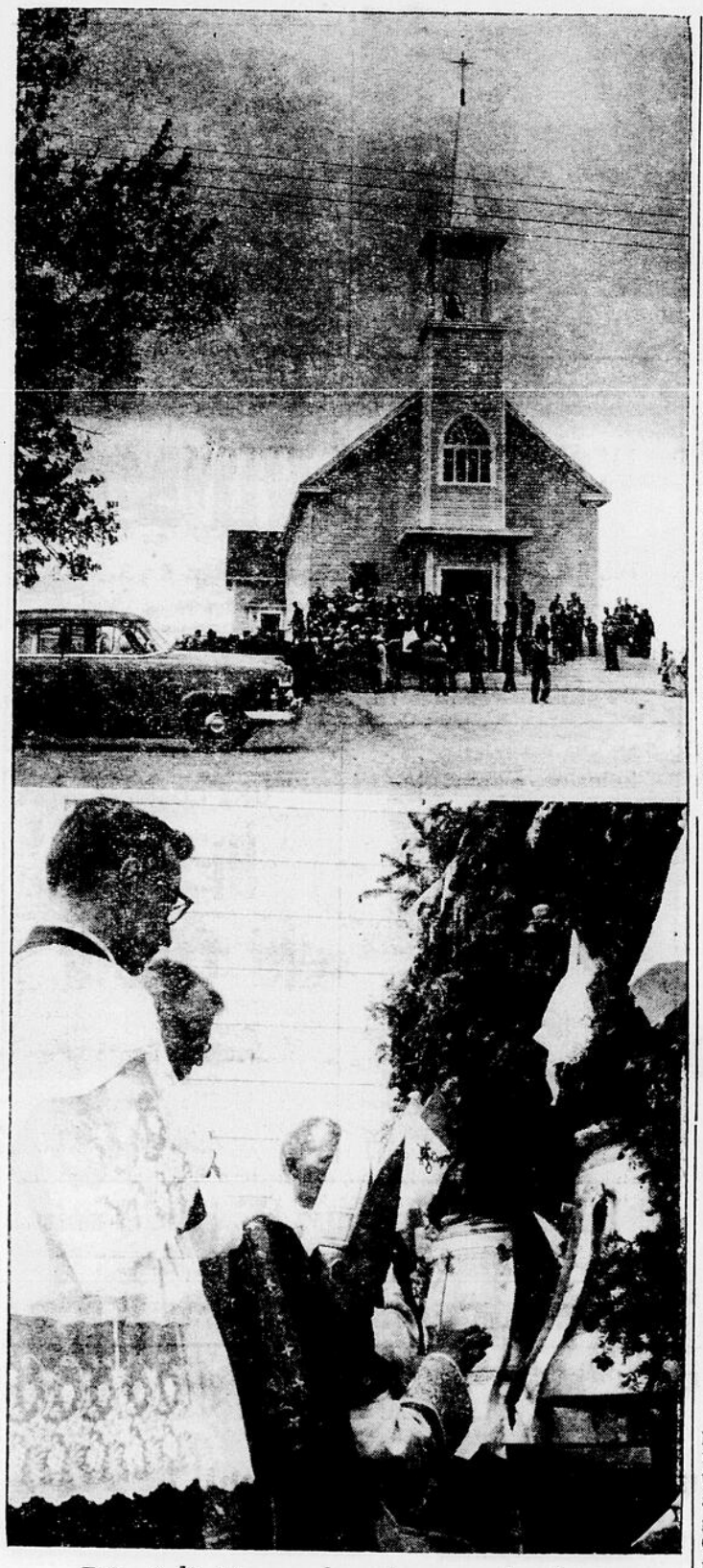
Après la messe, il y eut réception à l'hôtel de la Montagne, à Routhierville, avec 237 convives.

On remarquait la présence, en plus de son père et de sa mère, de son grand-père M. Napoléon Roy, de ses frères et soeurs, de nombreux oncles, tantes, cousins et cousines. M. le chanoine Ludger Harvey, v.f., curé de Causapscal, adressa la parole ainsi que le Rév. Père Léger Comeau,

(suite à la page 10)

Cinquantenaire de St-Antoine de Padoue

Visite pastorale de Mgr l'Archevêque



La paroisse de St-Antoine de Padoue était en liesse, en fin de semaine. Son Excellence faisait sa visite pastorale; il confirma audelà de cent enfants et rehaussait de sa présence les fêtes du cinquantenaire de la paroisse.

Son Excellence a aussi béni l'église agrandie et restaurée.

Lundi, il chanta une messe pontificale, à 9 h. 30; il avait comme prêtre assistant M. l'abbé Jean-Paul Deschênes, curé de St-Eusèbe, ancien curé de l'endroit; les diacres d'honneur étaient M. l'abbé Elisée Roussel, aumônier du Juvénat des Rév. Frères du Sacré-Coeur, à Amqui, et M. l'abbé Laurent Beaulieu, curé de Ste-Flavie; le diacre d'office était M. l'abbé Lucien Rioux, de l'Archevêché, qui accompagne Son Excellence dans sa visite pastorale, et sous-diacre d'office, M. l'abbé J.-B. Bérubé, un fils de la paroisse.

Banquet

Un banquet fut servi au couvent qui réunissait toutes les personnalités indiquées sur les photos et qui entouraient Son Ex. Mgr l'Archevêque ainsi que plusieurs invités d'honneur qui représentaient les différentes organisations paroissiales.

donna les explications concernant les cloches qui appellent les fidèles à la prière, lesquelles sonnent aussi pour annoncer des événements heureux ou tristes dans la paroisse.

Accompagnant Son Ex. Mgr l'Archevêque pendant la cérémonie, on reconnaît, sur la photo, M. l'abbé Raynald Brillant, secrétaire de Son Excellence, et cérémoniaire; le Rév. Père Arel, o.m.i., nouveau curé de Mont-Joli, et M. l'abbé Lionel Bérubé, vicaire à Ste-Angèle, fils de la paroisse.

Photo du haut : l'église de St-Antoine de Padoue, agrandie et restaurée, dont Son Ex. Mgr C.-E. Parent, archevêque, fit la bénédiction, dimanche dernier, le 12 juin, à l'occasion de sa visite pastorale, après avoir confirmé au-delà de cent enfants de la paroisse.

OBSTACLE DANGEREUX

Nombre de camions ne sont pas munis des réflecteurs lumineux exigés par la loi et constituent ainsi une menace pour les autres usagers de la route voyageant le soir, fait remarquer le Comité provincial de Sécurité routière (Prudentia). Un camion que l'on n'aperçoit pas sur la grande route peut devenir un obstacle très dangereux pour les automobilistes qui approchent de lui à une vitesse beaucoup plus grande par l'arrière. Indiquez en tout temps la présence de votre camion sur la route avec des réflecteurs et évitez d'être une cause d'accident.

Bénédiction de deux cloches

Photo prise à l'occasion de la bénédiction de nouvelles cloches qui complètent le carillon dans le clocher de l'église de Padoue; au baptême elles ont reçu le nom de "Adéodat", en hommage au premier curé, M. l'abbé Adéodat Beaulieu; la 2e porte le nom de "Gérard", en l'honneur du curé actuel B. l'abbé Gérard Caron.

C'est M. l'abbé Pierre Bélanger, de l'Archevêché, aumônier diocésain Lacordaire, qui accompagne aussi Son Excellence pour la tournée pastorale, qui

Double ordination

Samedi, le 11 juin, à la chapelle des Rév. Srs du St-Rosaire, de Rimouski, Son Ex. Mgr Chs-Eugène Parent a élevé à la prêtrise MM. les abbés Jean-François Drapeau, fils de M. et Mme François Drapeau, de St-Jean de Dieu, et Gérard Beaulieu, fils de de M. et Mme Pierre Beaulieu, de l'Isle-Verte.



M. l'abbé J.-F. Drapeau

Ci-dessus, M. l'abbé J.-François Drapeau bénit quelques parents après la cérémonie d'ordination, et M. l'abbé Gérard Beaulieu est accompagné de M. l'abbé Pascal Parent, directeur du Pavillon de Philosophie du Séminaire de Rimouski, pendant la cérémonie d'ordination.



M. l'abbé R. Pelletier

Le lendemain, Son Excellence présidait à une autre cérémonie d'ordination où il a élevé à la prêtrise M. l'abbé Réal Pelletier, fils de Mme Ls-Philippe Pelletier, de St-Arsène.

Au ralliement Guide diocésain



Dimanche, le 12 juin, au camp Mgr Couturier, au Bic, eut lieu le ralliement diocésain auquel ont participé des guides du diocèse. Les régions de Cabano, Causapscal, Matane, Mont-Joli, Bic, St-Robert et Rimouski étaient représentées.

A l'occasion de ce ralliement, les Guides ont eut la visite de la commissaire fédérale Mlle Simone Paré, de Québec. On y remarquait la présence de M. l'aumônier diocésain M. l'abbé Léopold Boulanger, et des officiers suivants : Mme Georges Santerre, commissaire diocésaine; Mlle Bernadette Bélanger, commissaire adjointe diocésaine; Mlle Madeleine Bernier, commissaire diocésaine à la branche guide; Mlle Rolande Bérubé, commissaire diocésaine à la branche Jeannette; Mme Albert Viel, commissaire de district.

Mgr Ls-Ph. Saintonge, v.g., a rendu visite aux guides. Il a annoncé officiellement que M. et Mme Georges Santerre recevraient incessamment la décoration du mérite diocésain St-Germain. Ci-dessus le groupe des guides qui assistaient au ralliement diocésain.

Précieux services rendus par l'Ass. de Plongée Sous-Marine

Des membres de l'Association de Plongée Sous-Marine de Rimouski ont été appelés en deux autres endroits où ils ont rendu des services signalés.

A Gaspé, les hommes-grenouilles ont réussi à retrouver, dans 30 pieds d'eau, l'hélice d'un navire de la Gaspé Shipping Co., évitant ainsi au navire de demeurer inactif durant plusieurs semaines.

A Trois-Rivières, au début de la semaine, deux hommes-grenouilles ont participé à la recherche du cadavre d'un noyé.

Mariage Pelletier-Tremblay



Samedi, à l'église de Ste-Angèle de Mérici, avait lieu, à 9 heures, le mariage de M. et Mme Jean-Guy Tremblay (Véronique Pelletier), fils de M. et Mme Philippe Tremblay, de Mont-Joli, et fille de M. et Mme Cyprien Pelletier, de Ste-Angèle. La réception eut lieu à l'hôtel Gaspésiana.

A l'issue de la réception, M. et Mme Tremblay partirent en voyage pour Ottawa. A leur retour, les nouveaux époux résideront à Sept-Iles. (Photo Turcotte)

Programme récréatif de la fête de la St-Jean-Baptiste, à Rimouski

Les membres du Comité de divertissements de la SJB du grand Rimouski sont à terminer le programme récréatif des soirées des 23 et 24 juin.

Comme à l'habitude, le 23 juin, il y aura feux de la St-Jean, bénédiction d'automobiles, danses populaires par les Mariniers (face à l'école Elizabeth-Turgeon, avenue de la Cathédrale), etc.

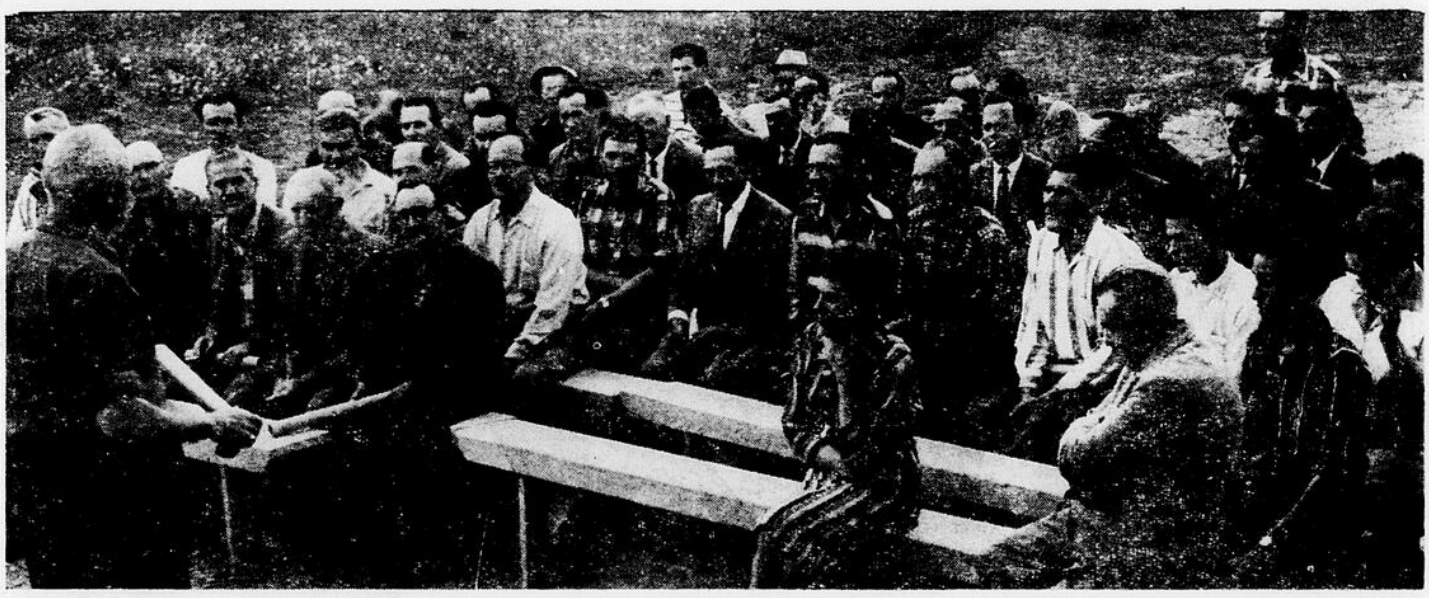
Le 24 juin, en plus des manifestations de la journée, messe le matin, parade des chars allégoriques, etc. Une soirée sociale et récréative a été organisée pour 8 heures du soir à la nouvelle école St-Jean-Baptiste, de St-Robert. Le programme de la soirée a été préparé en tenant compte des goûts les plus variés. Une vingtaine de personnes choisies parmi l'assistance seront appelées à répondre aux questions qui leur seront posées par le maître de cérémonie qui ne sera nul autre que M. Michel Montpetit, annonceur au poste CJBR. Les concurrents qui répondront correctement aux questions posées recevront un magnifique cadeau, tandis qu'un prix de consolation sera remis aux concurrents moins chanceux.

En plus du programme questionnaire, plusieurs artistes locaux égaieront la soirée par leurs chants, musique, comédie. N'oublions pas non plus qu'une parade de mode ancienne est en préparation et la commentatrice de cette revue "ancien modèle" sera Mlle Bernadette Tremblay. Plusieurs prix de présence seront tirés à la fin de la soirée.

Le tout se terminera à l'extérieur par un magnifique feu d'artifice.

Tout le public est invité à cette soirée fort intéressante. Admission à un prix populaire.

Price Brothers contribue à la protection des forêts



Ces jours derniers, la compagnie Price Brothers invitait les propriétaires de clubs de chasse et de pêche et des responsables d'organismes intéressés à la protection de nos forêts pour la conférence annuelle de protection contre l'incendie.

Sur la photo ci-dessus, on reconnait le groupe des invités réunis au Dépôt du lac Rimouski. Ils ont été reçus par le gérant de Price Bros, M. Alex Murray.

M. Oscar Villeneuve, chef du bureau de la météorologie, a expliqué aux invités comment la météo concourt à prévenir les incendies forestiers. La soirée s'est terminée, après un succulent repas, par la présentation de films.

(Photo Lavoie)

Avec CREVIER au POUVOIR

le comté de Rimouski aura enfin le réseau routier, qu'il attend et dont il a besoin pour son expansion industrielle.

VOTONS CREVIER POUR UNE VOIRIE Améliorée

LE DOLLAR DOMINE

OFFERT DE NOUVEAU À LA DEMANDE DU PUBLIC

au DOMINION

AUBAINES de la SEMAINE

GUIMAUVES "Angelus" Blancs ou colorés - Sac de 16 oz. — 3 POUR $1

BLE D'INDE (En grains) "Madeleine de Verchères" - Boite de 14 oz. — 7 POUR...

BLE D'INDE (Genre crème) "Red Boy" - De choix - Boite de 20 oz. — 6 POUR...

BETTERAVES

DIMINUEZ LE COÛT DES VIVRES CETTE SEMAINE!

VOYEZ! 2 POUR $1.00

VIANDES 100% GARANTIES!

Bacon à déjeuner
"Swift" - Grade "A"
Sans couenne - 16 oz.

AUBAINE! 4 POUR $1.00

PAIN DE POULET
OU
PAIN DE VIANDE
"Swift" - 6 oz.

Dinde
Grade "A"
Eviscérée
Prête pour le four
5 à 9 lb
Lb .49

FESSE DE JAMBON Lb .59
"Swift" - Prêt à manger
"Dégraissé - Un bout ou l'autre

(Genre crème) Red Boy" - De choix - Boite de 20 oz.

BETTERAVES 9 POUR...
"Idéal" - En cubes - De choix - Boite de 20 oz.

FEVES AU LARD 6 POUR...
"Libby's" - Brun foncé - Boite de 15 oz.

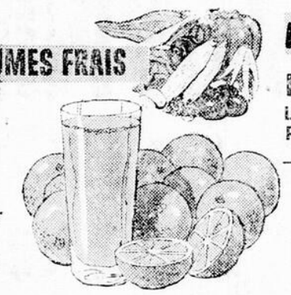
PEGE DE JAMBON Lb .59
"Swift" - Prêt à manger
"Dégraissé - Un bout ou l'autre

SAUCISSE FUMEE Lb .45
"Swift" - Délicieuse pour chien-chaud

Semaine "Swift" au Dominion

Shortening pur Jewel - Bte d'une livre	.33	Poulet entier Boite de 4 lb	1.59
Pain de viande "Prem" - Bte de 12 oz.	.33	Jambon cuit Idéal pour l'été, 1½	1.55

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS



SPECIAL
MURIES A POINT
JAUNES DOREES
BANANES, 2 lb .29

PRUNEAUX
E.-U. No 1 - Au panier 1.09

MELONS D'EAU
Mexicains - 12 à 14 lb 1.09

Produits du Québec
SALADE EN FEUILLES, RADIS, ECHALOTES
3 paquets .19

VENDUS! 7 POUR $1.00
Fèves vertes
Lynn Valley - Coupées Régulières - 20 oz.

VITE! 3 POUR $1.00
Fromage tranché
"Kraft" - 8 oz.
Régulier ou piment

ÉCONOMISEZ! 3 POUR $1.00
Fromage Château
Régulier ou piment
Boite de 8 oz.

VERRES
ROUGE ET OR - 11 oz.
8 pour 1.00

Contenant à jus
COULEURS ASSORTIES
POLYTHYLENE - 40 oz.
Chacun .98

JUS de Tomates 8 POUR $1
"Heinz" - De fantaisie - Boite de 20 oz.

BISCUITS Lido 4 POUR...
"Junior Mallows" ou "Radisson"

SOUPES LIPTON 8 POUR...
Poulet et nouilles ou tomates et légumes

OLIVES 4 POUR...
"Granada" - Pot de 16 oz. - Non farcies

PATES ALIMENTAIRES 6 POUR...
"Catelli" - Macaroni ou spaghetti - Long - 16 oz.

TARTE AUX POMMES
"COUNTRY GIRL" SPECIAL .39

BEIGNES
Richmello Sucrés ou réguliers Boite de 12 .25

BONBONS
"Allens" Summer treats Sac de 12½ oz. .39

DOMINION

AU BANQUET DES COOPERATEURS



On reconnaîtra quelques personnalités de la table d'honneur, de g. à d. : M. Alphonda Lavoie, de Mont-Joli, président; Mme Charles Belzile, de Rimouski; M. Benoît Morneau, conférencier; Mgr Roger Huard et M. Huard.

(Photo Gérard Canuel)

Les coopératives du Bas St-Laurent ont été à l'avant-garde du progrès

Les coopérateurs du Bas St-Laurent sont des coopérateurs convaincus qui peuvent être cités en modèle à la province et vos coopératives ont été à l'avant-garde du progrès. Voilà ce que disait, dimanche soir, M. Benoît Morneau, de la Fédération des Coopératives de Consommation, qui était le conférencier invité au banquet annuel des directeurs de coopératives et de Caisses Populaires du Bas St-Laurent, Au Bec Fin, à Ste-Luce-sur-Mer.

Le banquet était sous la présidence de M. Alphonda Lavoie, gérant de l'Economique, de Mont-Joli. Le conférencier fut présenté par M. Charles Belzile, gérant de La Ménagère, de Rimouski, et remercié par M. Roger Huard, gérant de La Bonne Entente, de Ste-Odile. M. Marcel Belzile, gérant de La Familiale, de Trois-Pistoles ,agissait comme maître de cérémonie.

Dans un forum qui a suivi le banquet les responsables de nos coopératives ont exprimé le souhait qu'une école ambulante soit instituée dans notre région pour donner des cours aux directeurs de coopératives.

M. Morneau

Le conférencier au banquet a rappelé que les coopératives de consommation contribuaient à garder nos économies chez nous. Dans l'Ontario, dit-il, 70% du commerce d'alimentation est contrôlé par des magasins à chaines, tandis que dans le Québec, 67% du commerce est encore entre les mains de l'entreprise privée.

M. Morneau rappelle que la Fédération des Coopératives de Consommation, qui avait un chiffre d'affaires de $300,000.00 en 1952, a réalisé, cette année, un chiffre de $9,000,000.00.

M. Morneau a ensuite exposé les avantages que reçoivent les coopérateurs en faisant leurs achats à leur propre magasin dont ils sont propriétaires. Dans vos coopératives, dit-il, c'est la notion de profit qui est au premier plan. Il a invité ses auditeurs à travailler ensemble au succès des entreprises communes.

M. Morneau a ensuite rappelé les qualités que doivent avoir les directeurs de coopératives pour sauvegarder pleinement les intérêts de ceux qui placent en eux leur confiance.

M. J.-C. Lebel conférencier au Richelieu



Les succursales de banques à charte sont quotidiennement à notre service, mais on connait peu de choses sur leur organisation. M. J.C. Lebel, gérant de la Banque Canadienne Nationale, à Rimouski, a vivement intéressé les membres du club Richelieu, jeudi dernier, alors qu'il les a entretenus de l'historique des banques. Il a rappelé que la première succursale avait été établie aux Etats-Unis en 1791; que, dans le Canada, il existe un bureau bancaire pour 3,700 Canadiens et que les 10 banques à charte ont un personnel de 85,000.

PREMIERE MESSE...

(suite de la page 6)

eudiste, assistant-directeur du Séminaire des Pères Eudistes, à Charlesbourg. M. Albert St-Laurent, maire de St-Jacques-le-Majeur, de Causapscal, préfet du comté de Matapédia, qui était accompagné de son épouse, agissait en qualité de maître de cérémonie.

Il faut mentionner aussi la présence de M. J.-Alfred Belzile, député de Matapédia-Matane à la Chambre des Communes, et de son épouse, de MM. les abbés Eugène Chouinard, vicaire à Causapscal; F.-X. Belzile, professeur au Séminaire de Rimouski, cousin de l'ordonné; du Rév. Père Marc Rioux, eudiste, aussi cousin de l'ordonné; du Rév. Frère Ambroise, s.c., directeur à l'Académie St-Jacques; du Rév. Frère Eugène, s.c.; du Rév. Frère Louis-René, s.c., de nombreux représentants de corps publics et associations paroissiales et de nombreux amis de la famille. Le nouvel ordonné ira, à l'automne, à Rome, pour y faire une année d'étude.

Echos mondains

Mme Fernand Canuel, M. et Mme Guy Beaudet et leurs enfants Diane et Michel, de Montréal, ont passé la semaine dernière chez leurs parents M. et Mme Pierre Canuel, de Ste-Odile. Ils se sont rendus à Amqui visiter leur frère, le Rév. Frère René, s.c.

Mme Jacques Pelletier, de Repentigny, à Rimouski en fin de semaine dernière.

Rimouski aura son jury au Gala de la Chanson Canadienne

LE 26 JUIN

Une télémission d'au moins 90 minutes réunira dans une immense collaboration la province de Québec, grâce au réseau français de Radio-Canada, à l'occasion du Gala du 4e Concours de la chanson canadienne, le 26 juin.

En effet, un dialogue s'engagera entre Montréal, Québec, Matane, Rimouski, Hull, Rouyn, Sherbrooke, Jonquière, Trois-Rivières, New-Carlisle afin de choisir parmi les 12 chansons canadiennes interprétées, la Primeur, le Grand Prix de la Chanson canadienne.

Dans chaque ville ci-haut mentionnée, un jury sera appelé à faire connaître son choix sur la chanson à primer.

Grâce à l'audio, entre Montréal et tous les postes du réseau français de TV, M. Henri Bergeron meneur de jeu des échanges entre les stations réseau, communiquera avec chacun des jurys de la province, afin de connaître leur pointage accordé sur chaque chanson.

En tout dernier lieu, le jury de Montréal accordera son pointage avant l'adjudication du Grand Prix.

Pour ce 4e Gala d'envergure qui à Montréal se tiendra à la Comédie Canadienne, M. Pierre Paquette sera maître de cérémonies, tandis que Mme Michelle Tisseyre agira comme commentatrice et responsable des interviews de la salle et de la scène durant le Gala. En plus, 12 disc-jockeys présenteront au cours de la soirée les 12 interprètes des 12 chansons. La partie musicale de ce Gala sera sous la responsabilité de MM. Maurice Meerte et Henry Matthews, de 6 arrangeurs, d'un choeur vocal de 16 voix, et de 12 danseurs.

Il faudrait souligner qu'après l'audition des 12 chansons, Pierre Paquette préviendra les juges du réseau qu'ils auront 10 minutes pour délibérer et donner leur pointage sur les bulletins d'appréciation.

La Chanson canadienne, à l'instar de la Chanson française de Paris, peut tout aussi bien devenir populaire au moyen de ce concours et être rentable pour nos chansonniers.

Le succès des 12 chansons tient par le fait même au succès du Gala du 26. A caractère populaire, le Gala de la chanson canadienne appartient au public, qui saura lui accorder sa confiance.

Nicole BLOUIN

VILLE DE RIMOUSKI
DEPARTEMENT DE POLICE

La Ville de Rimouski requiert les services d'un nouveau policier-pompier

Tout nouveau policier-pompier doit être citoyen canadien, avoir une grandeur non inférieure à cinq pieds et huit pouces (5'8"), pieds nus, et ne pas peser moins de cent soixante (160) livres, sans vêtement. Il doit posséder un certificat d'étude de neuvième année, parler et écrire convenablement le français et l'anglais et être âgé de pas moins de dix-neuf (19) ans et pas plus de trente (30) ans.

Pour être admis au sein du corps des policiers-pompiers, tout aspirant devra faire une demande écrite et subir avec succès les trois examens suivants en conservant un minimum de 60% des points accordés pour chacun d'eux, soit :

a) **Examen préliminaire :** concernant la taille, le poids, la force, l'agilité et la conversation française et anglaise.

b) **Examen écrit :** démontrant l'instruction, le développement intellectuel et moral et les aptitudes nécessaires.

c) **Examen médical :** assurant un parfait état physique et mental.

L'aspirant devra avoir une conduite passée irréprochable et être en mesure de produire des recommandations de ses anciens employeurs, des institutions d'enseignement qu'il a fréquentées ou d'autres personnes dignes de foi.

Lorsqu'il y aura plus d'un aspirant par emploi disponible, celui qui a remporté le plus haut pourcentage dans les examens sera choisi.

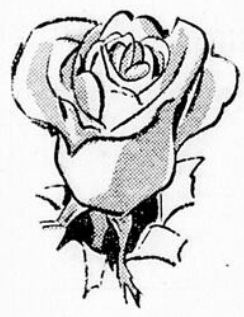
Les aspirants devront se rapporter au bureau du Chef de Police et Pompier.

Yvon Desrosiers,
Chef de Police & Feu.

GRATIS

Avec tout achat de $4.00 de gazoline
"BP" super ou régulière

Une magnifique rose



en polythène durable ayant l'éclat naturel — 5 couleurs à votre choix

ADRESSEZ-VOUS CHEZ VOTRE DEPOSITAIRE "BP"

BP

RIMOUSKI TIRE SERVICE
Rue St-Germain — Rimouski, P. Q.

SERVICE "BP" D'AMOURS
Boulevard Jessop — Rimouski, P. Q.

Fêtes du jubilé d'argent sacerdotal de M l'abbé Raoul Roy, curé de St-Pie X

Une soirée intime avait été organisée pour clôturer la journée de jubilation organisée par les paroissiens pour rendre hommage à leur vénéré pasteur, M. l'abbé Raoul Roy, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise.

Un magnifique programme avait été élaboré. Entrée : Carillon argent, deux élèves du couvent Elisabeth Turgeon; chant, Cloches jubilaires; choeur, la chorale de l'école; orchestre enfantin, élèves de 1ère année; folklore, élèves de l'école; sonatine de Clementi, Mlle Jacqueline Rioux; présentation des voeux des paroissiens, par M. Maurice Proulx; présentation d'une bourse bien garnie, don des paroissiens, présentée par le jeune garçon Daniel McCraw, et une gerbe de fleurs, présentée par la petite Louise Lévesque; chant "Vois-tu mon fils", chanté par M. Marcel Gauvin; chant ::Si mes vers avaient des ailes", par Mme Jacques Malenfant; chant "Air de Figaro", par le Dr Hubert Paradis; au piano d'accompagnement, Mme Paradis; chant "L'eau vive" par Mlle Ginette Ouellet; piano "Sonatine" 1er et 2e mouvement de Maurice Ravel, exécuté par Mlle Christine Rousseau, nièce de M. le curé, bachelière en musique de l'Université Laval; en rappel elle interpréta une autre jolie pièce de son répertoire.

Parmi les invités, nous avons remarqué M. Lucien Roy, représentant M. le maire de la ville, et Mme Roy; M. Irénée Gendreau, représentant la Commission Scolaire, et Mme Gendreau; M. et Mme Omer Rousseau, M. Nazaire St-Pierre, maire de la paroisse, et Mme St-Pierre. M. Léo Lebel, agissait comme maître de cérémonie.

M. le curé remercia en termes élogieux ses bons paroissiens pour la belle marque d'estime qu'on ne cesse de lui prodiguer.



M. l'abbé Raoul Roy reçoit une gerbe de fleurs de la petite Louise Lévesque et une bourse, don des paroissiens, du jeune Daniel McCraw.

DINER D'ANNIVERSAIRE

Vendredi midi, un groupe de parents, d'amis, de membres du clergé et de paroissiens de St-Fabien étaient réunis à l'Institut Familial de Rimouski où on a servi le banquet en hommage au jubilaire.

M. l'abbé Raoul Roy a alors été l'objet de témoignage d'estime de la part de ceux qui lui sont plus intimement liés.

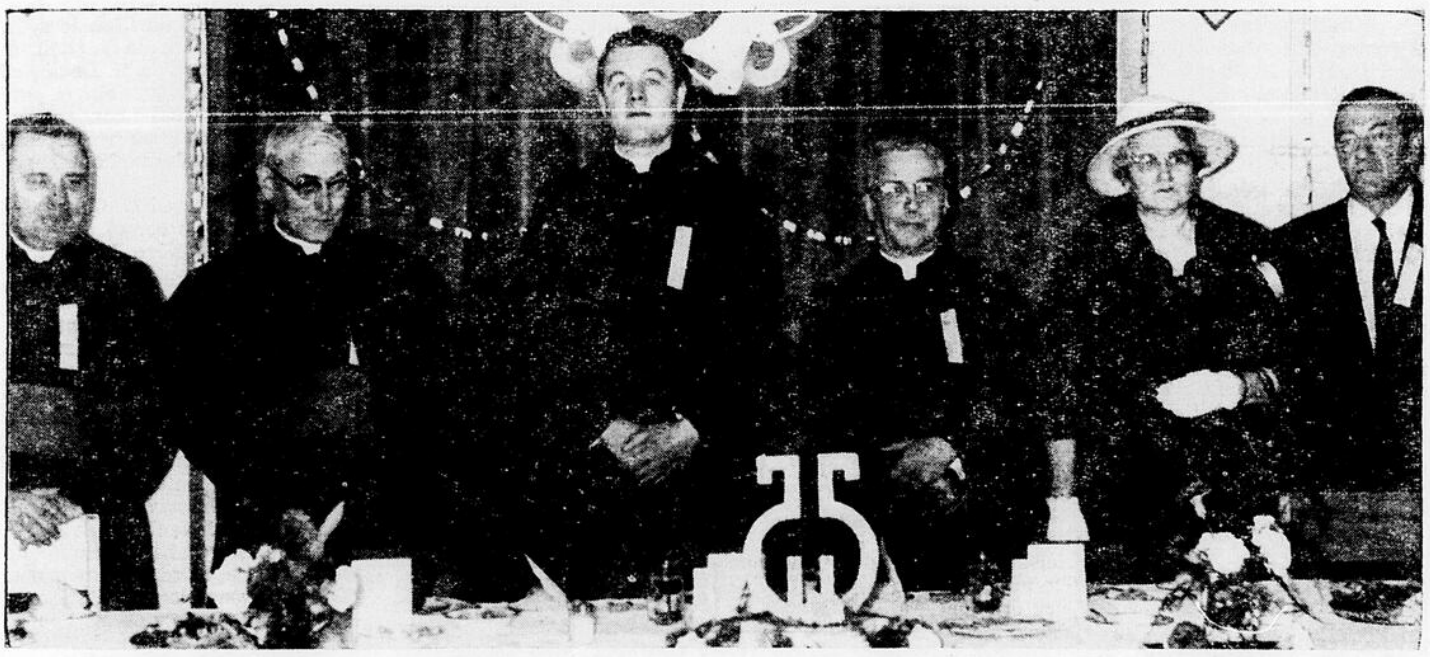
Il a lui-même loué la Providence qui ne fait jamais défaut à ses enfants. Il a rappelé le souvenir de sa mère "à la figure fine et énergique"; de ceux qui ont présidé à sa formation, au Séminaire de Rimouski; de ses anciens paroissiens de St-Charles Garnier, "gens riches de coeur", dit-il, et de ses paroissiens actuels de St-Pie X, "paroisse composée de jeunes familles pleines d'espoir".

M. l'abbé Roy a souligné que le patron de sa paroisse avait été le Pape de son enfance et aussi le Pape de la rénovation du chant grégorien.

Mgr Antoine Gagnon avait auparavant rendu les hommages du Séminaire au jubilaire. M. l'échevin Lucien Roy, de Rimouski, a parlé de son ancien confrère comme "du gentilhomme de notre promotion au Séminaire". M. l'abbé Marius Côté, aussi confrère de M. l'abbé Roy, a noté que de leur promotion étaient sortis 10 prêtres et 3 Pères. M. Julien Thuot, marguillier en charge de St-Pie X, un autre confrère de classe, a déclaré "qu'ensemble, les paroissiens de St-Pie X et leur curé accompliraient de grandes choses".

M. Léo Lebel avait souhaité la bienvenue aux invités alors que M. Aurèle Laplante agissait comme maître de cérémonie.

BANQUET DU JUBILE SACERDOTAL DE M. L'ABBE RAOUL ROY



On reconnaîtra, de g. à d. : M. le chanoine Léopold Côté, curé de la cathédrale St-Germain; Mgr Fortunat Gagnon, curé d'Amqui; le jubilaire, M. l'abbé Raoul Roy, curé de St-Pie X; Mgr Antoine Gagnon, supérieur du Séminaire; Mme Omer Rousseau, de St-Fabien, soeur du jubilaide, et M. Omer Rousseau. (Photo Gérard Canuel)

M. Gaétan Rivard réélu président de la Chambre de Commerce Senior de Mont-Joli



Mardi soir, le 7 juin, se tenait, à l'hôtel de ville de Mont-Joli, l'assemblée générale de la Chambre de Commerce Senior de Mont-Joli.

Lors de cette assemblée, il y eut élection du bureau de direction. Les nouveaux élus sont : président, M. Gaétan Rivard; 1er vice-président, M. Julien Bouchard; 2e vice-président, M. Eudore Allard; trésorier, M. Ernest Desrosiers; secrétaire, M. Georges D'Astous; directeurs : MM. J.-C. Beaudet, C.-E. Chartier, Jos. Boulanger, Gérard Laforest, Dr René-A. Lepage, Onésime Frigon, Roland Gagnon, Rosario Carrier.

● Rappelez-vous ces quelques conseils de sécurité si vous voyagez en forêt au cours du mois de juin : n'allumez jamais un feu par une journée très sèche; assurez-vous de déblayer une bonne superficie de terre arable avant d'allumer votre feu; brûlez toujours à l'abri du vent et surtout ne laissez jamais votre feu de camp mal éteint, surveillez-le constamment pendant qu'il brûle !

Syndicats de l'U.C.C. à l'honneur

L'U.C.C. de Rimouski est heureuse de publier une première série de ses syndicats qui ont à date atteint ou dépassé leur objectif de membres. Une autre liste suivra la semaine prochaine. Voici cette liste :

Rimouski-Ouest : Sacré-Coeur, St-Eloi, IsleVerte, St-Médard, Trinité-des-Monts, St-Benoit de Packington.

Rimouski-Est : StZénon du Lac Humqui, St-Adelme, St-Anaclet, Mont-Joli, St-Donat, St-Joseph de Lepage, Les Hauteurs, Sayabec, St-Vianney, L'Ascension, Les Méchins.

Votre syndicat sera-t-il inscrit sur la prochaine liste ?? A vous de décider !

● Des forêts, de l'eau et du gibier, voilà le meilleur actif de la province ! Conservons ces richesses et soyons prudents avec le feu si nous allons en forêt.



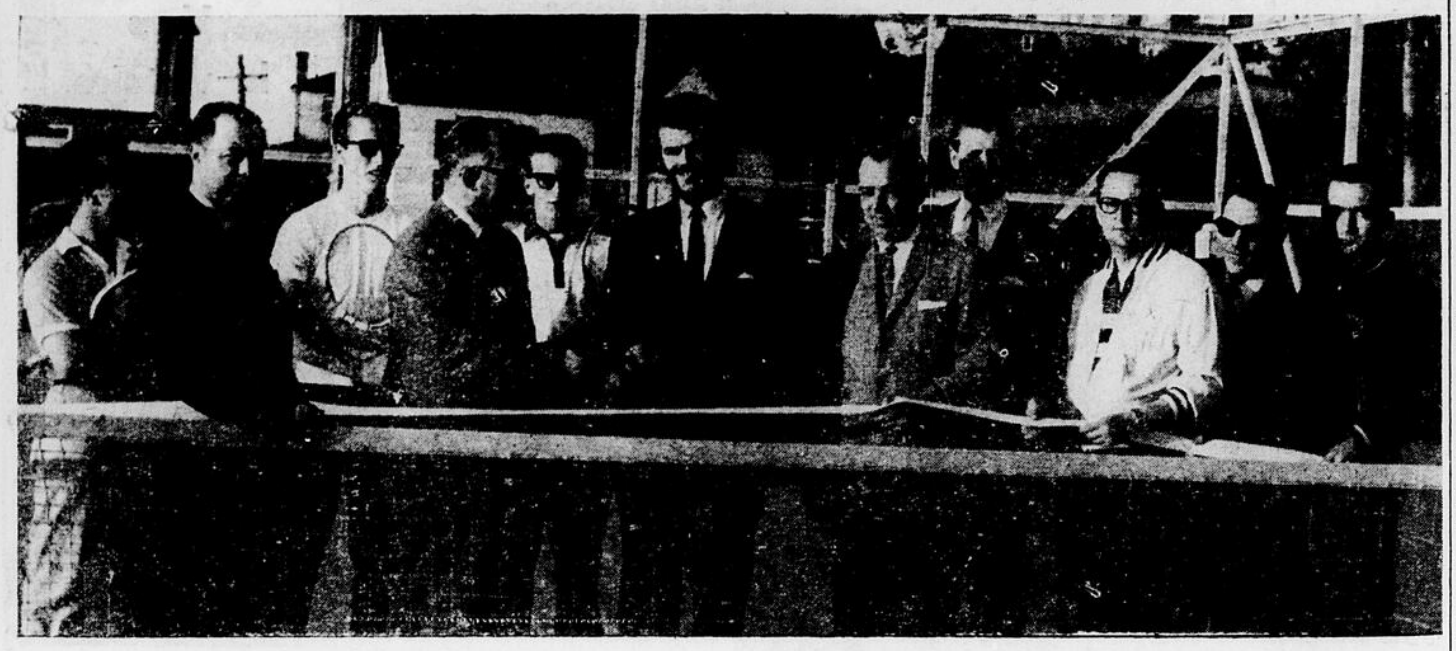
Vers la victoire



NOUS A LA VICTOIRE AVEC BIONNE ET JEAN LESAGE !
NOUS POURRONS JOUR AINSI DU PROGRAMME DU PARTI LIBERAL

Annonce publiée par l'organisation du Parti libéral du comté de Rimouski

Inauguration du tennis des Utilités Publiques



Lors de l'ouverture officielle des courts de tennis du club des Utilités Publiques, de Rimouski, on remarquait MM. Aldège Brisson, Laurent Tardif, de Québecair; Maurice Lepage, Maurice Martin, de Québec-Téléphone; Emilio St-Pierre, Roland Page, président du club des Utilités Publiques; Richard Dubé, du Pouvoir; Fernand Poirier, Réal Fournier, patron du comité de tennis; Rosaire Pelletier, de W. Doyle, et Guy Hébert. (Photo Lavoie)

reurs, 10 hommes laissés sur les buts; St-Germain : 5 coups sûrs, 3 erreurs, 8 hommes laissés sur les buts.

Dans la deuxième partie, Luc Drapeau aide son équipe à s'emparer de la tête de la ligue en frappant deux doubles consécutifs pour conserver une jolie moyenne de .800 durant la partie. Réal Tudeau affiche une tenue remarquable au monticule. Pour St-Yves, Alcide Bélanger et Carol Proulx au bâton furent les meilleurs.

St-Robert : 12 points, 10 coups sûrs, 2 erreurs, 5 hommes laissés sur les buts.

St-Yves : 6 points, 13 coups sûrs, 3 erreurs, 7 hommes laissés sur les buts.

Position des équipes

St-Robert	6
Loisirs St-Germain	4
Ste-Agnès	4
St-Yves	2

Moyenne des frappeurs

Pierre Ouellet	.800
Guy Harrisson	.750
Yves Caissie	.572
Alcide Bélanger	.500
Carol Bélanger	.500
Maurice Lepage	.500
Carol Proulx	.444
Serge Gentil	.444
Gilles Michaud	.429
Luc Drapeau	.428

Ligue de baseball inter-paroissiale

Victoires de St-Anaclet et Rimouski

ST-ANACLET 17, NAZARETH 13

Dimanche après-midi, sur le terrain de St-Anaclet, dans une partie régulière de la ligue de baseball inter-paroissiale de Rimouski, l'équipe Coca-Cola, de St-Anaclet, a remporté une troisième victoire d'affilée, en autant de parties, en battant Nazareth 17 à 13.

Comptant six points dès la première manche, les joueurs du St-Anaclet frappèrent les balles d'Adéodat Gagnon, qui n'a certes pas connu un beau début. Guy Harrisson frappa un circuit avec un homme sur les buts. Gagnon fit face à 10 frappeurs au cours de cette manche. Un circuit, 3 doubles et 3 simples aidèrent la cause de St-Anaclet. Nazareth réduisit cette avance en réussissant 2 points à la 2e manche grâce à un simple de Wallace Chapados. Par la suite, St-Anaclet ne lâcha pas, il enregistra 3 autres points à la 3e manche par l'entremise des simples consécutifs de Jean-Pierre Martin, Claude St-Laurent et Camille Ouellet.

Après cinq manches de jeu, St-Anaclet détenait une avance de 15 à 4. L'as lanceur Georges Bouchard a commencé à faiblir et Nazareth en profita pour réduire le pointage 15 à 10. Deux doubles, dont l'un par Samuel Lavoie et l'autre par Fernand Dick et trois simples permirent aux hommes de Noël Couillard de compter 4 points é la 5e manche.

Laissés sur les buts : St-Anaclet 6, Nazareth 4. Buts sur balles : Adéodat Gagnon 1, Roland Proulx 1, Georges Bouchard 3. Frappé par la balle : Adéodat Gagnon 1. Circuits : Guy Harrisson et Réal Desrosiers. Doubles : S. Lavoie, J.-L. Duchesne 2, Fernand Dick, L. Duchesne, C. Ouellet, G. Harrisson, P. Doucet, G. Bouchard, R. Desrosiers, M. Lepage, A. Fournier. Retraits au bâton : Adéodat Gagnon 5, Roland Proulx 3, Georges Bouchard 10. Lanceur gagnant : Georges Bouchard. Lanceur perdant : Adéodat Gagnon. Arbitre au marbre : Aimé Bérubé. Sur les buts : Lauréat Proulx et Jean Desrosiers. Durée de la partie 2 heures, 10 minutes.

RIMOUSKI 10, STE-BLANDINE 9

Dans une autre partie régulière de la ligue de baseball inter-paroissiale disputée à Ste-Blandine entre l'équipe de l'endroit et Rimouski, où les deux équipes n'avaient pas connu la victoire depuis le début de la cédule régulière, les protégés d'Emilio St-Pierre, de Rimouski, sortirent victorieux au compte de 10 à 9.

Après trois manches de jeu, Rimouski détenait une avance de 4 à 1. Dans les trois manches suivantes, les joueurs de Ste-Blandine prirent pour la première fois les devants 8 à 6. Ils chassèrent le lanceur Jacques Francoeur qui, jusque là, avait très bien lancé. Il fut solidement relevé par Gérard Gagnon qui réussit à retirer 4 frappeurs au bâton. Au début de la 8e manche, Jacques Francoeur, avec les buts remplis, cogna un triple pour porter Rimouski en avance 9 à 8. Ste-Blandine ne tarda pas d'égaliser le compte 9 à 9 à la fin de la 8e manche.

Rimouski : 10 points, 12 coups sûrs, 2 erreurs.

Ste-Blandine : 9 points, 8 coups sûrs, 2 erreurs.

Lanceur gagnant : Gérard Gagnon.

Lanceur perdant : Jean-Claude Brisson.

Position des équipes

	J	G	P	Moy.
St-Anaclet	3	3	0	1000
Nazareth	3	2	1	.666
Rimouski	3	1	2	.333
Ste-Blandine	3	0	3	.000

PROCHAINES PARTIES

Dimanche le 19 juin

Ste-Blandine vs Rimouski

St-Anaclet vs Nazareth

Rod. Leclerc, meilleur frappeur de la ligue de baseball

9 premiers frappeurs (10 apparitions)

R. Leclerc, Amqui	.666
J. Monette, Amqui	.588
P.-E. Tremblay, Causapscal	.500
Sylvio Gauvin, Sayabec	.500
J.-E. Ross, Amqui	.462
J. Leclerc, Amqui	.450
J. Tremblay, Causapscal	.421
J.-G. Morissette, Causapscal	.364
R. Gagné, Sayabec	.357

Coups de circuit

Jacques Monette, Amqui	4
Jacques Tremblay, Causapscal	4
P.-E. Tremblay, Causapscal	2

Points comptés

P.-E. Tremblay, Causapscal	13
J. Tremblay, Causapscal	10
F. Didier, Causapscal	9
Jacques Monette, Amqui	9
Rod. Leclerc, Amqui	9
J. Leclerc, Amqui	9

Record des lanceurs

J.-E. Ross, Amqui	1000
P.-E. Tremblay, Causapscal	.666
J. Mercier, Causapscal	.500
B. Payne, Sayabec	.500
J. Monette, Amqui	.500
R. Leclerc, Amqui	.000
R. Lapointe, Sayabec	.000

Position des équipes

	Moy.	Pts
Causapscal	600	6
Amqui	500	4
Sayabec	333	2

Les positions se déterminent aux points. Toutes ces statistiques comprennent les parties du 12 juin inclusivement.

Sayabec autorisé à ajouter deux nouveaux joueurs

Lors d'une assemblée de la ligue de baseball du Bas St-Laurent tenue à Amqui, jeudi soir, il a été décidé unanimement d'accorder au club de Sayabec, dans le but d'équilibrer les équipes, les services de deux joueurs ne résidant pas à Sayabec. Les noms de ces deux joueurs seront communiqués lorsque le gérant aura communiqué et fait des arrangements avec eux officiellement.

Toutefois, Sayabec alignait, jeudi soir, Billy Payne, de Campbellton, au monticule et il fut crédité d'une victoire; c'était la première victoire de Sayabec cette saison qui a deux joutes de jouées seulement. Sayabec ferait apparemment son choix entre Billy Payne et Réal Garneau pour remplacer Raymond Lapointe et retiendrait les services de Gilles Daigneault.

Lors de cette joute gagnée par Sayabec sur le terrain du Amqui, le pointage a été de 7 à 3 pour Sayabec.

Présentement Amqui est en tête de la ligue avec deux victoires et une défaite; viennent ensuite Sayabec avec une victoire et une défaite, et Causapscal avec un gain et deux parties perdues, ceci en date de jeudi soir, 9 juin.

On prépare les régates du Club Nautique de la Matapédia - 10 juillet

Le Club Nautique de la Matapédia Inc. prépare actuellement les régates annuelles qui auront lieu le 10 juillet prochain, au Lac-au-Saumon.

Les formules d'inscription pour participer aux régates sont envoyées aux propriétaires d'embarcations. Le commodore, M. Paul Lepage, rappelle à ceux qui, par oubli ou pour autre raison, n'auraient pas reçu ces formules de communiquer immédiatement avec le secrétaire du club M. Jacques Trépanier, de Causapscal.

On s'attend à un nombre record de concurrents cette année et tout laisse présager que les régates du 10 juillet seront des mieux réussies.

Spectacle

La troupe Lou Mar, de Montréal, donnera une exhibition de prouesses aquatiques, ski, sauts. M. Louis Marchand, de Montréal, avait envoyé récemment un film du spectacle qu'il présente et les membres du club ont été à même d'apprécier la qualité du spectacle. D'ailleurs, les téléspectateurs ont déjà eu l'occasion de voir ce film à Radio-Canada, à Premières Armes.

Concours "Mlle Régate 1960"

Un concours de popularité est en voie d'organisation et M. P.-E. Valois, de Causapscal, en a la responsabilité; les noms des candidats seront communiqués sous peu. Ce concours est en vue de couronner Mademoiselle Régate 1960, qui remplacera Mlle Claudette Vigneault, de Lac-au-Saumon, qui s'était méritée cet honneur l'an dernier.

L'hon. Jean Lesage, membre honoraire

La semaine dernière, les membres du Club recevaient la visite de l'hon. Jean Lesage, qui s'est arrêté au chalet du Club lors de son passage dans la région; il était accompagné de M. Bona Arsenault et de quelques autres personnalités; M. Paul Lepage, commodore, remettait alors à M. Lesage une carte de membre honoraire du club.

Récemment aussi M. Clovis Gagnon, député du comté de Matapédia à la dernière Législature provinciale, visitait aussi les membres du club.

M. Alfred Belzile, député de Matapédia-Matane à la Chambre des Communes, accompagné de son épouse, était présent lors de l'ouverture officielle du chalet, le 28 mai dernier.

Le Club Nautique de la Matapédia Inc. recevait ces jours-ci la communication suivante du Comité de Sécurité Nautique de la Fédération des Clubs Nautiques de la pjrovince, et se fait un plaisir de le transmettre pour l'information des intéressés :

Décoration pour civisme et bravoure

Le Comité de Sécurité Nautique de la Fédération des Clubs Nautiques du Québec demande aux maires de chacune des municipalités de la province de Québec de lui communiquer tout acte de sauvetage accompli dans leur municipalité par un citoyen canadien.

Le comité, par l'intermédiaire du maire, remettra au sauveteur un certificat d'honneur, une médaille d'or et une bourse en considération de l'acte d'héroïsme accompli.

Le capital humain étant la première force et la valeur d'un pays, le Comité de Sécurité Aquatique du Québec reconnaitra, par une cérémonie officielle, l'importance d'un acte de bravoure reconnu de tout citoyen et les maires montreront une collaboration remplie de civisme en communiquant les détails de tout sauvetage au Comité de Sécurité Nautique, 410 Ouest, Sherbrooke, Montréal.

Jacques Levasseur en tête du baseball junior, à Causapscal

Dans la ligue des Pirates juniors, de Causapscal, la semaine s'est terminée avec l'équipe la St-Jean-Baptiste, du moniteur Jacques Trépanier, installée assez confortablement en tête. Les hommes de Georges Barriault (Les Industries) occupent la seconde position avec ceux d'Albert Ouellet (Boulangerie de la Matapédia).

En ce qui concerne Les Loisirs Educationnels, cette équipe a dégringolé de la deuxième à la dernière position mais, toutefois, son instructeur mentionne que ce ne sera pas pour longtemps; il alignera deux joueurs nouveaux, lundi soir, alors que son équipe en viendra aux prises avec la Boulangerie de la Matapédia.

L'intérêt augmente constamment et on constate aussi une amélioration considérable du calibre de jeu présenté dans cette ligue.

	G	P	N	Moy.
S. St-JeanBte	4	1	0	.800
Industries	2	2	0	.500
Boulangerie Matapédia	2	2	0	.500
Loisirs	2	3	0	.400

Les meilleurs, d'après les statistiques du jeune Alfred Morin.

	A	CS	Moy.
Jacques Levasseur	8	4	.500
Eric Martin	10	4	.400
Aubert Morin	13	5	.384
Jacques Mercier	8	3	.375
G. Tremblay	8	3	.375
Marc Lepage	14	5	.357
Emilien Lauzier	15	5	.333
Carol Michaud	12	4	.333

● Dans la plupart des régions, 4 feux sur 5 sont allumés par la négligence de l'homme. Pourquoi ne pas être prudent trois secondes pour éviter trois semaines de combat contre le feu et des pertes irréparables pour tous !

L'ECHO SPORTIF

BALLE-MOLLE-UTILITES PUBLIQUES

Malgré les débuts chancelant du baseball et de la balle-molle, différents circuits finissent par surgir et permettent à plusieurs joueurs de se divertir. A la suite de la fondation de la ligue de baseball inter-paroissiale et de la ligue junior de balle-molle, c'est maintenant la ligue de balle-molle des Utilités Publiques qui est entrée en opération, depuis mardi dernier.

Quatre clubs forment les cadres du circuit; ce sont: le Téléphone, le Pouvoir, Québecair et Cie Mitis-W. M. Doyle. Une cédule régulière de 21 parties a été préparée et, pour la circonstance, des programmes seront présentés les mardi et jeudi de chaque semaine.

Si l'on se souvient que la ligue de balle-molle des Utilités Publiques a remporté un éclatant succès la saison dernière, nous pouvons croire facilement que celui-ci se répétera cette année. Les équipes sont formées de joueurs qui évoluent déjà depuis plusieurs années et l'intérêt ne manque pas.

LIGUE DE BASEBALL INTER-PAROISSIALE

Après trois semaines d'activités, les joutes de la ligue de baseball inter-paroissiale deviennent plus contestées et les joueurs affichent de meilleures moyennes que dans les débuts. Dans les localités, les assistances augmentent continuellement et les spectateurs encouragent les efforts des jeunes.

D'après les derniers rapports qui nous ont été fournis, St-Anaclet mène présentement à la tête du classement. Il est suivi de Nazareth, Rimouski et Ste-Blandine. Les différences de points étant petites entre les positions, les rencontres de dimanche prochain sont susceptibles d'apporter du changement et sont à ne pas manquer.

BALLE-MOLLE JUNIOR...

Dans la ligue de balle-molle junior, la cédule se poursuit depuis déjà trois semaines et les joutes qu'on y présente deviennent de plus en plus intéressantes. La bonne entente règne entre les joueurs et les équipes.

Grâce à leur savoir faire et à leur débrouillardises, les jeunes de ce circuit ont réussi à se trouver des commanditaires pour se faire fournir les gilets et l'équipement nécessaire. C'est avec plaisir que les maisons d'affaires ont répondu à l'appel des jeunes qui ont sollicité leur encouragement.

LIGUE DE BASEBALL DU BAS ST-LAURENT

Les activités vont bon train dans la ligue de baseball du Bas St-Laurent et la saison s'annonce des plus belle. On retrouve en tête du classement de la ligue, le Causapscal avec 6 points suivi duAmqui avec 4 et finalement Sayabec est au dernier rang avec 2 points. Chez les frappeurs, Rod Leclerc, Jacques Monette et Paul-E. Tremblay ont conservé les meilleures moyennes et figurent au premier rang.

Les rapports nous parviennent régulièrement et il convient de féliciter le secrétaire de la ligue pour son magnifique travail.

CHOSES ET AUTRES

On parle encore de la formation de la ligue senior de balle-molle à Rimouski. Des projets qui semblaient très sérieux hier sont en voie de disparaître aujourd'hui. Une décision finale devrait être prise incessamment.

•

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs d'avoir dû interrompre notre entretien hebdomadaire la semaine dernière. Ce sont des circonstances vraiment fâcheuses qui nous ont forcé à agir ainsi.

•

Jacques Plante, gardien de buts du club Canadien, représentant de la brasserie "Molsons" pour la côte Nord prenait part à une joute de balle-molle à Baie Comeau, mardi soir.

•

Le tennis du Club Sportif des Utilités Publiques est maintenant en opération et les fervents s'en donnent à coeur joie. Plusieurs compétitions sont prévues au cours de la présente saison. Il y aura possibilité de voir d'excellents joueurs de l'extérieur.

•

Deux excellents lanceurs de la ligue de baseball inter-paroissiale qu'il nous fait plaisir de citer, Georges Bouchard de St-Anaclet et Georges Gagnon, du Rimouski. Ils ont pris la vedette dimanche dernier.

•

Les trois meilleurs frappeurs de coups de circuit dans la ligue de baseball du Bas St-Laurent sont Jacques Monette, Jacques et Paul-E. Tremblay. Ce sont trois porte-couleurs du Causapscal.

Emile MICHAUD



De gauche à droite, M. Alain Garon, capitaine du Club Rivière-Bleue; M. J.-Théo. D'Amours, gérant du club Trois-Pistoles; M. Paul Gauthier, gérant du club Rivière-du-Loup; M. François Rhéaume, le donateur du trophée du circuit du même nom (François Rréaume), de Rivière-du-Loup; Son Honneur le Maire de Trois-Pistoles, M. Gérard Desrosiers; M. Gaston Dionne, capitaine du club Trois-Pistoles.

Circuit de baseball François Rhéaume

Victoire de Trois-Pistoles sur Rivière-Bleue: 10 à 6

Plus de 400 amateurs assistaient à l'ouverture de la Ligue du Circuit François Rhéaume, à Trois-Pistoles, dimanche dernier, le 5 juin.

La batterie d'honneur était composée de Son Honneur le Maire M. Gérard Desrosiers, M. Isidore Labrie et M. Hervé Larrivée.

Après avoir présenté le même trophée lors de l'ouverture de la ligue, à Rivière-du-Loup, il fut de mise que le même exploit se répétât à Trois-Pistoles, en cette inauguration de la ligue pour les équipes en présence aux Trois-Pistoles, qui recevaient pour cette occasion la visite du club Rivière-Bleue. M. Thorald, président du circuit, s'est aussi rendu aux Trois-Pistoles pour cette inauguration.

Il semble que l'organisation locale est satisfaite de ce geste de gratitude envers ce nouveau circuit et que de plus en plus les amateurs sportifs du vrai baseball se rendront plus nombreux aux différentes activités de la ligue.

Les organisateurs se dépensent sans compter pour développer ce sport sain qu'est le baseball.

Cette première partie avait lieu sur le terrain annexé à l'aréna de Trois-Pistoles, qui est la propriété des Loisirs Coopératifs de Trois-Pistoles.

Pour cette première partie entre le Rivière-Bleue et le Trois-Pistoles, les lanceurs gagnants furent MM. Gaston Dionne, Paul Côté et Yves Normandin, et l'équipe de Trois-Pistoles l'emporta sur le Rivière-Bleue par le compte de 10 à 6. Ce fut une très belle partie et l'assistance semblait goûter ce spectacle.

CAUSAPSCAL EN 1ère POSITION

Causapscal compte 12 points dans une manche et bat Sayabec 20 à 0

Les Pirates, de Causapscal, de la ligue de baseball du Bas St-Laurent, ont profité des erreurs de leurs adversaires, les Braves, de Sayabec, et ont remporté une victoire de 20 à 0 à leurs dépens.

Douze de ces points ont été enregistrés à la cinquième manche. Jacques Tremblay, du Causapscal, pour sa part, y est allé d'un coup de circuit bon pour 4 points; Billy Payne, qui avait affiché une belle tenue contre Amqui, jeudi dernier, n'a pu tenir le coup au monticule et il fut débité de la défaite. Les lanceurs qui l'ont suivi n'ont pu arrêter la débâcle commencée. Ce fut une joute dénuée d'intérêt, du moins à compter de la cinquième manche, alors que Causapscal porta son avance 17 à 0.

Causapscal a enregistré 18 coups sûrs répartis comme suit entre les joueurs: ChsE. Tremblay, 2 en 3; P.-E. Tremblay, 3 en 5; Ferdinand Didier, 3 en 5; Jacques Tremblay, 3 en 6; Jacques Mercier, 2 en 4; J.-Guy Didier, 2 en 5; J.-Guy Morissette, 1 en 4; Jacques Dufour, 1 en 5; Wellie Jean, 1 en 4. Trois coups de circuit ont été enregistrés et ce sont encore les frères Tremblay qui ont accompli l'exploit. Jacques en a effectué un tandis que Paul-Emile, lui, en a deux à son crédit. Jacques Mercier, un jeune de 17 ans, a occupé le monticule pendant les neuf manches, n'a alloué que 4 coups sûrs à ses adversaires et fut crédité de la victoire.

Pour Sayabec, Raymond Gagné a frappé 2 en 4, les deux autres coups sûrs du club furent complétés par Gilles Daigneault, qui portait l'uniforme du Sayabec pour la première fois, et Claude Lévesque.

Les officiels: Billy Clements derrière le marbre; sur les buts, François Bolduc et Armand Bergeron; le marqueur, Mario Gagné.

Causapscal:	8	0	3	0	12	2	0	1	
Sayabec:	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Gain du Amqui 12 à 3

Les Pirates, de Causapscal, de la ligue de baseball du Bas Saint-Laurent, ont remporté une seconde victoire d'affilée lors de leur deuxième joute de la journée qui fut disputée dimanche soir, sous les réflecteurs, à Amqui.

Les Pirates ont remporté une victoire facile de 12 à 3 contre Amqui après avoir écrasé Sayabec 20 à 0 dans l'après-midi, à Causapscal.

Ce double gain leur donne la première position du circuit Couturier.

Causapscal a pris l'avance dès le début de la partie et l'a conservée et sa victoire n'a pas fait de doute à aucun moment. Paul-Emile Tremblay a alloué 6 coups sûrs espacés à ses adversaires et il occupa le monticule pendant les neuf manches. Dans le classement de la ligue, après cette partie, Amqui est en deuxième et Sayabec occupe le troisième rang.

La prochaine partie aura lieu à Sayabec jeudi soir et Amqui sera le club visiteur.

Amqui, 6 coups sûrs, Causapscal, 9 coups sûrs. Le lanceur gagnant, P.-E. Tremblay; le lanceur perdant, Rod. Leclerc. Jacques Monette, du Amqui, frappa un coup de circuit bon pour deux points.

Les meilleurs: pour Causapscal, François Didier 3 en 5, et Jean-Guy Morissette 2 en 4; pour Amqui, Rod. Leclerc et Jacques Monette; tous deux ont frappé 2 fois en lieu sûr en quatre apparitions au bâton.

Victoires de Ste-Agnès et de St-Robert dans la ligue junior de balle-molle

Deux parties étaient disputées jeudi soir. Dans la première, Au Gourmet, de Ste-Agnès, disposa du Loisirs StGermain au compte de 7 à 3. Claude Brisson enregistra sa deuxième victoire, tout en étant aussi efficace au bâton. Pour les perdants, Guy Harrisson continue à être le gros pilier de son équipe, en frappant en lieu sûr à 3 reprises, pour une moyenne de 750 au bâton depuis le commencement de la saison.

Ste-Agnès: 6 coups sûrs, 3 er-

(suite à la page 12)



LE COEUR vers le Bonheur

COURRIER — par Marie-Céline ROGER

Q. Je viens te confier mon problème. J'ai 14 ans et je parais de 17 ans. Les fins de semaine, je vais chez une amie mais elle a un frère qui m'intéresse beaucoup, il a 22 ans. Un dimanche, il était avec moi dans le salon et il m'a embrassée. Je n'ai pas parlé mais je crois que j'aurais dû lui dire que j'étais encore trop jeune et je crois qu'il aurait compris. Je n'ai pas dit cela à ma mère; est-ce mieux de le lui dire ou bien vais-je garder cela en moi-même ? Ma mère ne veut pas que je sorte le soir ou si je sors elle m'oblige à rentrer à 9 heures mais moi je trouve que c'est trop de bonne heure. Je sais que si je dis cela à ma mère je vais manger une volée. Mais ce garçon-là je l'aime beaucoup et lui aussi. C'est un bon garçon très distingué. Je voudrais bien que vous me répondiez personnellement.

Une qui veut savoir un renseignement.
Merci.

R. J'espère que tu verras ta lettre dans le courrier car je ne peux pas te répondre personnellement. Les jeunes filles ayant des problèmes de coeur sont si nombreuses que personne ne pourra te reconnaître.

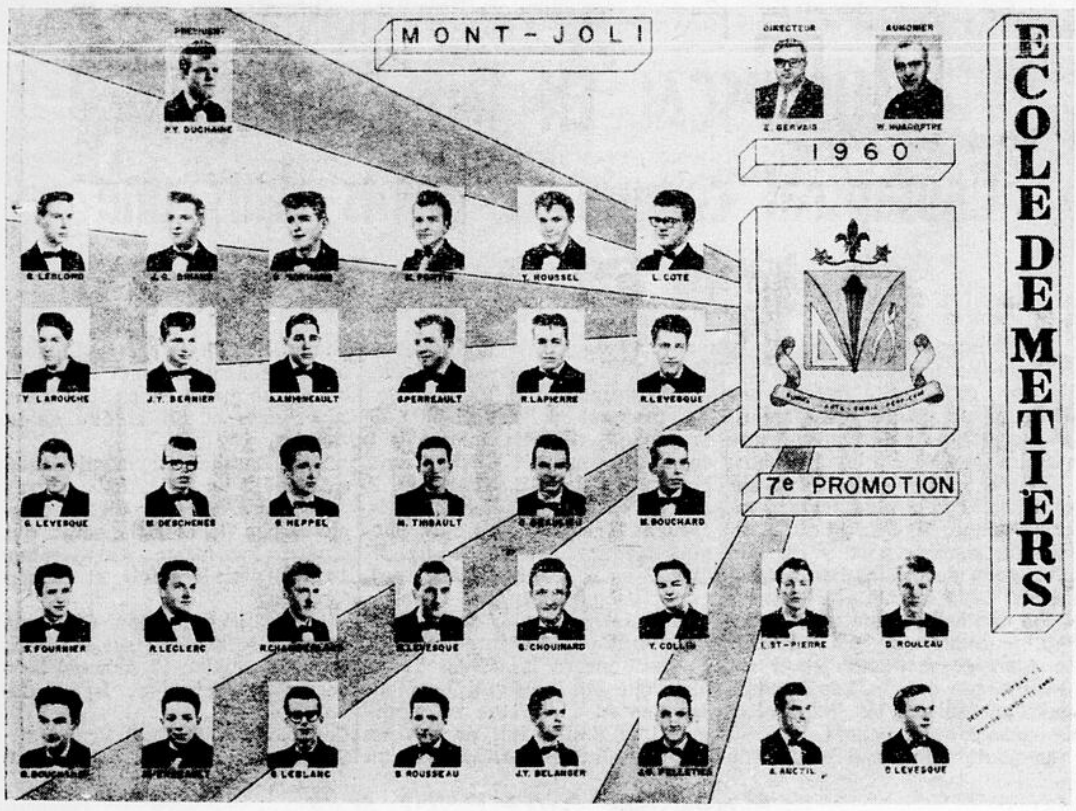
Je comprends très bien que le premier baiser de ce garçon t'aie bouleversée et que, dans ta surprise, tu n'aies pas eu le temps de refuser. Il te faudra donc être beaucoup plus prudente à l'avenir et avertir ce garçon que s'il veut encore t'embrasser, tu refuseras de le voir. Tu sembles assez sérieuse, puisque tu te rends compte que tu es bien trop jeune pour jouer avec les baisers; il ne faut donc pas que tu recommences. Chère petite, même si ta maman te paraît sévère, c'est elle qui a raison. C'est pour te protéger qu'elle exige que tu rentres à 9 heures. Même si tu parais 17 ans, tu n'en as que 14 et ce n'est pas les jeunes filles distinguées qui courent les rues tard le soir, mais bien celles qui tourneront mal plus tard. Tu n'a pas envie que ça t'arrive, non ? Ecoute donc tes bons parents, tu as besoin d'eux. Tu n'es pas obligée de raconter à ta mère que ce garçon t'a embrassée. Cependant, je te conseille de le faire, si tu le veux, et je crois que ta maman saura te comprendre, te guider, te conseiller; par la suite, tu pourras lui confier tes chagrins, tes projets, tes espoirs, vous pourrez discuter ensemble des problèmes de la vie, de l'amour, et ce sera alors un grand réconfort pour toi d'avoir ta maman pour confidente. Elle te connaît bien elle, beaucoup mieux que moi. Une chose est certaine, c'est que tu n'es plus à l'âge des fessées. J'espère que ta maman comprendra et bon chance.

Réponse à Gigi

Bien non, chère petite étudiante de 14 ans, il ne faut pas que tu dises à ce garçon qu'il te plaît. Je te répète, comme à tant d'autres, que vous êtes trop jeunes tous les deux pour parler d'amour. Restez sur le plan de l'amitié. Tu me comprends ?

M.-C. R.

Finissants de l'Ecole de Métiers de Mont-Joli



Pour la 7e fois, à l'Ecole des Arts et Métiers de Mont-Joli, avait lieu la promotion de 35 élèves ayant comme directeur M. Eugène Gervais.

Quatre branches de métiers sont enseignées : l'électricité, l'ajustage mécanique, la menuiserie et la mécanique-automobile. Neuf professeurs sont à la disposition des élèves venus de Mont-Joli, des environs et de la Côte Nord. Des cours spéciaux sont donnés aux patients du sanatorium St-Georges. Pour la première année, au mois de septembre, on enseignera le cours technique.

(Photo Turcotte)

DECES

Mme Ovide Dick

A Mont-Joli, le 12 juin, est décédée, à l'âge de 73 ans et 7 mois, dame Ovide Dick, née Hélène Flynn, de Nazareth, Rimouski. Les funérailles ont eu lieu ce matin en l'église de Nazareth. Nous donnerons le compte rendu détaille des funérailles dans une prochaine édition. La Maison Bissonnette & Frère avait la direction des funérailles.

M. J.-P. Lévesque

A l'hôpital de Cartierville, le 11 juin, est décédé M. Jean-Paul Lévesque, époux de dame Jeannette Caron, de Trois-Pistoles. Les funérailles ont eu lieu ce matin, en l'église Notre-Dame-des-Neiges, de Trois-Pistoles. La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Rioux & Frère, de Trois-Pistoles.

M. Elisée Dionne

A Sept-Iles, est décédé, à l'âge de 64 ans et 7 mois, M. Elisée Dionne, époux de dame Alice Lévesque. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 14, en l'église St-Joseph, de Sept-Iles, et l'inhumation sous la direction de la Maison Albert Turcotte, de l'endroit.

Mme Romuald Langlois

A l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, à l'âge de 36 ans et 11 mois, est décédée, le 13 juin, dame Cécile Landry, épouse de M. Romuald Langlois. Les funérailles ont eu lieu à Ste-Angèle, sous la direction de la Maison Alfred Langelier, de l'endroit.

Mlle Marie Otis

A l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, à l'âge de 72 ans et 10 mois, est décédée Mlle Marie Otis, fille de feu M. et Mme Auguste Otis. Les funérailles, sous la direction de la maison funéraire Joseph St-Amant, ont eu lieu à St-Moïse.

M. Adélard Deschênes

A Mont-Joli, à l'âge de 82 ans et 11 mois, est décédé M. Adélard Deschênes, époux de dame Julienne Marquis, autrefois de Ste-Blandine. Les funérailles ont eu lieu, le 13, à Ste-Blandine, et l'inhumation au cimetière paroissial.

M. Napoléon Dumont

A Worcester, Mass., est décédé, à l'âge de 55 ans, M. Napoléon Dumont, époux de dame A. Dionne, autrefois de Ste-Jeanne d'Arc. Les funérailles ont eu lieu à Ste-Jeanne d'Arc, sous la conduite de la maison funéraire Bissonnette & Frère.

Mme André Soucy

A St-Narcisse, est décédée dame Mélina Collin, épouse de M. André Soucy, de l'endroit. Les funérailles ont eu lieu à St-Narcisduite de la maison funéraire Bisnette & Frère, de Rimouski.

M. Napoléon D'Astous

A St-Noël, est décédé, à l'âge de 64 ans et 11 mois, M. Napoléon D'Astous, époux de dame Alphonsine Lepage. La direction des funérailles avait été confiée à la maison funéraire Georges Fournier, de Sayabec.

M. Antonio Desrosiers

A Amqui, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Antonio Desrosiers, époux de dame Flavie Dechamplain. Les funérailles sous la direction de la maison funéraire Geo. Fournier, de Sayabec.

M. Joseph Pelletier

A Padoue, est décédé, à l'âge de 75 ans et 9 mois, M. Joseph Pelletier, époux de feu dame Marie Lévesque. Les funérailles étaient sous la direction de la maison funéraire Alphée Pelletier, de St-Octave.

Mme Narcisse Richar

A St-Alexis de Matapéd , est décédée, à l'âge de 97 ans, lame Aurélie Michaud, épouse M. Narcisse Richard. Elle é t la grand-mère de M. le curé Matapédia, M. l'abbé Géra Richard. Les funérailles ont lieu à St-Alexis, sous la direct n de la Maison Santerre & Fils.

Mme Alphonse Lebe

A St-Octave, à l'âge de ans et 5 mois, est décédée dan Philomène Lebel, épouse de Alphonse Lebel. Les funéraill sous la direction de la Maison phée Pelletier, ont eu lieu à St- tave de Métis.

M. Antoine Verreaul

A St-Moïse, à l'âge de ans et 5 mois, est décédé M. A oine Verreault, époux de dame douard Bruneau. Les funéraille sous la conduite de la Maison J seph St-Amant, de l'endroit, rent lieu à St-Moïse.

M. Auguste Lévesqu

A l'hôpital St-Joseph, Rimouski, le 9 juin, est dé lé, à l'âge de 79 ans et 4 m , M. Auguste Lévesque, de St oïse. Il était l'époux en premiè s noces de feu dame M.-Blanc Imbault, et en secondes no s de M.-Desneiges Gagnon. Le rvice eut lieu en l'église de St- ël et l'inhumation, sous la direct n de la Maison Joseph St-Amant le St-Moïse, eut lieu au cimeti e de l'endroit.

M. Hormisdas St-Laure t

A Québec, à l'âge de ans, est décédé M. Hormisdas -Laurent, de St-Vianney, Cté Matapédia. La Maison Dumais Lacroix, d'Amqui, avait la di ction des funérailles.

M. Séraphin Coulomb

A Matane, à l'âge de ans, est décédé M. Séraphin C lombe, époux de dame Jeann Gauthier. Les funérailles, sous la direction de la maison fun raire Léon Sirois & Fils, eurent lieu en l'église St-Jérôme de Mat ne.

M. Charles Denis

A la Maison Notre-Dam -des-Anges, de Trois-Pistoles, t décédé, à l'âge de 81 ans, M. Charles Denis, époux de dame Fontine Roussel, autrefois de t-Hubert. Les funérailles, sous la direction de la Maison Rioux & Frère, de Trois-Pistoles, eurent lieu, le 8 juin, et l'inhumat on au cimetière de St-Hubert.

Accident à Roland Michaud

de Pointe-au-Père

M. Roland Michaud, 33 ans, de Pointe-au-Père, a été victime d'un accident, la semaine dernière, alors qu'il fut blessé par une pièce de bois. M. Michaud travaillait pour la compagnie McNamara, au quai de Pointe-au-Père. Le blessé a immédiatement été transporté à l'hôpital St-Joseph de Rimouski.

MANQUE DE DISCIPLINE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le manque de discipline est l'une des grandes causes des accidents de la route, dit le Comité provincial de Sécurité routière (Prudentia). Dépasser un automobiliste qui avance déjà à une vitesse raisonnable et souvent excessive, dépasser dans les courbes et les pentes, brûler les feux rouges, même aux passages à niveau, ne pas garder la droite du chemin ou rouler à cheval sur la ligne blanche, prendre le volant alors que ces facultés sont affaiblies par l'alcool, sont autant d'infractions à la loi, autant de manquements à la discipline, causes d'accidents mortels de la route.

VOULEZ-VOUS
L'Assurance-Hospitalisation?
VOTEZ POUR LE POUVOIR VOTEZ CREVIER

VOTONS POUR LE POUVOIR

VOTONS ROMEO CREVIER



APRES LA CONVENTION : PREMIER PAS VERS LA VICTOIRE !

UN VOTE pour CREVIER et L'UNION NATIONALE EST UN VOTE POUR:

1 – L'autonomie du Québec

2 – La sécurité des travailleurs

3 – L'expansion agricole et industrielle du comté de Rimouski

4 – L'augmentation des mesures de sécurité sociale

5 – L'établissement de l'assurance-hospitalisation

6 – Le triomphe de l'éducation

AU POUVOIR AVEC CREVIER QUI MENERA LE COMTE DE RIMOUSKI VERS LES SOMMETS!

IL NE NOUS RESTE QUE QUELQUES MODELES 1960

EN MAIN, DONT VOICI LA LISTE



SPECIAL

MG – MAGNETTE

Sédan – 1960

FURY	–	4 portes, sédan "8", automatique
FURY	–	2 portes, toit rigide, "8", automatique
BELVEDERE	–	2 portes, toit rigide, "8", automatique
BELVEDERE	–	4 portes, sédan, "8", automatique
BELVEDERE	–	4 portes, sédan, 6 cylindres
SAVOY	–	2 portes, "Club Sédan", 8 cylindres
SAVOY	–	4 portes, sédan, 8 cylindres
SAVOY	–	4 portes, sédan, 8 cylindres

SPECIAL

FARGO D-700

1960

D-700 — PBM — 25,000 lb

Camionnette ½ tonne - Boite longue



EN PLUS, NOUS AVONS UN BEAU CHOIX DE VEHICULES USAGES EN PARFAITE CONDITION

CHRYSLER	–	1959 "Saratoga", sédan tout équipé
FORD	–	1959 sédan "6", transmission automatique
PLYMOUTH	–	1958 sédan "8", très propre
PLYMOUTH	–	1956 sédan "6", moteur neuf
MGA	–	1956 sport, parfaitement remis à neuf
CHRYSLER	–	1956 2 portes, toit rigide, tout équipé
CHRYSLER	–	1956 sédan tout équipé
MERCURY	–	1955 sédan, transmission automatique

GRAND SPECIAL
SUR MODELES
1952 ET ANTERIEURS

CAMIONS USAGES

MERCURY 1957, "V-8" — 3½ TONNES, MOTEUR NEUF
FARGO 1954, — 3 TONNES
G.M.C. 1951, — 3 TONNES
et d'autres modèles pour lesquels aucune offre raisonnable ne sera refusée.

Chez votre vendeur de confiance depuis plusieurs années

Michaud & Fils Auto Inc.

58, EVECHE RIMOUSKI, P. Q. TEL. RA 3-2237

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES,
S'ADRESSER A NOS REPRESENTANTS — RA 3-2237

JEAN MICHAUD TEL. RA 3-5201
MAURICE MICHAUD TEL DA 3-8146
DAVID GUY TEL. RA 3-6784

DES PRIX *a l'Ancienne*
SERVIS *A LA MODERNE*

CHEZ VOTRE

AMI

ALBERT MICHAUD INC.

ALBERT MICHAUD INC

A LA FERRONNERIE

Réduisez vos frais de peinture!



ENDURANCE GLIDDEN

Une couche d'ultra-blanc— équivaut à deux couches!

ENDURANCE
ULTRA BLANC
Pinte 1.99 Gal. 6.89

SPREAD SATIN
Pinte 1.89 Gal. 6.19

SPECIAL EXTERIEURE
Blanc, gris, vert, rouge
Gallon 3.99

SPECIAL EXTERIEURE
Blanc seulement
Gallon 2.89

SEMI-LUSTRE
INTERIEUR
Choix de couleurs
Gallon 4.89

ULTRA-FLAT
"LATEX"
A base de caoutchouc
Choix de couleurs
Gallon 4.69

UNE CANNE A PECHER "Lancer léger"
UN MOULINET à lancer langer. Valeur $8.00
LES DEUX **5.29**

MALAXEUR ELECTRIQUE Portatif. Grand spécial **12.49**

SCIE ELECTRIQUE Portative. Grand spécial **41.69**

ASSORTIMENT COMPLET
DE CHAUDONS, CASSEROLES, POELONS, ETC., ETC.,
DE MARQUE
"CORONET"
A VOTRE CHOIX

ESCOMPTE 25% ESCOMPTE

AU RAYON DES MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Vérifiez et comparez CES PRIX

LAVEUSE et SECHEUSE Automatiques "Thor" **399.00**

TV ADMIRAL 21 pouces console **189.00**

POELE ELECTRIQUE 24 pouces **129.00**

Mobilier de chambre Lit, bureau, commode, table de nuit **119.00**

Laveuse électrique conventionnelle avec pompe **109.00**

Mobilier de boudoir Style scandinave - 2 morceaux **99.00**

Mobilier de cuisine Prix à partir de **89.00**

POLISSEUSE "Sunbeam" et "Hoover" **39.00**

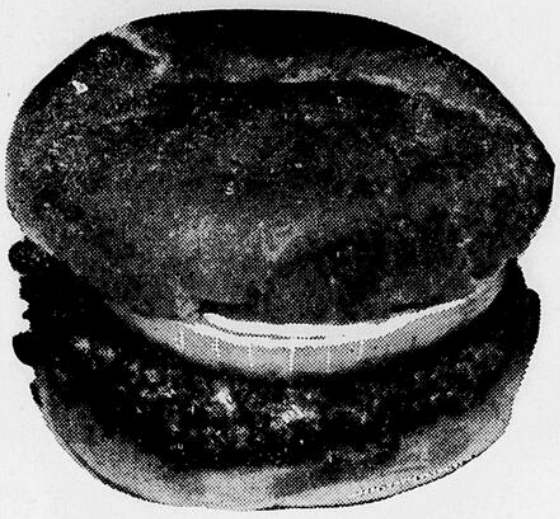
VALISES DE VOYAGE pour messieurs **19.00**

Termes : comptant, plan budgétaire, plan mise de côté

LOT DE LAMPES
DE TABLE ET DE PLANCHER
A VOTRE CHOIX
SPECIAL **7.89** SPECIAL

DES PRIX SERVIS à l'Ancienne *à la Moderne*

Boeuf haché 2 Lb .49



CUISSEAU DE VEAU. Lb .49
6 à 7 livres

CROUPE et SURLONGE VEAU. Lb .59
4 à 5 livres

JAMBON CUIT tranché. Lb .89
Idéal pour vos sandwiches

SAUCISSE FRAICHE Legrade. Lb .49

BOEUF DE L'OUEST SEULEMENT — PREMIERE QUALITE
ROTI — BOEUF A SOUPE — ROSBIF — STEAK
NE CHERCHEZ PAS... NOUS L'AVONS

GRATIS

Avec toute commande de $3.00 et plus à notre comptoir des viandes, vous recevrez
1 PAQUET ½ Lb DE BACON "WILSIL"



Nouvelle recette de "Burgers" Sur Brochette à votre étalage Carnation

Lait Carnation Format 16 oz. 4 pour .59

Boeuf Haché 2 lb .49

PAINS A HAMBURGERS

8 pains .17
12 pains .25

Tout le monde gagne
AU CONCOURS LEVER:
$140,000
DE PRIX!

10 PREMIERS PRIX:
CHEVROLETS ★ corvair

50 SECONDS PRIX:
PHONOS PORTATIFS STÉRÉO HI-FI seabreeze

500 TROISIÈMES PRIX:
NÉCESSAIRES DE PHOTOGRAPHIE argus 75

ET UN COLLIER DE PERLES POUR CHAQUE CONCURRENT
Oui, chaque concurrent recevra, dès la clôture du concours, un superbe collier de perles!

ACHETEZ SIMPLEMENT UN DE CES 4 FAMEUX PRODUITS LEVER... ET INSCRIVEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT!



JUS DE FRUITS "CYPRESS GARDEN"

ORANGES	20 oz., 2 pour	.31
	48 oz.,	.35
PAMPLEMOUSSES et ORANGES	20 oz., 2 pour	.31
	48 oz.,	.35
PAMPLEMOUSSES	20 oz., 2 pour	.29
	48 oz.,	.31

CONFITURES

AUX FRAISES "VACHON"

Pot 24 oz. .49

GRATIS : pot 9 oz. gelée pommes

CRISCO

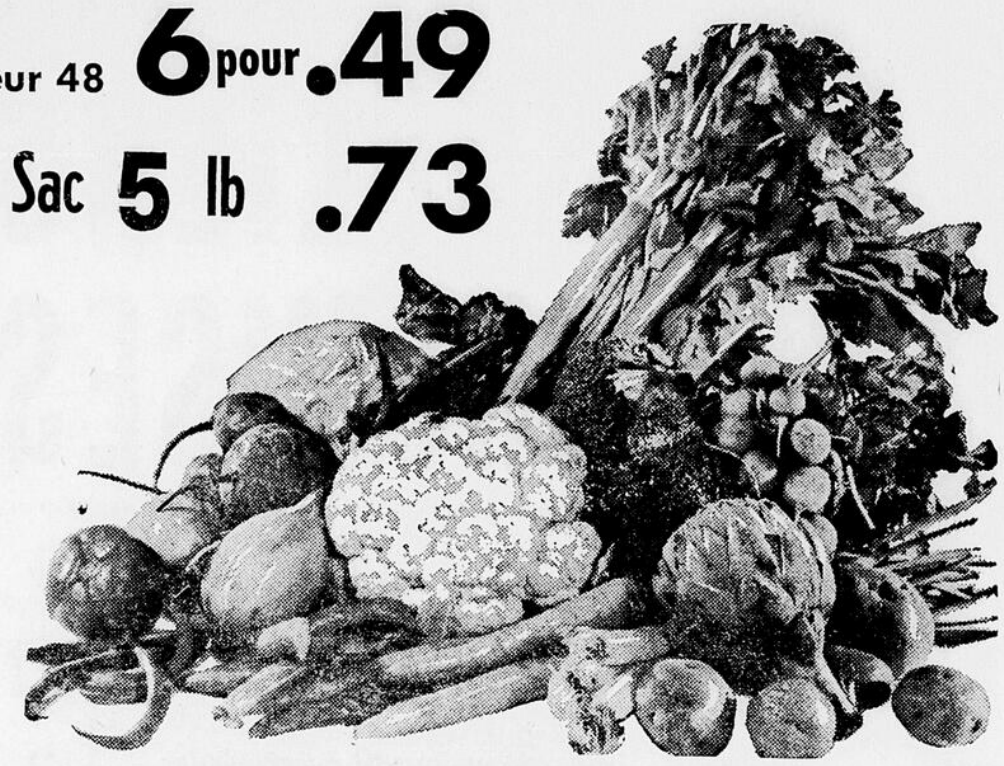
Lb .31

CHEZ VOTRE AMI

ALBERT MICHAUD INC

PAMPLEMOUSSES Grosseur 48 **6** pour **.49**

POMMES "Lobo" Sac **5** lb **.73**



BANANES 2 lb **.29**

FRAISES FRAICHES Chopine **.47**

CELERI gros pieds **.29**

CONCOMBRES Californie **3** pour **.37**

BLE D'INDE Sur épis Cello 5 épis **.41**

FEVES jaunes Lb **.29**

BREEZE Format géant **.75**

PRAISE SAVON 6 barres pour **.79**

SWAN Format géant **.75**

PEPSODENT GRATIS: PEIGNE et BROSSE Format économique **.85**

HUILE MAZOLA 32 oz. **.79**

CIRE "CRYSTAL KLEEN" 40 onces **.99** GRATIS: 1 - 16 oz. de KLEEN AID

GARNITURE A TARTES "E.D. SMITH" Pêches et raisins Rég. 2 pour .77 SPECIAL Les deux **.59**

Thé "SALADA" 90 sacs **.75**

FEVES AU LARD "GRAHAM" Jarre 15 oz. **2** pour **.35**

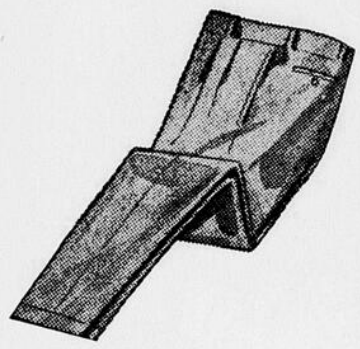
LIVRAISON GRATUITE | ESCOMPTE 3% | VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT

A la Mercerie pour Hommes



BAS — POUR HOMMES. NYLON OU TOUT LAINE. NOUVELLES TEINTES. NOUVEAUX MOTIFS. **.99**

PANTALONS — de toilettes pour garçons. Couleurs assorties, rayés ou unis. Gr. 24 à 34. **2.79**



SOULIERS — de jeux pour garçons. Genre mocassin. Brun seulement. Gr. 1 à 6. **3.39**

CHEMISES — pour hommes. Laine et dacron. Couleurs assorties "Ascot Shirt" et "B.V.D.". S. M. L. **3.89**



GRAND SPECIAL

PANTALONS DE TOILETTE **4.79**

POUR HOMMES
GRAND CHOIX DE COULEURS

Prix à partir de

A la Lingerie pour Dames



GILETS — "Pullover" pour fillettes. Coton, encolure "bateau", sans manche. Tailles 7 à 14 ans. **.49**



BLOUSES — "Broadcloth" pour dames. Sans manche. Boutons à l'avant. Gr. 32 à 38. **.89**

ROBES — de coton pour fillettes. Très bonne qualité. Biais élastique à la taille. Gr. 3 à 6X et 7 à 14 ans. **.99**

COTON — Imprimé mercerisé. Teintes et dessins nouveaux. Idéal pour vêtements sport. 36 pouces de largeur. **3** vgs **.99**

GRAND SPECIAL

JUPONS **.99**

à la taille, pour dames. Rayonne, crêpe, nylon. Large dentelle au bas. Gr. : S. M. L.

Pour vos ANNONCES
Signalez RA 3-6529

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Mercredi, le 15 juin 1960

Pour NOUVELLES
signalez
RA 3-6528 ou 3-6418

Fêtes du centenaire de St-Alexis

9 familles occupant une terre ancestrale seront honorées

A l'occasion des fêtes du centenaire de la paroisse de St-Alexis, il y aura des décorations de décernées à des paroissiens. Comme il s'agit du centenaire d'une paroisse agricole, les membres du comité ont jugé bon de signaler la grande contribution de l'agriculture dans le développement de la paroisse. Le comité a décidé de signaler le mérite des familles qui, soit directement ou par alliance, ont occupé le même lot que leurs ancêtres.

Voici la liste de ces familles :

Famille Dubé, représentée par M. André Dubé, occupant le lot de l'ancêtre maternel (lot 8, rang du portage), Alexis Arseneault (1870);

Famille Pitre, représentée par M. Jean-Moïse Pitre, occupant le lot de l'ancêtre maternel (lot 1, rang 1, rivière Ristigouche), Alban Pitre (1871);

Famille Pitre, représentée par M. Jules Pitre, occupant le lot de l'ancêtre (lot 5, rang 1, rivière Ristigouche), Alfred Pitre (1871);

Famille Blaquière, représentée par M. Israël Blaquière, occupant le lot de l'ancêtre (lot 6, rang 1, rivière Ristigouche), Jos. Blaquière (1868);

Famille Gallant, représentée par M. Jérôme-B. Gallant, occupant le lot de l'ancêtre (lot 12, rang 1(rivière Ristigouche) AndréB. Gallant (1871);

Famille Bossé, représentée par M. Adrien Bossé, occupant le lot de l'ancêtre de son épouse (lot 2, rang 2, rivière Ristigouche) Sylvain Pitre (1866);

Famille Poirier, représentée par M. Georges Poirier, occupant le lot de son ancêtre maternel (lot 4, rang 3, rivière Ristigouche), Sylvestre Gallant (1866);

Famille Gallant, représentée par M.. Philias-M. Gallant, occupant le lot de l'ancêtre (lot 5, rang 3, rivière Ristigouche), Sylvestre Gallant (1869);

Famille Diotte, représentée par M. Joseph Diotte, occupane le lot de l'ancêtre de son épouse (lot 18, rang 2, rivière Matapédia), Napoléon Doiron (1870).

CENTENAIRE DE LA PAROISSE ST-ALEXIS DE MATAPEDIA

Le 4 juillet, lundi, ouverture, à 10 heures a.m., par une messe solennelle à laquelle assistera Son Ex. Mgr C.-E. Parnt, archevêque de Rimouski. A midi, banquet. A 8 heures, le soir, grand pageant historique, et à 10 heures 30, attractions diverses (chant et danses du folklore) au kiosque.

Le 5 juillet, mardi, également messe solennelle à 10 heures. A 2 heures, visite dans la paroisse et décoration des plus anciennes familles. Le soir, pageant ea ttractions.

Le 6 juillet, mercredi, service pour les défunts. L'après-midi, défilé des chars allégoriques. Le soir, pageant, attractions; le tout se terminera par un grand feu d'artifice.

N.B.— On trouvera sur place toutes les facilités voulues pour les repas.

Dans le but de perpétuer le souvenir des desservants et des curés de la paroisse de St-Alexis de Matapédia, il a été décidé d'ériger deux pierres tombales au cimetière. Chaque gard du nom, on notera les années pendant lesquelles il y a nom des desservants et des curés y seront inscrits et, en re-exercé son ministère et la date du décès, s'il y a lieu.

Qui doit assister au congrès de l'ACELF?

L'inscription est de $15.00 par personne et donne droit aux manifestations, aux réceptions, aux excursions et à la documentation complète des travaux du congrès.

Tous les organismes s'occupant d'éducation (les Commissions scolaires, les sociétés St-Jean-Baptiste, les fédérations, associations et syndicats d'instituteurs et institutrices, et les associations patriotiques et culturelles des paliers supérieurs ou paroissiaux), sont invités à déléguer au moins quelques-uns de leurs membres ou à se faire représenter, en se chargeant des frais d'inscription, par des instituteurs ou institutrices de leur localité et cela, dans le but de puiser à la source même une documentation capitale sur un sujet essentiel au rayonnement de notre culture et de notre nationalité.

Les Cercles pédagogiques des paroisses se feront un devoir d'assurer leur présence à ce congrès.

Logement

On trouvera (sur réservation préalable au Secrétariat de l'ACELF, C. P. 51, Rimouski) logement dans les hôtels de la ville, les motels des environs et les chambres louées chez des particuliers (dans ce dernier cas, seulement pour les délégués qui en feront la demande). Les prix sont ceux qui sont reconnus et autorisés par le Service provincial de l'Hôtellerie.

Rimouski, ville française et hospitalière, souhaite à l'avance aux congressistes de l'ACELF une cordiale bienvenue.

$80,000 pour les services maritimes dans le Bas St-Laurent

Dans les crédits supplémentaires présentés aux Communes par le ministre des Finances, on note un montant de 80,000.00 affectés par le ministère des Transports au soutien des services maritimes dans le Bas du Fleuve.

One ne spécifie pas à quelle fin précise cette somme sera affectée.

Clinique orthopédique de Rimouski



Dr YVON MORIN



Dr GUY MARTINEAU

Les docteurs **YVON MORIN** et **GUY MARTINEAU** sont heureux d'annoncer l'ouverture de leur bureau de consultations, à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski. Chirurgiens spécialistes dans les maladies des os et des articulations, les docteurs Morin et Martineau ont fait leur entrainement complet à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville.

Port des "shorts" et costumes de bain interdit à Rimouski

Aucune personne, âgée de sept ans ou plus, ne devra porter des "shorts" et des "costumes de bain" dans les limites de la ville soit pour stationner ou circuler, non recouverts d'une jupe, jupon ou manteau pour le sexe féminin ou d'un pantalon ou chemise pour le sexe masculin, soit à pied, à cheval, en bicycle ou en voiture, sur les rues, ruelles, avenues, trottoirs, parcs ou places publiques dans cette municipalité.

Le terme "shorts" employé dans le règlement municipal signifie une culotte ne descendant qu'à mi-cuisse.

Toute ou chaque infraction à ce port de "shorts" ou "costumes de bain" sera punie d'après le règlement municipal.

Yvon Desrosiers,
Chef de Police.

Une école de 12 classes à Amqui

Une écode de douze classes pour garçons, subventionnée en grande partie par le gouvernement provincial, sera construite à l'extrémité de la rue Roy, côté est du village. Cette école servira à donner le cours primaire de la 1ère à la 7e année. Les travaux débuteront au commencement de juillet.

Assemblée des infirmières

L'assemblée bi-annuelle conjointe de l'A.I.P.Q. et de l'A. I. C. C. se tiendra le 18 juin, à l'Ecole des Infirmières de Rimouski.

Toutes les infirmières du district No 1, de Gaspé à Rivière-du-Loup, sont cordialement invitées.

Qu'on se le dise !

Téléphoniste à sa retraite

à Amqui

Mlle Mathilda St-Laurent, d'Amqui, se retire après avoir donné 46 ans de service comme téléphoniste à Amqui, pour la Corporation de Téléphone de Québec, connue aujourd'hui sous le nom de Québec-Téléphone.

A cette occasion, ses compagnes de travail se sont réunies à la salle du Café Ruest pour lui offrir un cadeau-souvenir.

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
Région de l'Atlantique

Soumission

POUR

la construction de voies d'évitement privées pour le ministère des Travaux publics, à St-Anaclet, province de Québec.

Les travaux comporteront le défrichement, l'essouchement, le nivellement, clôtures, fossés, ponceaux, etc., pour amener le terrain au niveau requis pour l'apose de voies d'évitement privées sur une longueur d'environ 3.22 milles depuis St-Anaclet jusqu'au Quai de la Pointe-au-Père, Province de Québec.

Des soumissions cachetées, adressées à M. R. P. Puddester, Ingénieur en Chef de la Région, Chemins de Fer Nationaux, Moncton, N.-B., et portant l'indication à l'extérieur "Confidentielle—Soumission pour voies d'évitement privées à St-Anaclet, Qué", seront reçues jusqu'à 12.30 P.M., heure avancée de l'Atlantique, le 24 juin 1960.

On pourra consulter les plans, devis, formules de contrat et instructions aux soumissionnaires et obtenir les formules de soumissions aux bureaux suivants :
Ingénieur de Division - Campbellton, N.B.
Ingénieur de Division - Edmundston, N.B.
Ingénieur-en-Chef de la Région, Moncton, N.-B.
Le Ministère des Travaux Publics, Rimouski, Qué.

Les entrepreneurs de bonne foi pourront emprunter les plans sur dépôt de la somme de cinquante dollars ($50.00) par chèque certifié payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada, lequel dépôt sera remboursé dès que les plans auront été retournés en bon état.

Seules les soumissions soumises sur les formules fournies par la Compagnie des Chemins de Fer, conformément aux instructions aux soumissionnaires, seront prises en considération. La plus basse ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

D. V. Gonder
Vice-président et Directeur Général.

Moncton, N.-B.

Congrès Diocésain Lacordaire

A RIMOUSKI — DIMANCHE, LE 26 JUIN

500 INITIES

BANQUET — 1500 COUVERTS — 50¢

GRANDE KERMESSE

sur le terrain de la Fabrique, près de l'école Elisabeth Turgeon, au profit de la future église de la paroisse de St-Pie X, de Rimouski

les 18, 19 et 20 juin

MAGNIFIQUES PRIX A GAGNER
ATTRACTIONS SPECIALES

L'ENDROIT IDEAL
POUR L'ACHAT DE VOS CADEAUX
Emballage de fantaisie — Livraison et expédition à l'extérieur à nos propres risques

au Bleu de Roi ENR.

N'OUBLIONS PAS ! DIMANCHE, 19 JUIN,
LA FETE DES PERES
Très belles suggestions da cadeaux qui lui plairont sûrement.

Mme René Desrochers, présidente du CED St-Germain

Mardi soir, le 7 juin, avait lieu la dernière assemblée mensuelle du Cercle d'Economie Domestique St-Germain.

Après la lecture des rapports des différents comités, il y eut élection d'un nouveau conseil qui se compose comme suit : présidente, Mme René Desroches; 1ère vice-présidente, Mme Raymond Caron; 2e vice-présidente, Mme Bertrand Ross; conseillère trésorière, Mlle Marie-Paule Michaud; 2e conseillère, Mme Irenée Gendreau; 3e conseillère, Mme Théophile Beaupré; 4e conseillère, Mlle Madone Henri.

Pour terminer cette réunion, M. l'abbé Laurentin Lévesque, aumônier du Cercle, présenta un film fort apprécié sur son voyage à Rome.

Bonjour à toutes et bienvenue à l'automne prochain.

Amqui

Va-et-vient.— Madame Léopold Proulx et sa fillette Bertille, de Trois-Pistoles, ont passé la semaine chez M. et Mme Arthur Boulianne.

— Mme Antoine Joubert est présentement à Montréal où elle visite sa famille.

— Mme Jean-Marie Paré était à Rivière-du-Loup, au début de la semaine, pour assister aux funérailles de Mme Hilaire Duchesne.

— Le caporal Lionel Guy, de l'ARC, et Mme Guy, ainsi que leur fils Christian, sont arrivés à Montréal, dernièrement, à bord de l'Homeric, après avoir fait un stage de 3 ans à Metz, France. Ils passeront un mois dans leurs familles respectives, à Amqui, Val-Brillant et ils habiteront ensuite Ottawa.

Naissances.— Une fille est née à M. et Mme Jean Castonguay (Jeannete St Jean), d'Amqui. L'enfant fut baptisée, le 21 mai, sous le prénom de Lucie. Parrain et marraine, M. et Mme Noël St-Jean, oncle et tante de l'enfant. Mlle Louisette St-Jean portait sa nièce.

— Une fille à M. et Mme Charles-Etienne Paquet (Gertrude Gonthier), d'Amqui, baptisée sous les prénoms de Marie-Gemma-Lynda. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Gonthier, oncle et tante de l'enfant. Mme Eugène Lévesque portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

Mariage.— Mlle Janine Gagnon, L.Ph., fille de M. et Mme Jean-Baptiste Gagnon, d'Amqui, et M. Yvon Corbeil, m.s.s., fils de M. et Mme J.-René Corbeil, de Montréal, recevaient la bénédiction nuptiale, samedi, le 11 juin, en l'église St-Benoît-Labre, d'Amqui, à 10 h 30. M. l'abbé Léopold Beaulieu, curé des Boules, oncle de la mariée, a béni le mariage.

PROCHAINS MARIAGES

M. et Mme Bernardin Lévesque, de Mont-Joli, ont le plaisir d'annoncer les mariages de leurs filles Bertha avec M. Robert Hammond, de St-Quentin, N.B., et Huguette avec M. Roch Fortin, de Les Boules.

Les mariages seront bénits par M. l'abbé Wilfrid Huard, curé de la paroisse Ste-Bernadette-Soubirous, en l'église Notre-Dame de Lourdes, de Mont-Joli, samedi le 9 juillet, à 9 heures. La réception aura lieu à l'hôtel Gaspésiana, de SteFlavie.

La troupe Renaissance chez-nous, cet été

Une pléiade d'artistes visitera la Gaspésie et le Bas St-Laurent durant les mois de juillet et août.

Parmi tant d'autres, nous accueillerons avec plaisir tous les artistes de la "Troupe Renaissance" durant les vacances.

Ces artistes au talent vif et ardent vous feront rire et oublier vos soucis avec la présentation de leur pièce à l'affiche "Lorsque l'enfant paraît", d'André Roussin.

La troupe vous donne donc rendez-vous aux dates prévues dans chacune de vos paroisses. Réunissez vos amis et rendez-vous en foule. Vous ne rirez que plus ! C'est une comédie à ne pas manquer, une comédie qui vous fera oublier vos soucis de chaque jour et qui vous rendra de bonne humeur.

ST-DONAT

Mme Cyprien Bérubé est revenue d'un voyage à Québec où elle fut l'invitée de sa soeur Mme Gilles Dubé, avant le départ de celle-ci pour Gagnonville où elle ira rejoindre son mari à l'hôpital du lac Janine.

Naissance

Marie-Dominique, enfant de M. et Mme Dave Duchesne (Renée Rioux). L'enfant est née à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, le 10 juin, et a été baptisée, le 12, à la cathédrale de Rimouski, par M. le chanoine René Roy, de l'Archevêché, oncle de Mme Duchesne. Les parrain et marraine étaient les grands-parents de l'enfant, M. J.-Arthur Rioux, agronome, et Mme Rioux; Mlle Louise Rioux portait sa nièce pendant la cérémonie religieuse.

Médecin vétérinaire à Trois-Pistoles

M. René Lavoie, M.V., diplômé de l'Ecole de Médecine Vétérinaire de St-Hyacinthe, vient d'ouvrir, en la ville de Trois-Pistoles, son bureau-hôpital pour les animaux, à 28 rue Vézina, Trois-Pistoles. M. Lavoie est originaire de St-Denis de Kamouraska; il a fait ses études élémentaires dans sa paroisse et son classique à l'Université du Sacré-Coeur, de Bathurst, au Nouveau-Brunswick et, depuis quatre ans, à l'école de St-Hyacinthe. Il prend la succession de M. R.-H. Robichaud, M.V.

Nouveaux conseillers à Les Boules

MM. Arsène Leblond, marchand, et J.-C. Marcheterre, industriel, ont été réélus conseillers de la municipalité de Les Boules, pour un second mandat. M. Alexis Lévesque, qui s'est retiré de la vie municipale, a été remplacé par M. Léonce Lebel. Ces messieurs siégeront avec le maire M. Philippe Castonguay, les conseillers Armand Guy et Gilbert Gagnon.

Hygiène et Santé

VOTRE UNITE SANITAIRE présente les activités de la semaine

par M.-A. Dion, E.-H.

Clinique de vaccination et d'immunisation :
Rimouski-Est : jeudi 23 juin à 10 heures.

Clinique antituberculeuse :
Rimouski (U.S.) : mardi 21 juin de 1 h. 30 à 3 h. 30.

POUCE RECONFORTANT

Chez un petit enfant, se sucer le pouce est une habitude qui ne doit pas se poursuivre après la première année. Ll s'y adonne peut-être parce qu'il a faim, qu'il est fatigué ou qu'il s'ennuie. C'est peut-être aussi un réconfort contre la peur, la jalousie ou une trop grand sévérité.

TRUITE DE 28 LIVRES — 40 POUCES

Cette truite brune qui pèse 28 lbs, 9 onces, est la plus grande qu'on ait jamais pêchée dans les eaux Nord-américaines. Longue de 40 pouces et large de 24 pouces, il a fallu 45 minutes à June Squires (ci-dessus) pour la capturer au moyen d'une ligne de 8 lb. Ce poisson géant est présenté par Hovie Weeker, ancienne étoile de hockey des Toronto Maple Leafs.

GRANDE VENTE D'ETE

Commençant vendredi, 17 juin, à 9 hres A.M.
TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN



EST REDUITE DE 10 à 40%

- LAINAGES A MANTEAUX ET A COSTUMES
- SOIE IMPRIMEE — COTON — TOILE
- MARQUISETTE A RIDEAUX ET DRAPERIES, ETC.

Faites votre couture et ECONOMISEZ

DRAPS A MANTEAUX ET A COSTUMES 20% réduction

SOIE IMPRIMEE Pour la confection de vos robes. Valeur de 1.95 à 2.95 la verge. Réduit à 1.59

COTON IMPRIME pour robes et jupes. Prix rég. 1.49 à 2.25 la verge, réduit à .95 à 1.49

DRAPERIES MARQUISETTE A RIDEAUX Réduit de 10%

CHAPEAUX GANTS BOURSES Réduit de 30%

A SACRIFIER A 50%

UNE GRANDE QUANTITE DE COUPONS

PROFITEZ DE CES SPECIAUX !

FOYER du TEXTILE
Tél. RA 3-2773 Case Postale 663
225, rue St-Germain RIMOUSKI, Qué.

SPECIAL DE LA SEMAINE sur GILETS SLACKS JUPES

NOIR & BLANC ENR.

CONFECTION POUR DAMES
4 Rouleau RIMOUSKI Tél. RA 3-6040

Spécialités : Vêtements pour le deuil
Service 24 heures

Inspection du poste de pilotage aux Escoumins

Au cours de la semaine dernière, plusieurs haut fonctionnaires du ministère des Transports, dont M. Roach, ingénieur de district, M. McLaren, ingénieur régional, le capitaine Gendron, chef des pilotes, accompagnés des capitaines Gaston Rousseau et André Bédard, respectivement président et directeur de l'Association des pilotes fluviaux, étaient en voyage d'inspection aux Escoumins, poste actuel des pilotes afin de déterminer si de temporaire qu'elle est actuellement, l'installation du poste des pilotes deviendra permanente.

Il y a deux endroits possibles, soit le quai actuel situé à l'ouest du village ou l'Anse-aux-Basques, située à environ 3 milles à l'ouest. Ce dernier endroit est mieux protégé des vagues, cependant que la construction d'une aile à l'actuel quai en voie de réparation rendrait ce poste de tout repos.

Après une tournée d'inspection de deux jours, les officiers sont retournés à Québec où un rapport sera préparé, recommandant ou rejetant, selon les renseignements recueillis, l'établissement permanent du poste aux Escoumins.

La plupart des pilotes de même que les directeurs de leur Association sont favorables à ce que le poste demeure aux Escoumins.

Une partie de la Côte Nord ne contient que peu de fer

L'hon. W.M. Cottingham, ministre des Mines, vient d'autoriser la publicatio nd'un rapport préliminaire sur la région du lac Georget (moitié Est), district électoral de Saguenay.

Cette région, d'une superficie d'environ 180 milles carrés, se trouve à 160 milles au nord-nord-ouest de Sept-Iles et à environ 20 milles au nord du mont Reed. Elle comprend la plus grande partie du canton de Boucault et des parties des cantons de Claudel, de Surveyer, de Roz, de Gomez et de Sevestre. Le travail géologique a été fait en 1959 par A.J. Sinclair pour le Service de la Carte Géologique du ministère des Mines.

Toutes les roches de la région appartiennent au Précambrien. La plupart sont des schistes et des gneiss d'origines diverses, recoupés ici et là par quelques intrusions basiques. La région des monts Reed et Wright est remarquable, en général, par ses nombreux gisements à basse teneur d'origine sédimentaire, mais on n'a pu retracer que de rares indices de la présence de tels gisements dans la région étudiée. Cependant, comme une bonne partie du territoire est recouverte de terrain glaciaire d'apport, il est possible qu'on puisse en découvrir à l'aide de méthodes géophysiques.

On peut obtenir des copies de ce rapport (R.P. No 414), de même que la carte qui l'accompagne, à l'échelle d'un mille au pouce, e ns'adressant au ministère des Mines ou aux autres bureaux du ministère situés ailleurs dans la province.

Radio Sacré-Coeur

Neuvaine au Sacré-Coeur
(suite)

Les causeries de la semaine du 20 au 25 juin 1960 :

Dimanche : Roland Boyle, s.j. Le Coeur de Jésus et la souffrance.

LUNDI : Roland Boyle, s.j. La nouvelle alliance, présence réelle. Chant par les Amis de la Mélodie de Chicoutimi.

MARDI : Roland Boyle, s.j. La nouvelle alliance, le sacrifice de la messe. Chant par les Soeurs de l'Assomption de Nicolet.

MERCREDI : Roland Boyle, s.j. La nouvelle alliance, la communion. Chant par l'Institut Familial des Soeurs Grises de Montréal.

JEUDI : Rolande Boyle, s.j. La consécration, échange d'amour. Chant par les Pères Jésuites de Montréal.

VENDEDI : Roland Boyle, s.j. Corédempteurs avec le Coeur de Jésus. Chant par les Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaska.

SAMEDI : Roland Boyle, s.j. Le Coeur de Jésus, source de joie et de fécondité spirituelle. Chant par les Soeurs de la Présentation de St-Hyacinthe.

CJBR — 6 heures a.m.

Funérailles de M. Adhémar Sirois

A l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Adhémar Sirois, époux de dame Elisabeth Levasseur, résidant à Notre-Dame du Sacré Coeur; outre son épouse, il laisse MM. Jean-Marie Pérusse, de Notre-Dame du Sacré-Coeur; Rosario, de Rimouski; Germaine (Mme Aimé Ross), de Rimouski; ses belles-filles Mme Rosario Pérusse et Mme Edgar Côté, de Ste-Anne-des-Monts; ses beaux-frères et belles-soeurs Mme Albert Sirois, de Rimouski; Mme Philippe Sirois, aussi de Rimouski; Jean-B. Sirois, de Hauterive; MM. Louis Levasseur, de New-Bedford Mass.; Thomas Levasseur, Fall-River; Mme Henry Gamache, de Fall-River, et Mme Daniel, de Montréal.

M. Sirois était agent d'assurances et avait été mesureur de bois pour la compagnie Price Brothers pendant près de cinquante ans; il a été secrétaire municipal de sa paroisse, commissaire-ordonnateur de la Ligue du Sacré-Coeur et de la Société des Artisans Canadiens-Français; ancien gérant de la locale de la Société des Artisans, membre du Tiers-Ordre; il avait été décoré de l'Ordre de Long Service de la compagnie Price Brothers. Citoyen toujours dévoué aux organisations paroissiales et civiques, il a terminé une carrière bien remplie après quelques mois de maladie soufferte avec courage et résignation.

Le service a été chanté, le 6 juin, en l'église de Notre-Dame du Sacré-Coeur, par Mgr Ls-Philippe Saintonge, P.D., V.G., de l'Archevêché de Rimouski. La levée du corps avait été présidée par M. le chanoine Léonard Lebel, chancelier de l'archidiocèse; un petit-fils du d-funt, M. Claude Ross, portait la croix; portaient le cercueil, MM. Michel, Ls-Philippe, Jean-Baptiste, Edilbert, Armand Sirois et Omer Gendron, neveux. MM. Germain Ross et Emmanuel Parent ont fait la collecte pendant l'office religieux. La bannière et la croix du Tiers-Ordre, par MM. Valmore Langis et Napoléon Dubé; le drapeau du Sacré-Coeur, par MM. Wilfrid Patry et Arsène Côté; le drapeau des Artisans, par M. Irenée Rousseau; le drapeau du Cercle Lacordaire, par M. Raymond Marceau, de N.-D. du Sacré-Coeur.

Au choeur, M. le curé Ls-David D'Auteuil, M. l'abbé Wilbrod Blanchet, de l'archevêché, et M. l'abbé Maurice Chouinard, curé de St-Yves.

On a remarqué une nombreuse assistance, aux funérailles, de parents et d'amis venus rendre un témoignage d'estime au défunt et à la famille; nommons M. Louis Lafresnaye, de Rivière-du-Loup, qui s'était joint à la chorale paroissiale; M. John Burgess, délégué de la Cie Price Brothers; M. Gaston Gagné, gérant du bureau de la Commission d'Assurance-Chômage; M. Paul Dion, aussi du bureau de l'Assurance-Chômage, de Rimouski; MM. Achille Vézina, Adolphe Tremblay, Pierre-Emile Dubé et un grand nombre d'autres amis de la famille.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Claude Ouellet Inc., de Rimouski.

SPECIAUX DE JUIN

UN APPAREIL RCA Whirlpool

pour chaque famille... chaque budget...

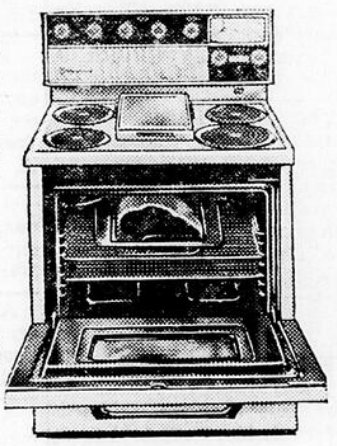


REFRIGERATEUR

Modèle GD-11. 11.2 pi. cu. avec capacité de 9.7 pi. cu pour aliments frais et capacité de 52 lb pour aliments congelés.

POELE

Modèle G-638, gaufrier à même. Sentinelle de rôtis. Rôtisserie à contrôle-interrupteur.



Prix à partir de **$219.95**

Prix à partir de **$169.95**

SUGGESTIONS A L'OCCASION DE LA FETE DES PERES

RADIOS A TRANSISTORS RCA VICTOR

Modèle P-338. Rég. 39.95 pour **34.95**
Modèle P-341. Rég. 49.95 pour **39.95**
Modèle GP-339. Rég. 48.50 pour **42.50**

TELEVISEURS PORTATIFS RCA VICTOR

Modèle 17PT904. Rég. 229.95 - **194.95**
Modèle 17PT908. Rég. 269.95 - **229.95**
Modèle 17PT910. Rég. 249.95 - **219.95**

PAS DE DEPOT — TERMES FACILES



168-A, St-Germain RIMOUSKI Tél. RA 3-4567

AVIS

Les griffes usées d'une bague sont souvent la cause de la perte des diamants. Il en coûte beaucoup moins chers de faire réparer la bague que de remplacer le diamant. Examen et estimé faits gratuitement. Les montures de bagues usées peuvent être réparées et renforcies. Même travail pour pierres de naissance plus échange des pierres usées remplacées par des neuves.

Confiez vos réparations à la

BIJOUTERIE FOURNIER ENR
30 ave de la Cathédrale
RIMOUSKI — Tél. RA 3-3235

Vers la victoire



ALLONS A LA VICTOIRE AVEC DIONNE ET JEAN LESAGE !

NOUS POURRONS JOUR AINSI DU PROGRAMME DU PARTI LIBERAL

Annonce publiée par l'organisation du Parti libéral du comté de Rimouski

PETITES ANNONCES

Minimum .50 — 0.02 le mot — 0.03 le mot en dehors de la région

Les annonces doivent nous parvenir avant 5 heures p.m., le lundi

PAYABLE AVANT PUBLICATION

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT — TEL. RA 3-6528 — 160-B ST GERMAIN

A vendre

Rue de l'Evêché, maison de 45 x 30, deux étages, 2 logements (genre duplex), 7 appartements chacun, cave en ciment. Terrain 60 x 90, payé.

2 lots patentés situés à 25 milles de la ville, 200 acres environ en bois, chalets 16 x 22 et un lac sur lesdits lots.

4 terrains situés sur la rue Léonard et un sur la rue St-Germain, zone commerciale. Bonnes conditions.

Sacré-Coeur (route nationale), maison 45 x 30 (bungalow), 8 appartements, système de chauffage eau chaude, à l'huile, dans les planchers. Les tapis restent. Terrain 75 x 125, payé. Bonnes conditions pour prompt acheteur.

TERRAINS

Sacré-Coeur : 3 terrains sur la rue Laurier, de 60 x 90.

2 terrains (zone commerciale) situés dans le centre de la paroisse St-Pie X. Les seuls qui restent.

JACQUES MARTIN

COURTIER EN IMMEUBLES
143, Cathédrale Tél. RA 3-2426

A VENDRE
Propriétés

A VENDRE : maison genre bungalow, 7 pièces. Pour informations. s'adresser par tél. à RA 3-8196. (1)

A VENDRE : chalet à St-Narcisse, au bord d'un lac. Bel endroit pour chasse et pêche. S'adresser à Auguste Morneau, 6 Tanguay. Tél. RA 3-4354. (1)

A VENDRE : chalet à l'Anse-aux-Sables. S'adresser au tél. RA 3-4285. 568 Lasalle. (1)

A VENDRE : à Nazareth, maison près du boulevard. Très bonnes conditions; aussi poêle à bois et laveuse. S'adresser au tél. RA 3-4285. 568 Lasalle. (1)

A VENDRE : maison genre bungalow 6 pièces, dans St-Robert .S'adresser par tél. RA 3-6250. (1)

MAISON A VENDRE, 1½ étage, six pièces plus deux chambres de bain. S'adresser à 46-B, St-Joseph, Rimouski. (1)

A VENDRE : maison à vendre, cause de départ. S'adresser à 32, St-François, Nazareth. Tél. RA 3-4347. (1)

A VENDRE : bungalow 5 pièces avec chauffage central. Entrée 220, à Nazareth. S'adresser à 37, Laval, Nazareth. Tél. RA 3-6143. (1)

A VENDRE : part de club avec chalet très moderne, meublé nouvellement construit. A sacrifier pour la moitié du prix coûtant. S'adresser par tél. RA 3-5092. (1)

A VENDRE : maison moderne 2 étages finie plâtre, 9 grandes pièces, chauffage central, cave en ciment, garage, terrain 75 x 170. S'adresser à 4, rue Tessier. Tél. RA 3-3591. (1)

ATTENTION ! Maisons neuves à vendre, aucune offre raisonnable sera refusée, 5 et 6 pièces, chauffage eau chaude dans les plinthes, garages et grands terrains. S'adresser à Ovide Boucher, rue de la Cascade, Sacré-Coeur. (1)

A VENDRE OU A LOUER : chalets à Val-Brillant. S'adresser à Mme F. Ratté, Baie-des-Sables, Cté Matane. Tél. PR 2-4285. (1)

A VENDRE : chalet neuf situé au Rocher-Blanc. S'adresser au tél. RA 3-6426. (1)

A VENDRE : magnifique résidence d'été, 11 pièces, à St-Fabien-sur-Mer. Comptant discutable. Communiquer avec Yves Gagnon, courtier en immeubles, 1080, ave Turnbull, Québec 4. Tél. LA 3-9968. (1)

A VENDRE : chalet meublé au Rocher-Blanc, avec grand terrain, eau courante, électricité, chauffage. Signaler RA 3-3810. (1)

A VENDRE : maison genre bungalow, 5 pièces plus chambre de bain. Conditions faciles de paiement. S'adresser à William Malenfant, 77 Dubé. Tél. RA 3-5137. (1)

A VENDRE : terre près du village de Baie-des-Sables; aussi 2 maisons : 1ère à 2 logements, l'autre de 4 logements, situées sur rue Lasalle, à Nazareth. S'adresser à André Beaulieu, Baie-des-Sables. (1)

A VENDRE : maison deux logements finis moderne, construite depuis 2 ans, grandeur 31 x 40, située à courte distance de l'école et de l'église, à St-Robert. S'adresser par tél. RA 3-3772. (1)

A VENDRE : à St-Fabien-sur-Mer, chalet 20 x 20, eau courante, électricité, entrée 220. Terrain 75 x 100. S'adresser à tél. 44, St-Fabien. (1)

A VENDRE : maison à deux logements au centre de Rimouski. Chauffage central à l'eau chaude. $3,000 à $5,000 comptant, balance à termes faciles. Revenus, $1,800 par année. S'adresser par tél. RA 3-3103. (1)

Paroisse Ste-Agnès : maison à vendre 2 logements de 6 appartements chacun plus chambre de bain, système de chauffage. S'adresser à Paul Robitaille, 30 rue Doucet, Rimouski. (1)

A VENDRE : pour cause de départ, bungalow 25 x 44, fini brique, terrain 80 x 82, 3 chambres à coucher. S'adresser à 118, 13e Rue, Rimouski. Tél. RA 3-3059.

A VENDRE : au lac Noir, chalet meublé mesurant 20 x 22, terrain 70 à 150. S'adresser à Eustache Canuel, 95, 3e Rue, Rimouski. Tél. RA 3-4336. (1)

A VENDRE : maison 2 logements, chacun 5 appartements, chauffage central, centre de la ville, avec comptant, balance mensuelle. Cause de départ. S'adresser à tél. RA 3-4564 ou à 31-A, St-Pierre, Rimouski. 11)

A VENDRE : maison située à 96, 9e Rue, St Pie X, 2 étages, 26 x 28, sur terrain 70 x 90. Vente cause de départ. S'adresser à Clément Ruest, 96, 9e Rue, Rimouski. Tél. RA 3-5796. (1)

A VENDRE : chalet au lac Noir, bon marché. S'adresser à RA 3-5036. (1)

A VENDRE : maison genre bungalow à St-Pie X, 6 pièces, système de chauffage à l'eau chaude. S'adresser à 105, 3e Rue, Rimouski. Tél. RA 3-3625. (1)

A VENDRE : très belle propriété avec grand terrain pour construction motel, sur nouvelle route. Toute offre raisonnable sera considérée. S'adresser à Mme L.-G. Lavoie, Ste-Luce-sur-Mer. (1)

A VENDRE : chalet à St-Narcisse au Lac Plourde, grand terrain, électricité, eau courante. S'adresser à Paul Robitaille, 30 rue Doucet, Rimouski. (1)

A VENDRE : maison genre bungalow 6 pièces, dant St-Pie X, 3 arpents du couvent et de l'église. Extérieur en brique américaine, cave en ciment, plus petit solarium. Le tout très bien fini. Condition : $7,700 comptant, balance $50 par mois. S'adresser par tél. RA 3-8120. (1)

Terrains

TERRAIN A VENDRE : situé sur le chemin St-Valérien, à Nazareth, entrée ouest de Rimouski (succession Bégin). S'adresser à J.-B. D'Amours, 175 Notre-Dame, Trois-Pistoles. Tél. 106. (1A)

A VENDRE : maison à revenu de $4,500 par année, située sur rue de l'Evêché, à Rimouski. S'adresser à 127, de l'Evêché. Tél. RA 3-5250, M. Jean-Paul Roy. (1)

TERRAIN A VENDRE, au lac Noir. S'adresser à 22, rue Hudon. Tél. RA 3-3024. (1A)

A VENDRE : à Ste-Luce-sur-Mer, terrains prêts à construire, boisés, aqueduc, électricité. Très beaux sites à choisir. S'adresser à Bernard Baril, Ste-Luce-sur-Mer. (1A)

TERRAIN A VENDRE : paroisse Ste-Agnès; aussi motocyclette BSA 250. S'adresser par téléphone RA 3-4789. (1A)

A VENDRE : terrain 8,200 pds carrés situé à 49 de l'Evêché. Idéal pour commerce. S'adresser à Gérard St-Pierre, 25-A St-René. Tél. RA 3-6478. (1-A)

A VENDRE : terrain sur 5e rue, 5,100 pds carrés; très bien situé, avec entrée d'eau et d'égouts. S'adresser à RA 3-8336 ou RA 3-5644. (1-A)

A VENDRE : terrain à vendre, 120 x 120, situé rue Montcalm, Nazareth. S'adresser par tél. RA 3-3790. (1-A)

A VENDRE : terrain au Rocher-Blanc, à l'est, du côté de la mer. Bonnes conditions de paiement. S'adresser par tél. RA 3-3833. (1A)

TERRAIN A VENDRE OU A LOUER, eau courante. S'adresser à Albert Parent, 101 rue Tessier, près de l'église de Ste-Odile. (1A)

A VENDRE : terrain à vendre rue Lévesque 71 x 90. S'adresser pour renseignementsà tél. RA RA 3-4542. (1A)

A VENDRE : plusieurs terrains 75 x 91 et plus, service d'aqueduc et d'égout. Au plus bas prix et de très bonnes conditions de paiement. S'adresser à Edgar Lévesque, 18 Tessier. Tél RA 3-4418. (1A)

A VENDRE : terrain situé sur la rue St-René, grandeur 50 x 100. S'adresser à 29 St-Robert, à Mme Romuald Dubé. (1A)

A LOUER : terrain commercial avec entrepôt et bureau, situé au centre de Rimouski. S'adresser par téléphone à RA 3-2588. (1A)

Autos

A VENDRE : Vauxhall 1959 de Luxe, deux tons, 6,500 milles. En très bonne condition. Prix raisonnable. S'adresser au tél. RA 3-6955. (2)

A VENDRE : Buick spécial 1956, très propre, transmission ordinaire, 24,000 (vrai millage); hard top, 2 portes; compris 7 pneus d'été et 4 pneus d'hiver. Très bonnes conditions pour acheteur sérieux. Pour informations, signaler RA 3-3018. (2)

Divers

A VENDRE : tenonneuse, mortaiseur, corroyeur 12", banc de scie 10", scie à ruban, sableuse et 5 serres de 3' à 7'; le tout pour $550. S'adresser à C. P. 92, Rimouski, ou tél. RA 3-6376. (3)

A VENDRE : bicyclette CCM de course, pour fille, équipée, neuve : $50.00. S'adresser à RA 3-3564 ou à 35, ave Rouleau, Rimouski, le soir. (3)

ANIMAUX "Hereford" à vendre, enregistrés ou non enregistrés, âgés de 6 mois à trois ans. S'adresser à Bernard Baril, Ste-Luce-sur-Mer. (3)

A VENDRE : outillage de garage complet.)S'adresser à M. Eugène Lévesque, 88, 1ère Rue, Rimouski. Tél. RA 3-2317. (3)

A VENDRE : matelas seconds, choisis, dans toutes les grandeurs, ressorts ou feutre. Voyez au magasin Sylvio Bellavance, 381 St-Germain. Tél. RA 3-8144.

A VENDRE : Bateau "Speed Liner" de course, moteur 10 à 22 forces, fabrication américaine, $225.00. S'adresser par tél. RA 3-3516. (3)

A VENDRE : roulotte 18 pieds, 2 lits, équipée gaz propane, fournaise, poêle, lampe. Prix $650.00. S'adresser à Noël Ouellet, tél. RA 3-3730. (3)

A VENDRE : poêle Bélanger, un an d'usage. S'adresser à RA 3-3984. (3)

A VENDRE : érable, bouleau, bois mêlé, débité en bois de poêle et fournaise. Charbon. S'adresser à tél. RA 3-3410. (3)

A VENDRE : coffres de cèdre de belle qualité. Choix 3 couleurs. S'adresser à 103 rue Duchesne, Rimouski. (3)

A VENDRE : ameublement de magasin comprenant : tablettes, comptoir, étagère à biscuits et stores vénitiens, etc. Le tout en parfaite condition. S'adresser à RA 3-2091. (3)

A LOUER

BUREAUX

A LOUER : bureaux dans le centre des affaires, à 168 St-Germain, Rimouski. S'adresser par tél. RA 3-2452. (4)

CHAMBRE ET PENSION offertes au centre de la ville, à 282 St-Germain. S'adresser au tél. RA 3-6682. (4)

A LOUER : chambre double avec entrée privée à 36-C de la Cathédrale. S'adresser par téléphone au No RA 3-2577. (4)

A LOUER : chambre au centre de la ville. S'adresser par tél. RA 3-6610. (4)

A LOUER : on offre à louer chambre pour homme seulement. Pension pour hommes et femmes, à 26 St-Paul. Tél. RA 3-8179

A LOUER : chambre avec entrée privée. S'adresser à 8, rue Ste-Anne. Tél. RA 3-5218. (4)

A LOUER : chambres avec entrée indépendante et chambre de bain, pour hommes seulement. S'adresser à 37, rue St-Jacques. Tél. RA 3-3118. (4)

A LOUER : 2 appartements meublés ou non pour couple sans enfant, entrée privée, eau chaude, prélarts fournis, chauffés. S'adresser à 42 Notre-Dame, Rimouski. (4)

A LOUER : chambre et pension pour homme seulement, à 62B, Evêché. S'adresser par tél. RA 3-7231. (4)

A LOUER : belle grande chambre située au centre de la ville. Usage d utéléphone. S'adresser à 19 Rouleau. Tél. RA 3-6091. (4)

A LOUER : grande chambre meublée; permission de cuisiner. Poêle électrique fourni. Endroit tranquille. S'adresser à 108, Cathédrale. Tél. RA 3-3219. (4)

A LOUER : chambre et pension si désirée, pour hommes ou femmes. Usage du téléphone et de la TV. Bon chez-soi. S'adresser à C.-A. Caron, 19 St-Paul, Rimouski, o utél. RA 3-8102. (4)

A LOUER : grande chambre située sur rue St-Germain. S'adresser par téléphone à RA 3-4938. (4)

A LOUER : deux grandes chambres avec entrée privée, lavabo. S'adresser à RA 3-4433, 17 rue Lavoie. (4)

A LOUER : grand appartement meublé, sortie privée, à 7 rue Ste-Anne. Tél. RA 3-4126. (4)

AUBAINE — Meubles Neufs ou usagés. Vente et service télévision "Electrohome". Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères Cherrier, 105, St-Germain. Tél. RA 3-4373.

Logements

A LOUER : grand garage dans centre des affaires, situé à 24, rue St-Paul, pouvant servir pour vulcanisation, poste de service, entrepôt ou encore pour entreposer les chars à $5.00 par mois pour l'hiver. S'adresser à Mme Laura Beaulieu, 26 St-Paul. Tél. RA 3-8179. (5)

A LOUER : logement 5 pièces, 3e étage, situé à 357 St-Germain. S'adresser à 346 St-Germain. Tél. RA 3-3821. (5)

A LOUER : 2 appartements, au premier étage, chauffés et éclairés, à 122, 3e Rue, St-Pie X. Tél. RA 3-6736. (5)

A LOUER : logement 5 pièces chauffé, situé avenue de la Cathédrale. Signalez RA 3-2085, après 5 heures. (5)

A LOUER : petit bungalow sur route nationale, sortie du pont, Nazareth, chauffage air chaud, cave ciment, entrée 220. Signaler RA 3-4308. (5)

A LOUER : logement de 5 pièces, au 1er étage, libre le 1er juillet, à 22 rue Dubé, St-Robert. S'adresser à tél. RA 3-5800 ou à RA 3-2876. (5)

A LOUER : logement 2 pièces, chauffé, meublé. Idéal pour 2 personnes. S'adresser à 228A St-Germain. Tél. RA 3-4893. (5)

A LOUER : logement dans Ste-Agnès, 6 appartements plus chambre de bain, remis à neuf. Entrée 220. Libre 1er juin. S'adresser à 30, rue Doucet, Rimouski. (5)

A LOUER : logement moderne 5 pièces. S'adresser à 7 rue Ste-Anne. Tél. RA 3-4126. (5)

A LOUER : chalet près de la mer, situé au Sacré-Coeur, près de l'hôtel Bellevue. Location à la semaine. S'adresser à 186, Evêché. Tél. RA 3-4525. (5)

A LOUER : 3 appartements plus chambre de bain pour couple sans enfant. S'adresser à 46B St-Joseph. Tél. RA 3-5207. (5)

A LOUER : logement 4 pièces, chambre de bain, eau chaude fournie, entrée 220. Rue St-Germain centrale. S'adresser par tél. RA 3-7098. (5)

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain, bas de maison. S'adresser par téléphone à RA 3-4522. (5)

A LOUER : logement 4 pièces, libre le 1er juillet, chambre de bain en plus, chauffé, près de la cathédrale. S'adresser au tél. RA 3-2183, au Magasin Amiot Enr. (5)

A LOUER : bungalow à Sacré-Coeur, sur la route nationale, près de l'hospice, chauffage moderne à l'huile, 7 pièces, garage et grand terrain. Signaler RA 3-3973. (5)

A LOUER : logement situé à 98 Cathédrale. Signaler RA 3-3112 le jour ou RA 3-4089, le soir. (5)

A LOUER : 2 appartements, chauffés, entrée 220; usage du téléphone. S'adresser à 28, rue Dubé. Tél. RA 3-4535. (5)

A LOUER : chalet à Ste-Flavie-sur-Mer, meublé et chauffé, 5 pièces, entrée 220, chambre de bain complète. S'adresser à PR 5-4920, Mont-Joli, de 5 à 9 heures du soir. (5)

ON DEMANDE

UNE DAME offre ses services pour le lavage du linge à domicile. S'adresser à RA 3-3922. (6)

ON DEMANDE un logement de 5 ou 6 pièces. S'adresser à Mme Marcel Dechamplain, à RA 3-2682 après 5 heures. (6)

ON DEMANDE : fille pour ouvrage général dans hôtel. S'adresser en personne à l'hôtel au Versailles, Pointe-au-Père. (6)

LETTRAGE — TOUS GENRES DE LETTRAGE COMMERCIAL ET AU SCOTCHLITE. ADRESSEZ-VOUS A EMILIEN ALAIN, 83 rue St-Robert. Tél. RA 3-3277.

ON DEMANDE : logement ou maison à louer, 5 ou 6 pièces bas, chauffé; aussi maison à acheter, 2 ou 3 logements, petit comptant. S'adresser à Paul-E. Fournier, 156 rue Armand, Naudville, Lac-St-Jean. (6)

ON DEMANDE : femme ou fille âgée trouverait bon chez-soi et $5.00 par semaine en retour de légers services. Paierons transport. Références du curé exigées. S'adresser à Mme Philippe Lacasse, 2441 Coursol, Montréal (6)

ON DEMANDE à acheter un terrain ou chalet, près d'un lac aux environs de Rimouski. S'adresser à RA 3-6376. (6)

ON DEMANDE une bonne pour ouvrage général dans famille de Rimouski. Bonnes conditions de travail et bon salaire. S'adresser à RA 3-4777 ou C. P. 146, Rimouski. (6)

DIVERS

TURCOTTE TELEVISION SERVICE ENR., 117, 13e Rue. Réparation radios, TV et accessoires électriques. Tél. RA 3-4607. (7)

Mme Marcelle Amiot est heureuse de vous annoncer qu'elle a ouvert un magasin de coupons à 9, rue Sirois. Tél. RA 3-8458. (7)

VIEUX, EPUISE ? Les tablettes toniques OSTREX aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40 ans. Seulement .69. Toutes pharmacies. (7)

A VOTRE SERVICE — Confiez le nettoyage et la réparation de vos radiateurs d'automobiles au Garage Doucet, 4 Evêché. Tél. RA 3-3226. (7)

HOROSCOPE — Une vieille Indienne dira par votre écriture votre caractère, chances, avenir Envoyez votre âge, 6 questions $1.00 à Mme Marguerite Bailly Réserve indienne, Pointe-Bleue

"LES CREATIONS SIRBAIN" : le plus grand centre de fourrures synthétiques au Canada, demande des vendeurs, hommes ou femmes, dans chacune des localités de Québec à Gaspé et le Nouveau-Brunswick. Capital requis : $50.00. Ecrire, téléphoner ou venir. Les Créations Sirbain, 108-A, rue Notre-Dame, Rimouski. Tél. RA 3-3261. (7)

AVEZ-VOUS SONGE AUX POSSIBILITES DE NOTRE AGENCE? Produits connus, indispensables, généreux escompte, encourageant boni, période d'essai de 30 jours pour vous convaincre qu'il est facile de gagner $3.00 de l'heure. Catalogue gratis sur demande. Produits Familex, Dépt G, 1600 Delorimier, Montréal. (6)

AU COUPON STE-AGNES, grand choix de tissus à la verge. Venez voir nos bas prix, à 376 St-Germain, Rimouski. (7)

PLOMBIER — Pour tous vos travaux de plomberie et de chauffage en général, adressez vous avec confiance à Jean Yockell, entrepreneur en plomberie, 22, rue Tessier, Rimouski. Tél. RA 3-3769. 7

EST-CE TON CAS ?
Si tu veux boire et le peux, c'est tont affaire.
Si tu ne veux pas boire et ne le peux,
C'est notre affaire.
Alcooliques Anonymes, C. P. 13, Rimouski. Tél. RA 3-6224. (7)

ATTENTION ! ATTENTION ! Nous sommes acheteurs de peaux de boeuf au plus haut prix du marché. Pour toutes informations, s'adresser à Pierre-Paul Moreau, 114 rue St-Laurent, tél. RA 3-4122. (7)

REOUVERTURE DU SALON UNIC



Mesdames ! Revenue récemment de Montréal où elle s'est perfectionnée dans l'art de la coiffure, Mme Ls-Ph. Pelletier avise sa clientèle qu'elle sera de nouveau à sa disposition pour tout ce qui concerne les cheveux. Satisfaction à toutes. Merci de l'encouragement passé.

Rendez-vous à
42, Notre-Dame
Tél. RA 3-6998
Cadeaux avec permanentes d'ici le 1er juillet

RAJEUNISSEZ VOTRE VOITURE AVEC UN *moteur refait* APPROUVÉ PAR Ford



- Remplacement en un jour
- Garantie du reconstructeur: 90 jours ou 4,000 milles (selon le premier chiffre atteint)

Livraison immédiate
Conditions faciles de paiement

Ouellet Automobiles LIMITEE
337, St-Germain
Rimouski
Tél. RA 3-3327

ARGENT A PRETER

"COAST TO COAST REAL ESTATE LTD."

$1600. à $100,000. première et deuxième hypothèque, période de 5 ans, consolidation de dettes en proportion de la valeur immobilière, villes et campagnes. Pour informations, s'adresser à notre agent local :

CLEMENT LABBE 65-C, boulevard St-Germain RIMOUSKI
C. P. 183 — Tél. RA 3-5196

BUREAU A LOUER

dans l'édifice de la Banque Canadienne Nationale, avenue de la Cathédrale, Rimouski : 532 pieds carrés, avec, en plus, usage d'une voûte.

S'adresser à Casgrain & Casgrain, avocats, Edifice de la Banque Canadienne Nationale, Rimouski.

VAGABOND A QUATRE PATTES

Lorsque ses gardiens, employés de la James B. Cullen Company à Woodstock, Ont., se sont aperçus que Félix manquait à l'appel, ils craignirent qu'il était parti pour de bon. Puis, quelqu'un s'est rappelé l'avoir vu fureter autour d'un wagon de marchandises du C. N., destiné à St-Jean, N.-B., avec une charge de farine. Une dépêche fut immédiatement envoyée aux autorités du C.N. de ce port de mer et le wagon fut retracé. En ouvrant la porte, on a retrouvé chaton, un peu affamé, mais sain et sauf. Le voyage de retour se fit bien plus agréablement pour M. Félix, grâce à ses bienfaiteurs, les divers agents de messageries du C.N. qui l'ont pris en garde. Ici, le chauffeur de messageries du C.N., Edward R. Elliott, lui sert quelques friandises durant un bref arrêt à Moncton.

A VENDRE

RESIDENCE GARAGE et

situés dans le centre de Rimouski, à 4, rue de l'Evêché. Commerce établi depuis 23 ans, comprenant outillage complet. Egalement résidence voisine du garage. Vente pour cause de santé. Très bonnes conditions pour acheteur sérieux. Inutile de se présenter si pas intéressé. S'adresser à 4, rue de l'Evêché. Téls. RA 3-3226 ou RA 3-3227.

Bertin & FILS LTEE.

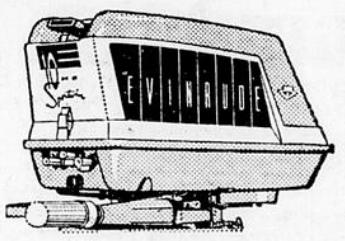
DECORATEURS

REMBOURREURS

de meubles
Remodelage
Polissage
Réparations
de matelas

Fabricants de matelas et meubles
Spécialistes en tapis
383 St-Germain RIMOUSKI
RA 3-6555

Une p'tite partie de pêche?



Tout le monde choisit

EVINRUDE *en 1960!*

Ne perdez pas de précieuses heures de pêche à cause d'un moteur hors bord capricieux. Faites l'acquisition d'un hors bord Evinrude, sûr et efficace. En tête de tous les fabricants de hors bord depuis plus de 50 ans, Evinrude vous offre les moteurs pour la pêche les plus sûrs, les plus résistants.

Admirez les nouveaux hors bord de 10, 5½ et 3 CV aujourd'hui même.



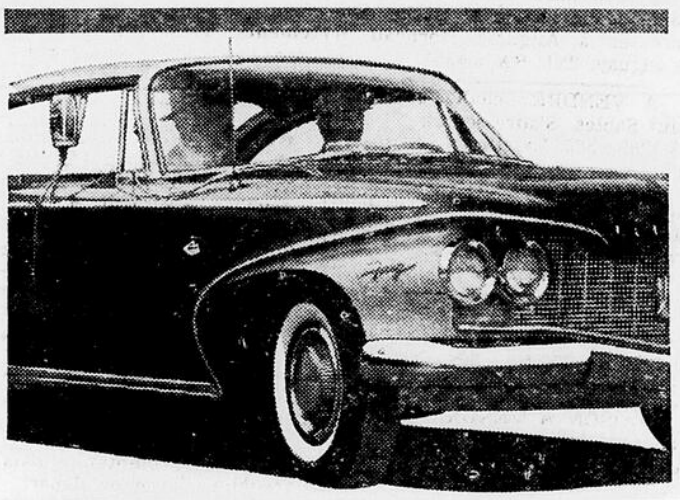
Passez voir votre **DÉPOSITAIRE EVINRUDE** pour tous conseils sur les sports nautiques, un service d'entretien qualifié et des conditions de paiement faciles. Son adresse se trouve dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique. *Demandez notre catalogue gratuit.* Toutes puissances certifiées par l'O.B.C.

Fabriqué au Canada par **Evinrude Motors** Peterborough, Canada—Division de Outbord Marine Corporation of Canada Ltd.

LES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS CANADIENS DE MOTEURS HORS BORD

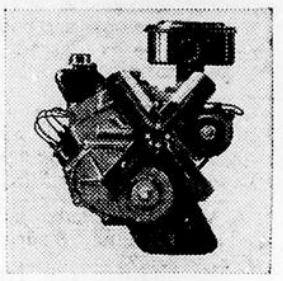
LA FERRONNERIE DE RIMOUSKI INC.
155 St-Germain Tél. RA 3-6506
RIMOUSKI

JUSQU'OÙ UNE PLYMOUTH VOUS CONDUIRA-T-ELLE AVEC UN GALLON D'ESSENCE?



VOUS NOUS LE DIREZ... APRÈS UN ESSAI PERSONNEL DE L'ÉCONOMIE DE LA PLYMOUTH!

Laissez faire les experts. Ce qui compte, c'est le millage que *vous* obtenez quand vous conduisez *vous-même* la toute nouvelle Plymouth '60. Nous sommes désireux de vous laisser juger par vous-même de l'économie de la Plymouth, c'est pourquoi nous vous offrons *d'en faire un essai personnel*. C'est vous qui êtes au volant. C'est vous qui contrôlez l'expérience. Notre indicateur d'économie spécial vous révèle exactement le millage que vous obtenez, à un dixième de mille près!



Essayez donc la Plymouth et son fameux moteur six cylindres Economy 30-D et contrôlez-en le millage! Faites un essai personnel d'économie Plymouth dès aujourd'hui! Votre dépositaire Plymouth vous attend.

★★★★★★★

Plymouth—gagnante de l'épreuve d'économie Mobilgas 1957-58-59-60

MICHAUD & FILS AUTO INC.
58, rue Evêché RIMOUSKI Téléphone RA 3-2237

M. Charles Belzile, élu Grand Chevalier, à Rimouski

M. Charles-B. Belzile a été él grand chevalier du conseil 2843 des Chevaliers de Colomb, de Rimouski, lors de l'assemblée générale des membres, tenue jeudi soir dernier à la salle du conseil. Il succède à M. Jean-Louis Dionne, grand chevalier sortant de charge.



M. Roland Page fut élu député grand chevalier en remplacement de M. Léopold Fillion, dont le terme était expiré. M. Raymond Bissonnette, réélu chancelier; M. Marcel Pépin, réélu secrétaire-archiviste; M. Marc Doucet, élu secrétaire-trésorier, et M. Jean-Marc Forrest a été nommé par le Bureau suprême secrétaire-financier. M. Léonard Therriault a été nommé par le Grand Chevalier, intendant; Me Charles-Alphonse Beaulieu, réélu avocat, et le Dr Marcel-A. Boudreau fut nommé par le Grand Chevalier, médecin pour le Conseil 2843. On a également réélu le cérémoniaire M. Gaétan Lavoie. Les sentinelles intérieures sont MM. Charles-Edouard Chabot et Omer Bouchard. Sentinelles extérieures: MM. Amédée Tremblay et Jean-Marie St-Pierre. M. René Bissonnette, 1er syndic, a été élu pour un 3e terme; M. Raymond Sirois, 2e syndic, pour une 2e terme, et M. Raphaël Chabot, 1er syndic pour un terme. M. Jean-Louis Dionne devient ex-grand chevalier, et le Dr Marcel Boudreau, député de district. Tous ces officiers formeront le bureau de direction du Conseil 2843 des Chevaliers de Colomb pour l'année 1960-61.

Généreuse collaboration pour le succès de l'Expo de T.-Pistoles

On sait que, chaque année, la Chambre de Commerce locale offre aux citoyens et à toute la région de Rivière-du-Loup, Témiscouata, Rimouski, une attraction d'une durée de quatre jours attendue impatiemment du public. Cette attraction, c'est l'Exposition Industrielle et Commerciale.

Tous savent que pour mener à bien une organisation de ce genre, les organisateurs ont besoin d'aide dans tous les domaines, et tout particulièrement dans la décoration et l'aménagement de l'aréna où se tient cette exposition. Cette année, la tâche a été confiée à M. Albert Bouchard, homme d'un dévouement inlassable. C'est toujours avec plaisir que M. Bouchard fait profiter les associations locales de ses connaissances illimitées sur les travaux manuels, et tout spécialement la Chambre de Commerce qui ne pourrait réaliser tous ses travaux si ce n'était de l'aide bénévole de ce généreux travailleur et de ses adjoints MM. Réjean Côté, Arthur Boucher, Romuald Côté, Paul Rioux, Roger Rioux, Gérard Pelletier, Henri Thibault.

C'est aussi lui qui a pris à charge l'exécution d'une clôture qui entoure le terrain de baseball ou balle-molle. On sait que la Chambre de Commerce a défrayé la moitié du coût de cette clôture, afin que nos jeunes de l'O.T.J. puissent profiter plus efficacement de la belle saison.

De plus, cette année, les exposants se réjouissent d'avoir dans leur kiosque un plancher, lequel est, une fois de plus, le travail bénévole de M. Bouchard et de ses hommes. Sans le dévouement de ces généreux collaborateurs, l'Expo ne connaîtrait certainement pas l'éclat d'un tel succès. Tous les organisateurs de cette 7e exposition remercient sincèrement tous ces travailleurs bénévoles pour leur immense coup de main à notre organisation.

Le jour de la St-Jean-Baptiste à l'Exposition de Trois-Pistoles

Les 24-25-25-27 juin, aura lieu l'Exposition Industrielle et Commerciale des Trois-Pistoles. L'ouverture officielle aura lieu vendredi, le 24 juin, à 2 heures de l'après-midi, en présence de personnalités religieuses et civiles.

La bénédiction des kiosques sera suivie de quelques allocutions de courte durée.

En dehors, le Carrousel "Martin Carnaval" fera aussi son ouverture à la même heure. Il y aura du plaisir pour tous: cuves, montagnes russes, chevaux de bois, grande roue, etc.

Comme spécialité à l'aréna, soirée d'amateur à 10 h. 30 p.m., mettant en vedette les talents régionaux, tant dans le domaine du chant, danse, musique instrumentale, etc.

Tous ceux qui sont intéressés à se produire en public doivent s'adresser à M. Régis Belzile, de Trois-Pistoles, le président de ces activités. Des prix magnifiques couronneront les efforts de chacun.

Rendez-vous, du 24 juin, à l'aréna des Trois-Pistoles, pour l'ouverture officielle de l'Expo Industrielle et Commerciale de la région.

Fournisseurs de matériaux admis dans l'Ass. des Constructeurs

L'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent Inc. a tenu, aux Loisirs St-Germain, de Rimouski, son assemblée mensuelle, présidée par M. Claude St-Hilaire, i.p.

Un règlement fut amendé pour permettre l'admission en tout temps de l'année des fournisseurs de matériaux qui désireraient se joindre à cette association. Après l'amendement, on a admis la maison Adrien Guay & Fils Inc. dans les cadres de l'association. Toutefois, l'association ne peut accepter un membre de l'extérieur qui s'adjoint une personne de la région, cette pratique n'étant pas conforme aux règlements.

Chances d'avancement

Serez-vous relégués au second rang lorsque de bons emplois se présenteront? Perdrez-vous vos chances d'avancement parce que vous n'aurez pas suffisamment d'instruction? Ou bien serez-vous prêt à relever le défi en tirant le meilleur parti possible de vos années d'études? Il n'y a vraiment aucune limite à ce qu'on peut accomplir quand on a une bonne formation.

Ne l'oubliez pas. Il est sage de rester à l'école.

Maître de poste

à Rimouski

Le ministère des Postes vient de désigner M. Henri Gélinas pour assumer la direction de son bureau à Rimouski. Le nouveau maître de poste de la ville de Rimouski, M. Gélinas, entrera en fonctions incessamment.

Il succède à M. J.-Aurèle-V. Lavoie, décédé subitement, qui avait d'ailleurs quitté le bureau de Rimouski, le 25 avril, depuis sa nomination comme surintendant régional de la Gaspésie.

DECEDE



M. Maurice Banville, de St-Yves, décédé le 20 mai, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski. Il était âgé de 53 ans et était l'époux de dame Rachel Legendre.

BAIN APRES BAIN — LAVAGE APRES LAVAGE

vous ne manquerez jamais d'eau

AVEC UN

chauffe-eau

ELECTRIQUE ISOLE

Vous aurez de l'eau chaude à toute heure et tous les jours, pour la vaisselle, la lessive, la douche, le bain, la toilette personnelle et les travaux ménagers pour

AUSSI PEU QUE

10¢ PAR JOUR

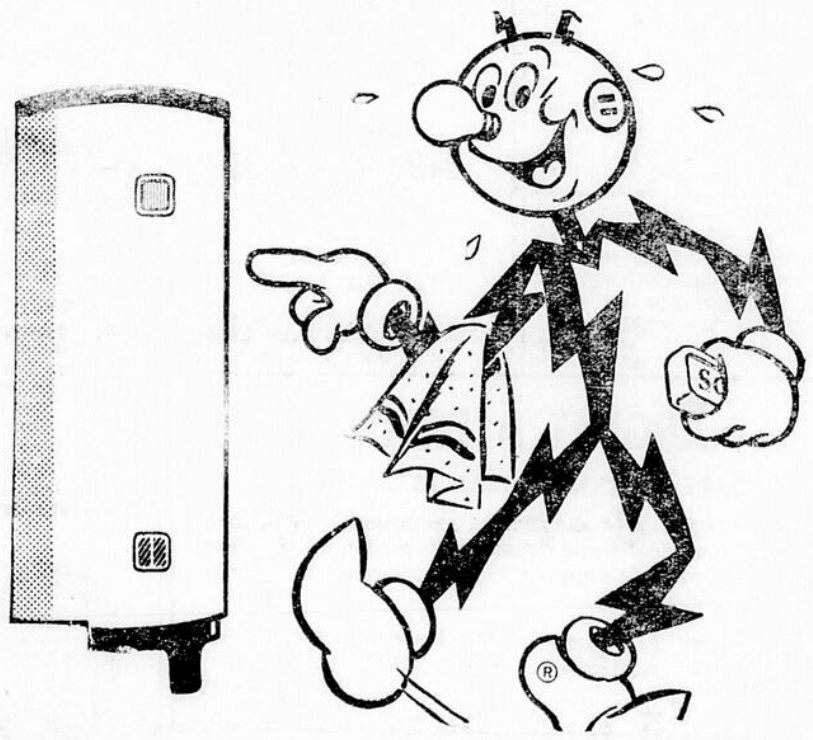
Un chauffe-eau isolé électrique élimine l'alimentation des feux, la saleté et surtout l'attente. Jamais de perte d'électricité, ni de danger de surchauffage.

Prix à partir de

$99.00

Conditions faciles

$10.00 comptant $5.00 par mois



Installez chez vous un CHAUFFE-EAU électrique isolé de qualité avec capacité suffisante pour vos besoins. PROFITEZ DE NOS BAS PRIX.

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Amqui - Cabano - Mont-Joli - Matane - Rimouski - Matapédia - St-Jean de Dieu - Trois-Pistoles

"Avoir été"

Gilbert Cesbron a conquis un immense public en lui parlant d'amour, car toutes les histoires qu'il nous a racontées depuis quinze ans sont des histoires d'amour. Mais il y a plusieurs formes d'amour, et celle qui tente le plus Gilbert Cesbron, c'est celle qui met en jeu l'enfant. Depuis son premier roman, Les Innocents de Paris, qui mettait en scène de jeunes écoliers, il ne s'est jamais longtemps détourné de l'enfance, soit qu'il l'ait peinte dans sa misère en écrivant Chiens perdus sans colliers, soit qu'il l'ait étudiée dans la plus prodigieuse aventure qu'elle puisse vivre, lorsqu'il nous a donné Vous verrez le Ciel ouvert. Cette fois-ci, dans un roman pathétique et tendre, c'est de l'amour paternel qu'il veut nous entretenir en nous racontant la merveilleuse histoire d'un vieil homme et d'un enfant.

Le vieil homme l'attrape rudement par le bras et le dépose sur le trottoir. Par ce simple geste, Kleber Demartin vient de se trouver un fils et Patrick vient de se trouver un père. Pendant quatre ans, c'est le bonheur, et puis le petit garçon devient adolescent, et un beau jour le vieil homme s'écriera : "Tu ne me dis jamais plus rien !" Entre les générations se creuse un fossé que seul beaucoup d'amour permet de franchir. Mais Patrick a rencontré une jeune fille. La vie est là qui l'attend...

Sur ce thème éternel, Gilbert Cesbron a écrit le plus émouvant, le plus beau de ses romans.

Le Cercle du Livre de France, 40, rue Molière, Montréal.

C'est l'temps qu'ça change dans le Parti Libéral

et qu'il sache que la province de Québec

1 - ne veut pas d'un apprenti dans la politique provinciale.
("La principale qualité que doit posséder le chef d'un parti dans le Québec, c'est une grande expérience de la politique provinciale."—*René Hamel.*)

2 - ne veut pas de centralisateur d'Ottawa pour le diriger.

3 - ne veut pas d'immigration inconsidérée, cause de chômage: (1,533,000 immigrants de 1948 à 1958.)

4 - ne veut pas d'administration déficitaire dans QUÉBEC.
(Dette d'Ottawa, au temps de Lesage, accrue de $2000. millions en 10 ans.)

5 - ne veut pas de gaspillage comme dans la construction de L'IMPRIMERIE DE HULL ($12 millions.)

6 - ne veut pas de gaspillage comme dans la fabrication de L'AVION CF-100 REJETÉ ($200 millions.)

7 - ne veut pas de gaspillage comme dans la construction de la LIGNE MID-CANADA ($30 millions.)

8 - ne veut pas de gaspillage comme dans la construction du MUSÉE "GRAHAM BELL" ($375,000.)

En attendant qu'ça change dans le Parti Libéral, le peuple voudra continuer sa marche...



VERS LES SOMMETS avec BARRETTE et l'Union Nationale

PUBLIÉ PAR L'ORGANISATION DE L'UNION NATIONALE

EXPLICATIONS SUR LA LOI PROVINCIALE DE L'HABITATION

TEXTE DES AMENDEMENTS A LA LOI POUR AMELIORER LES CONDITIONS DE L'HABITATION

Au cours de la dernière session la législature de la province de Québec a procédé à divers amendements à la Loi pour améliorer les conditions de l'habitation.

La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement est devenue organisme éligible aux termes de la Loi provinciale pourvu que les emprunteurs construisent ou aient construit des habitations conformes aux barêmes de la Loi pour améliorer les conditions de l'habitation.

La convention requise entre la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement et l'Office du crédit agricole, Service de l'habitation familiale, est signée, et les Banques à charte la signeront sous peu.

Outre la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal et la Banque d'Economie de Québec les banques suivantes sont devenues éligibles et soumettront le cas des requérants sans délai : La Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Ecosse, La Banque Toronto-Dominion, La Banque Provinciale du Canada, la Banque Canadienne de Commerce, La Banque Royale du Canada, La Banque Canadienne Nationale, La Banque Impériale du Canada.

Les requérants n'ont pas besoin de se déplacer ou de tenter des démarches car les organismes prêteurs adresseront eux-mêmes, à leurs emprunteurs, les formules requises. Ces formules dûment remplies devront alors être transmises au Service de l'habitation familiale de l'Office du crédit agricole pour étude définitive.

Principales prescriptions de la Loi:

Article I — Application

Les présents règlements (ci-après appelés "les règlements"), s'appliquent à l'administration par l'Office du crédit agricole du Québec, de la "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation", (ci-après appelée "La Loi").

Article II — Année fiscale

L'année fiscale de l'Office du Crédit agricole du Québec commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Article III — Bénéficiaire

Peut bénéficier des avantages de la présente Loi, toute personne qui, originairement construit, fait construire ou acquiert ou dont l'épouse construit, fait construire ou acquiert une habitation nouvelle pour son usage permanent et celui de sa famille, conformément aux prescriptions mentionnées aux présents règlements. (Au sens de la Loi, une habitation nouvelle est une habitation en construction ou construite, mais dont le requérant éligible est le premier occupant, et dont la finance pour laquelle on demande le rabais d'intérêt est la première finance sur cette habitation).

Les bénéfices ne peuvent être transférés à un acquéreur subséquent, sauf dans le cas du décès du soutien de famille ou de son conjoint, ou dans le cas de permutation du propriétaire qui reçoit déjà le rabais d'intérêt aux termes de la présente Loi, par son employeur à un endroit situé à vingt-cinq (25) milles ou plus de l'endroit de son emploi précédent et pourvu, dans le cas de cette permutation, qu'elle ait été effectuée dans les douze (12) mois de la date de l'occupation de la maison par le propriétaire permuté.

Article IV — Qualifications du requérant

a) Le requérant doit être marié, ou reconnu comme soutien de famille (est soutien de famille, celui ou celle qui a, à sa charge, une personne envers laquelle il a des obligations légales, soit à titre de père et mère vis-à-vis les enfants, soit à titre d'enfants vis-à-vis leur père et mère).

b) Le requérant ni son épouse, ne doit être propriétaire d'aucune autre habitation permanente.

c) Le requérant doit posséder les fonds nécessaires pour payer la différence entre le coût de construction ou d'achat et le montant du prêt en première hypothèque.

d) Une obligation garantie par seconde hypothèque peut être permise, pourvu que le montant de ce prêt additionnel n'excède pas 15% de la première hypothèque, sauf si les deniers garantis par deuxième hypothèque proviennent d'un fonds de pension ou de tout fonds de secours (Staff Benevolent Fund) créé par l'employeur au bénéfice de ses employés ou par les employés eux-mêmes, auquel cas le montant de l'obligation ne sera permise sauf dans le cas où les plans de lotissement et plans de maison seront soumis à L'Office du Crédit agricole du Québec en triplicata, **préalablement à la construction de la maison** et auront été approuvés par les régisseurs de l'Office.

Article XI — Nature du prêt

Tout prêt, pour bénéficier des avantages de la présente Loi, doit :

a) être consenti à un emprunteur qualifié aux termes desdits règlements, ou à son épouse, si elle possède les mêmes qualifications, soit par une caisse populaire, soit par une société de prêts, ou par tout autre organisme dûment autorisé ou reconnu aux termes de la Loi.

b) être fait pour tout terme n'excédant pas trente ans;

c) être remboursable par versements mensuels, trimestriels ou semestriels.

Article XII — Taux de l'intérêt

Le taux d'intérêt ne devra pas excéder six et trois quarts pour cent (6¾%) l'an et devra être payable en même temps que le principal. En vertu des amendements apportés à la Session 1959-60, la portion d'intérêt qui sera remboursée par l'Office sera calculée sur l'intérêt couru et payé par l'emprunteur, depuis le dix-huit mars 1960.

Article XIII — Pouvoirs du prêteur

Chaque prêteur autorisé peut :

a) fixer lui-même l'evaluation de toute construction nouvelle sur laquelle il désire consentir un prêt;

b) déterminer la proportion de chaque prêt par rapport à la valeur de la construction;

c) utiliser ses propres barêmes d'évaluation;

d) établir le mode de remboursement, par annuités ou autrement;

e) arrêter les conditions de l'acte d'obligation ou de prêt, sous réserve des prescriptions de l'article suivant.

Article XIV — Acte d'obligation

Chaque prêteur autorisé peut utiliser ses propres formules d'acte d'obligation soumises à l'Office du Crédit agricole du Québec, (Service de l'Habitation familiale).

L'emprunteur pourra rembourser par anticipation, la totalité ou une partie de la créance, après un an de la date de l'acte d'obligation, moyennant ou non une indemnité égale à trois mois d'intérêt sur le montant alors dû;

L'acte d'obligation devra mentionner un délai de quatre-vingt-dix jours, pour l'exécution forcée de la clause de dation en paiement, l'emprunteur pouvant toujours donner l'immeuble, au prêteur, en paiement, de la créance et accessoires, nonobstant tout délai.

Article XIX — Libération de l'Office.

● L'Office du crédit agricole du Québec (Service de l'Habitation familiale) est, dès le défaut, libéré de l'engagement de payer la proportion d'intérêt fixée par la Loi; il en avise avec diligence l'emprunteur ou l'acquéreur et le prêteur, à leur dernière adresse connue à l'Office.

Article XX — Recours de l'Office.

L'Office du Crédit agricole du Québec (Service de l'Habitation familiale) conserve contre l'emprunteur ou l'acquéreur, tout recours légal en remboursement de la somme reçue sans droit.

Article XXI — Remise en vigueur.

Tout emprunteur, qui par défaut, a cessé de bénéficier des avantages prévus par la Loi, peut être rééligible s'il se conforme de nouveau aux conditions déterminées par son acte d'obligation, par la Loi et les règlements.

Article XXII — Conventions avec les prêteurs.

● L'Office du crédit agricole du Québec (Service de l'habitation familiale) est autorisé à signer avec les caisses populaires ou Fédération des Caisses populaires ou "Credit Unions" ou Fédération de "Credit Unions" ou Sociétés régies par la Loi des Syndicats coopératifs ou avec les Sociétés de prêts ou Corporation ou Banques, ou tous autres organismes autorisés à prêter sous l'empire de la Loi, toute convention conforme aux règlements et dont les termes et conditions auront été approuvés par le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil.

Article XXIII — Services publics.

Les bénéfices en vertu de la "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation" ne seront pas accordés au propriétaire ou acheteur d'une maison construite sur un terrain ne fournissant pas les services publics municipaux réguliers (tel que service d'egout et d'aqueduc) à moins que le requérant, propriétaire de la maison fournisse à l'Office, avant le commencement des travaux, un plan de lotissement, le plan de la maison et un rapport du Ministère de la Santé du Québec sur la condition du terrain, lequel rapport devra comporter une recommandation sur la superficie minimum requise pour assurer le fonctionnement parfait de l'égout projeté et obtienne, avant le commencement des travaux de construction de la maison, l'approbation de l'Office du crédit agricole du Québec.

Article XXIV — Ventes.

● Les bénéfices que reçoit tout propriétaire, en vertu de la Loi, ne peuvent être transférés à un acquéreur subséquent, sauf dans le cas du décès du propriétaire ou de son conjoint,

NATURE DE L'HABITATION

L'habitation doit :

a) Ne contenir qu'un ou deux logements (dans cette dernière alternative, l'un devra servir d'occupation permanente à l'emprunteur et à sa famille, et l'autre pourra être loué).

b) Chaque logis devra comprendre cinq pièces habitables, dont trois fermées des quatre côtés pouvant servir comme chambre à coucher. Toutes les chambres devront être construites au-dessus du niveau du sol, c'est-à-dire qu'une chambre dans le sous-sol ne pourra être considérée comme une des cinq pièces réglementaires.

Dans le cas d'une habitation à 1½ étage, comprenant quatre chambres au rez-de-chaussée, dont deux devront être des chambres à coucher et un etage supérieur non achevé, l'habitation se qualifiera pourvu qu'on ait accès à l'etage supérieur par un escalier complété et que l'intérieur soit suffisamment aménagé pour être rendu habitable à peu de frais.

c) Mesurer au moins cinq cents pieds de superficie habitable, à l'exclusion des corridors et salles de bain.

d) Etre construite de matériaux de bonne qualité et située à la distance légale des lignes de division de chaque lot.

e) Etre construite dans les limites d'une ville ou village organisé.

COUT

Le coût maximum de toute construction d'une habitation à logis unique ne doit pas dépasser $12,500.00, y compris le prix d'acquisition du terrain, et le coût maximum de toute construction d'une habitation à deux logements ne doit pas dépasser $17,000.00, y compris le prix d'acquisition du terrain.

Ce coût doit comprendre tous suppléments et extras.

PRET

a) Tous les prêts en vertu de la Loi provinciale doivent être consentis par des compagnies d'assurance, sociétés de prêts ou de fiducie, corporations ou Banques spécialement autorisées ou par la Société Centrale d'Hypothèques et de logement, reconnue comme prêteur autorisé ou par des caisses populaires ou "Credit Unions".

b) C'est le prêteur qui détermine le montant à prêter sur l'habitation.

c) Le terme du prêt ne devra pas excéder 30 ans. Ce prêt devra être constaté par acte d'obligation portant hypothèque, lequel acte devra contenir:

1 — Le privilège de rembourser par anticipation, après un an de la date de l'acte d'obligation, moyennant une indemnité

b) Une obligation garantie par seconde hypothèque peut être permise, pourvu que le montant de ce prêt additionnel n'excède pas 15% de la première hypothèque, sauf si les deniers garantis par deuxième hypothèque proviennent d'un fonds de pension ou de tout fonds de secours (Staff Benevolent Fund) créé par l'employeur au bénéfice de ses employés ou par les employés eux-mêmes, auquel cas le montant de l'obligation additionnelle ne devra pas excéder 25% de la première hypothèque.

Article V — Demandes des Caisses et des Sociétés de prêts

Chaque caisse populaire ou Union régionale ou Fédération des Caisses populaires, ou chaque "Credit Union" ou Fédération de "Credit Union" ou chaque société régie par la Loi des syndicats coopératifs, ou chaque société de prêts ou Corporation ou Banque, désirant que ses emprunteurs bénéficient du rabais d'intérêt prévu par la Loi, doit :

a) faire la demande d'autorisation par écrit à l'Office du Crédit agricole du Québec (Service de l'Habitation familiale);

b) être reconnue par arrêté en conseil (Note : La caisse populaire ou "Credit Union" ou tout organisme régi par la Loi des Syndicats coopératifs, n'a pas besoin d'être autorisé par arrêté en conseil);

c) signer un acte de convention avec l'Office, aux conditions déterminées par arrêté en conseil.

Article VI — Nature de l'habitation ou construction nouvelle

Toute construction ou habitation nouvelle doit :

a) Mesurer au moins cinq cents (500) pieds de superficie, mesure anglaise, à l'exclusion des corridors et chambre de bain;

b) Contenir un ou deux logis avec ou sans dépendances;

c) Contenir, au-dessus du niveau du sol, au moins cinq pièces par logis, dont trois chambres à coucher fermées, en outre de la chambre de bain.

d) Etre construite avec des matériaux de première qualité.

e) Etre détachée de toute autre habitation et être à la distance prévue par la Loi des lignes de division de chaque lot; cependant elle peut être contiguë, avec ou sans mitoyenneté, à l'une des lignes latérales du lot. De plus, l'Office aura le droit d'accepter toute autre mitoyenneté.

Article VII — Evaluation

Le prêteur doit fournir à l'Office, l'évaluation de la maison et l'évaluation du terrain, aux fins du prêt hypothécaire. Dans aucun cas, l'évaluation de la maison ne doit dépasser onze mille cinq cents dollars ($11,500.00) pour une habitation à logis unique ou quinze mille dollars ($15,000.00) pour une habitation à deux logis.

Article VIII — Coût de la construction et prix d'acquisition

Le coût de construction ou le prix d'acquisition de la nouvelle habitation, y compris le coût du terrain, ne doit pas dépasser la somme de douze mille cinq cents dollars ($12,500.00) pour une maison unifamiliale et dix-sept mille dollars ($17,000.00) pour une maison à deux logements, sauf pour les cas où le requérant-propriétaire aura acquis son terrain avant le premier juillet mil neuf cent cinquante-quatre. L'Office se réserve toutefois, le privilège d'estimer la valeur de la maison, et du terrain, nonobstant le coût déclaré.

Article IX — Contribution de l'Office

La contribution payable par l'Office du crédit agricole du Québec en vertu de la Loi, au cas d'un prêt excedant sept mille dollars, ($7,000.00) ou douze mille dollars ($12,000.00) est limitée respectivement à la proportion d'intérêt payée à échéance sur sept mille dollars, ($7,000.00) pour une habitation à logis unique ou à la proportion d'intérêt payée à échéance sur douze mille dollars ($12,000.00) pour une habitation à deux logis. Cette contribution est payable par versements mensuels, trimestriels ou semestriels, suivant conventions intervenues avec chaque prêteur autorisé.

Article X — Lotissement

Tout terrain sur lequel une habitation nouvelle sera construite aux fins de la Loi, doit mesurer en tout temps, au moins cinquante pieds (50') de largeur sur soixante-quinze (75') de profondeur, mesure anglaise; aucune exception à ce règlement n'est permise, pourvu que le terrain ait une superficie d'au moins cinq mille pieds carrés (5,000 p.c.).

Article XI — Conditions de l'octroi

Le prêteur autorisé ne peut consentir un prêt garanti par hypothèque, à moins que le requérant ne soit propriétaire du terrain sur lequel la maison doit être construite, ou ne soit sur le point de le devenir, ou ne soit propriétaire d'un terrain sur lequel il a droit de construire une habitation familiale.

Article XII — Prêts consentis avant l'octroi

Le prêteur autorisé ne peut consentir un prêt garanti par hypothèque avant que l'Office du crédit agricole du Québec (Service de l'Habitation familiale) ait approuvé le requérant, la maison et le terrain.

Article XIII — Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt ne doit pas excéder six pour cent (6%) l'an.

Article XIV — Durée du prêt

Le terme du prêt ne devra pas excéder 30 ans. Ce prêt devra être constaté par acte d'obligation portant hypothèque, lequel acte devra contenir:

1 — Le privilège de rembourser par anticipation, après un an de la date de l'acte d'obligation, moyennant une indemnité de trois mois d'intérêt;

2 — Un délai de 90 jours pour l'exécution de la clause de dation en paiement.

(Il a été convenu avec les compagnies prêteuses, que l'emprunteur jouira des deux privileges précités aux clauses 1 et 2, aussi longtemps qu'il participera aux bénéfices consentis par l'Office du crédit agricole du Québec même s'il n'est pas fait mention de ces privilèges à l'acte d'obligation).

CAS DE REFINANCEMENT

Les cas de refinancement ne tombent pas sous l'empire de la Loi provinciale de l'habitation 1948, ni de ses amendements;

Sont considérés expressément comme cas de refinancement:

a) les prêts préalablement consentis par des prêteurs non autorisés;

b) les prêts obtenus d'un organisme prêteur afin de rembourser un prêt originaire moindre que celui obtenu en second lieu.

OBTENTION DES BENEFICES

L'emprunteur, pour obtenir le paiement des bénéfices de de la "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation" ou le rabais d'intérêt, doit transmettre à l'Office, par l'entremise de la société prêteuse, une "déclaration de l'emprunteur" sur formule de l'Office fournie par la société prêteuse; cette formule doit être dûment remplie, signée et assermentée par l'emprunteur, complétée par la société prêteuse et adressée à l'Office. Toutes les compagnies autorisées à prêter sous l'empire de cette Loi disposent de formules de demandes pour le bénéfice de leurs emprunteurs. Le requérant fera bien de voir son notaire afin de fournir à l'Office les renseignements demandés avec précision, et afin également d'éviter des délais inutiles.

Sur réception de la part de la compagnie prêteuse, des formules de demandes, l'Office du crédit agricole en fera l'étude et transmettra la décision officielle au requérant. Un certificat officiel confirmera l'acceptation. Toutes les conditions d'acceptation de demandes sont du ressort de l'Office du crédit agricole.

TRES IMPORTANT :

Les bénéfices ne sont pas transférés à la suite de la vente d'une propriété, sauf dans les deux cas d'exception mentionnés à l'article 3 des règlements.

DATE DU PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION

La contribution de l'Office du crédit agricole sera payable lorsque la demande du requérant aura été approuvée par l'Office, et courra à compter de la date de vente, si la propriété a été acquise d'un entrepreneur.

La contribution de l'Office ou le rabais d'intérêt est payé sur réception d'un rapport de la société prêteuse indiquant les montants que chaque emprunteur a versés tant au capital qu'en intérêts. On pourra s'informer auprès de la société prêteuse de la date de l'envoi de ce rapport à l'Office.

DEFAUT

Tout emprunteur perd automatiquement les bénéfices de la Loi dès qu'il cesse de remplir les conditions de son acte d'obligation, ou dès qu'il cesse de se conformer aux règlements de l'Office du crédit agricole du Québec, (Service de l'habitation familiale) Il est donc de première importance que chaque emprunteur s'acquitte des paiements stipulés dans son acte d'obligation dès leur échéance: le rabais d'intérêt n'étant pas payé à un emprunteur en défaut.

MAISON LOUEE

Tout emprunteur qui loue sa propriété ou qui la transforme, doit en informer l'Office.

d) Le requérant doit posséder les fonds nécessaires pour défrayer la différence entre le coût de construction ou d'achat et le montant du prêt en première hypothèque.

Un prêt garanti par seconde hypothèque peut être permis pourvu que le montant de ce prêt additionnel n'excède pas 15% de la première hypothèque Exemple: si la première hypothèque s'élève à $8,000.00, la seconde ne devra pas dépasser $1,200.00.

Cette restriction ne s'applique pas lorsque c'est le prêteur originaire qui consent un prêt additionnel pour compléter le paiement du coût de construction.

LOTISSEMENT

Tout terrain devra mesurer un minimum de 50' en front par 75' en profondeur. Un terrain irrégulier n'ayant pas le lotissement requis devra, avant la construction de la maison, être approuvé par l'Office. Prière de communiquer avec l'Office du crédit agricole, Hôtel du Gouvernement, Québec, avant de commencer la construction.

Article XV — Rapports préliminaires

Pour obtenir les bénéfices octroyés par la "Loi pour améliorer les conditions de l'habitation", l'emprunteur ou propriétaire, par l'entremise du prêteur, doit fournir à l'Office du Crédit agricole du Québec, (service de l'Habitation familiale) une formule officielle portant sa signature et portant assermentation du requérant, et mentionnant :

1—a) le nom, l'occupation de l'emprunteur ou acquéreur;

b) l'adresse postale de la maison, les dimensions du terrain sur lequel la nouvelle maison a été construite avec désignation cadastrale de l'immeuble hypothéqué;

c) la mention du titre d'acquisition de l'immeuble hypothéqué;

d) le coût de construction ou le prix d'acquisition de la maison et du terrain;

e) les spécifications de la maison, le nombre de pièces et le carré de la maison;

f) la date à compter de laquelle le requérant habite la maison avec sa famille;

g) une attestation solennelle à l'effet que ni lui ni son épouse ne possède aucune autre habitation à titre de propriétaire absolu et incommutable;

h) l'assurance qu'il occupera en permanence l'habitation nouvelle avec sa famille, dans le délai de trois mois de la fin des travaux;

i) l'engagement de la part de l'emprunteur ou requérant, à obtenir l'approbation de l'Office du Crédit agricole du Québec (service de l'Habitation familiale) pour vendre en tout ou en partie, l'immeuble hypothéqué;

j) le montant emprunté en première hypothèque et le montant de toute obligation garantie par seconde hypothèque s'il en existe, le terme du prêt, le taux d'intérêt le montant et la date des versements en principal et intérêts;

k) la date de l'acte d'obligation ou d'acquisition, le nom du notaire qui l'a reçu, le numéro et la date d'enregistrement des actes de prêt et d'acquisition;

l) le montant et le numéro de la police d'assurance contre l'incendie en vigueur sur la bâtisse hypothéquée et le nom de la compagnie qui l'a émise;

m) l'état civil de l'emprunteur ou de l'acquéreur et les noms des personnes à sa charge;

De plus, l'emprunteur devra fournir à l'Office, deux photographies de sa maison, prises sous deux angles différents.

2 — Une déclaration par deux officiers du prêteur autorisé, attestant l'évaluation du terrain, l'évaluation de la maison et la date du début et de la fin des travaux.

Article XVI — Rapports subséquents du prêteur.

Chaque prêteur autorise aux termes de la Loi, doit fournir à demande, sur formule officielle de l'Office, tous renseignements requis sur un prêt, avant d'obtenir la remise à l'emprunteur ou l'acquéreur autorisé, de la proportion légale de l'intérêt payé à échéance.

Article XVII — Vérification.

L'Office du Crédit agricole du Québec (Service de l'Habitation familiale) peut déterminer, dans chaque cas après vérification par écrit ou par ses inspecteurs, si l'emprunteur ou l'acquéreur a rempli et continue de remplir les conditions prévues par l'acte d'obligation, la Loi et les règlements.

Article XVIII — Défaut de l'emprunteur ou acquéreur.

Tout emprunteur ou acquéreur qui cesse de remplir l'une ou l'autre des conditions de son acte d'obligation ou de la Loi ou des règlements, perd ipso facto, durant toute la période du défaut, les bénéfices de la Loi.

Article XIX — Ventes.

Les bénéfices que reçoit tout propriétaire, en vertu de la Loi, ne peuvent être transférés à un acquéreur subséquent, sauf dans le cas du décès du propriétaire ou de son conjoint, ou dans le cas de permutation du bénéficiaire, par son employeur; le tout décidé au mérite par les régisseurs de l'Office.

Article XXV — Cas d'entrepreneurs bâtissant plusieurs maisons.

Toute personne ou toute compagnie bâtissant plusieurs maisons dans un même district, devra :

1 — Soumettre à l'Office, les plans de terrains;

2 — Soumettre à l'Office, les plans de maisons;

3 — Faire connaitre à l'Office, le prix de vente;

4 — Indiquer à l'Office, la situation quant aux services publics

Article XXVI — Amendements.

L'Office du crédit agricole du Québec (Service de l'Habitation familiale) est autorisé à amender les présents règlements, sous réserve des droits acquis, aux termes des règlements antérieurs, après sanction par le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil.

Article XXVII — Entrée en vigueur.

Ces règlements entreront en vigueur à compter du dix-huit mars mil neuf cent soixante, sous réserve des droits acquis aux termes des règlements antérieurs et après sanction par le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil.

PRETEURS AUTORISES

Toutes les Caisses populaires et "Credit Unions"; La Société Centrale d'Hypotheques et de logement; La plupart des Banques à charte et environ cinquante compagnies d'assurances et de fiducie dont les noms peuvent être fournis sur demande par le Service de l'habitation familiale à l'Office du crédit agricole du Québec.

NOTES EXPLICATIVES

BENEFICIAIRE

Peut bénéficier de la Loi, toute personne qui construit, fait construire ou acquiert une habitation nouvelle, pour son usage permanent et celui de sa famille.

(Au sens de la Loi, une habitation nouvelle est une habitation en construction ou construite, mais dont le requérant éligible est le premier occupant, et dont la finance pour laquelle on demande le rabais d'intérêt est la première finance sur cette habitation).

QUALIFICATION DU REQUERANT

a) Le requérant doit être marié, ou reconnu comme soutien de famille.

(Est soutien de famille, celui ou celle qui a, à sa charge, une personne envers laquelle il a des obligations legales, soit à titre de père et mere vis-à-vis les enfants, soit à titre d'enfants vis-à-vis leur père et mère)

b) Le requérant, ni son épouse, ne doit être propriétaire d'aucune autre habitation permanente.

NOTE : Les dossiers de ceux qui ont emprunté des Banques à charte ou de la Société Centrale d'Hypothèques et de logement seront transmis en temps et lieu au Service d'habitation familiale à l'Office du crédit agricole du Québec.

Les organismes prêteurs soumettront à l'Office du crédit agricole du Québec, Service de l'Habitation familiale, les cas des requérants qui entrent dans les cadres de la réglementation précitée.

L'OFFICE DU CREDIT AGRICOLE DU QUEBEC

SERVICE DE L'HABITATION FAMILIALE

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC

Distribution des prix au Séminaire de Rimouski

Le Séminaire de Rimouski, qui compte 635 élèves, y compris ceux du pavillon de Philosophie, a fait, dimanche, le 12 juin, la distribution des prix de classe aux élèves les plus méritants du Petit Séminaire, sous la présidence d'honneur de Mgr Antoine Gagnon, P.D., supérieur du Séminaire.

Assistaient aussi les professeurs et les parents des élèves. C'est M. l'abbé Ludger Rioux, préfet des études, qui a lu le palmarès. L'Harmonie Ste-Cécile et l'Orchestre du Séminaire étaient au programme pour la partie récréative.

BACCALAUREAT ES-SCIENCES A M. ROGER SIROIS



M. Roger Sirois vient d'obtenir son baccalauréat ès-ciences, cours spécialisé de Géologie, à l'Université de Montréal, avec distinction. M. Sirois poursuivra, à partir de septembre prochain, des cours post-universitaires, ès-sciences appliquées, cours de Mines, pendant deux autres années consécutives.

M. Roger Sirois est un bachelier du Séminaire de Rimouski; il est le fils de M. Paul Sirois, chef de gare, de Rimouski, et de Mme Sirois.

Félicitations au nouveau bachelier.

St-Alexis

TABLEAU D'HONNEUR
(Avril)

Au couvent :

1ère année : Madeleine Richard, Marjolaine Leblanc.
2e anée : Marc-André Gagnon, Ginette Gallant.
3e année : Christian Dufour, Jacinthe Leblanc.
4e année : Francine Lévesque, Marjolaine Turbide.
5e année : Lisette Dufour, Gisèle Gallant.
6e année : Michèle Gagnon, Bérangère Gallant.
7e année : Françoise Bouchard, Pierrette Moreau.
8e année : Thérèse Dufour, Monique Richard.
9e année : Monique Gallant, Johanne Bossé.
10e année : Rolande Martin, Ghislaine Gallant.
11e année : Paulette Arsenault, Gaétane Martin.

Au collège :

4e année : Gérald Beaupré, J.-Yves Lévesque.
5e année : Claude Bossé, Claude Henri.
6e année : Laurier Gagnon, René Saucier.
7e année : Guy Richard, René-Jean Richard.
8e année : Roger Dufour.
9e année : Guy Lagacé, Alphée Martin.
10e année : Clément Gallant.
11e année : J.-Claude Gallant.

Ecole No 2 :

1ère année : Denis Pelletier, Marjolaine Dubé.
2e année : Maurice Beaulieu, J.-Claude Béchard.
3e année : Ghislaine Pelletier, André Lord.
4e année : Renaud Dubé, Gabriel Beaulieu.
5e année : Thérèse Beaulieu, Raymonde Dubé.
6e année : Diane Béchard, M.-Ange Lord.
7e année : Gilberte Lévesque, Noëlla Béchard.

Ecole Nos 5A et 5B :

ère année : Francine Bérubé, Ghislain Pitre;
2e année : Richard Pitre, Robin Francoeur.
3e année : Michel Bérubé, Ronald Francoeur.
4e année : Diane Gallant, François Pitre.
5e année : Simone Pitre, Gaston Pitre.
6e année : Anastasie Martin, Mariette Bérubé.
7e année : Jean-Pierre Landry, Jean-Yves Bérubé.
8e année : Ovila Martin, Jean-Yves Gallant.

Bourse d'étude

La Caisse Populaire de Saint-Alexis a fait un don d'un montant de cent dollars pour la bourse destinée à aider les élèves de la paroisse qui sont au Séminaire.

Livre du centenaire

Le volume historique sur la paroisse de St-Alexis sera prêt sous peu. Ce livre, qui sera très intéressant et qui a nécessité bien du travail de recherche, sera en vente au prix de $5.00.

TRIDUUM EUCHARISTIQUE

A St-Alexis, un triduum Eucharistique préparatoire au congrès eucharistique régional de juillet, a eu lieu du 12 au 14 juin. On a suivi en ceci les directives du Souverain Ponitfe Pie XII. Tout congrès eucharistique doit être minutieusement préparé, dans les villes, les villages et même les plus petits hameaux, par des triduums eucharistiques ou des retraites eucharistiques, disait-il.

CONGRES EUCHARISTIQUE

Le congrès eucharistique régional aura lieu, à St-Alexis, les 1-2-3 juillet. Ce congrès devrait intéresser non seulement les paroisses de la région, mais encore celles de la partie nord du Nouveau-Brunswick, de la Baie-des-Chaleurs et de la vallée de la Matapédia; aussi tout le diocèse de Rimouski, d'une manière générale.

CENTENAIRE

Les fêtes du centenaire de la paroisse feront suite au congrès eucharistique et auront lieu les 4-2-6 juillet. Encore là, comme St-Alexis est d'origine acadienne, il y aura lieu d'y intéresser toute la population du littoral nord du Nouveau-Brunswick, de la Gaspésie et même de l'île du Prince-Edouard puisque c'est de Rustice, île du Prince-Edouard, que sont venus les premiers colons de St-Alexis.

LIVRE DU CENTENAIRE

A l'occasion du centenaire, un volume historique a été publié sur la paroisse de St-Alexis de Matapédia. L'auteur n'est nul autre que le curé actuel de St-Alexis, M. l'abbé J.-Alphonse Beaulieu. Ce volume, de plus de 320 pages, comprend 200 vignettes et relate l'histoire de la paroisse dans tous ses détails; il fait plus que raconter l'histoire de la paroisse de St-Alexis, il universalise l'histoire de la paroisse canadienne. En outre, il comporte un chapitre sur l'histoire acadienne et sur l'établissement et la vie des Acadiens à l'île du Prince-Edouard.

On peut toujours se procurer ce volume en s'adressant à M. le curé de St-Alexis. Ce volume sera livré par la poste contre toute remise de $5.00.

ELLE VAUT SON "PESANT D'ARGENT"



Une personne originaire de Shawinigan vaut son pesant d'argent aujourd'hui. En effet, Madame Margaret MacPherson, qui habite Montréal depuis trois ans, a gagné la valeur de son poids en "dollars sonnants" pour avoir formé le plus grand nombre de mots avec les lettres qui composent la marque "Velvet Flour". On la voit ici, sur la balance qui indique 129 lbs, dans la voûte de la Banque Canadienne de Commerce, alors que Monsieur R. E. Harrison, gérant général adjoint, jette un coup d'oeil sur l'argent, tandis que Monsieur George H. McIvor, président du conseil d'administration de la Robin Hood Flour Mills Limited, se prépare à remettre à Madame MacPherson un chèque de sa compagnie au montant de $2,500 (pour les intéressés en statistiques, mille dollars en argent pèsent environ 52 livres). La gagnante est la mère d'une petite fille de deux mois.

Camp des scouts de St-Robert

28 juin au 7 juillet
Une reproduction miniature de l'Organisation des Nations-Unies.

Les parents des scouts de la troupe 9e de St-Robert se sont réunis, samedi soir dernier, aux Loisirs St-Robert. M. Roger Fraser, chef de groupe, a souhaité la bienvenue aux parents.

M. Raymond Rioux, chef de la troupe, a ensuite annoncé à la nombreuse assistance que le prochain camp de la troupe aura lieu du 28 juin au 7 juillet, et que ce camp se tiendra au lac St-Narcisse. Le thème du camp sera sur l'O.N.U. Chaque patrouille portera le nom des cinq pays au conseil de sécurité et chaque chef de patrouille aura le nom du président ou premier ministre de ces pays.

M. Gérard Legaré, ex-député au fédéral et ancien délégué à l'O.N.U., entretiendra les scouts sur ce sujet, dimanche le 31 juillet lors de la journée des parents et amis des scouts.

Grande campagne de recrutement de l'UCC de Rimouski

Objectif — 1,200 membres

Depuis plusieurs années, l'UCC du diocèse de Rimouski organise sa campagne de recrutement de membres en juin de chaque année. A date plus de 25 syndicats ont atteint leur objectif. Plusieurs autres sont sur la bonne voie.

D'après les prévisions, l'objectif devrait être dépassé. Un mot d'ordre partout : "IL FAUT ATTEINDRE NOTRE OBJECTIF" et notre syndicat sera à l'honneur lors des fêtes du 30e anniversaire de l'UCC qui sera fête durant la semaine du 21 août 1960.

Quelle expérience avez-vous ?

Les employeurs ont plusieurs questions à poser aux jeunes qui se cherchent de l'emploi mais, invariablement ,ils posent d'abord les deux suivantes :

"Quelle expérience avez-vous ?"

"Quel est votre degré d'instruction ?"

Les jeunes qui sortent de l'école ne possèdent pas beaucoup d'expérience au travail. Ils réussiront donc à décrocher des postes grâce à leur instruction.

Ne l'oubliez pas. Il est sage de rester à l'école.

Session de cinéma

1er au 6 août, à Val Sacré-Coeur, Amqui

Le personnel enseignant du diocèse de Rimouski aura l'avantage de s'initier au cinéma et surtout, à l'organisation de ciné-clubs, grâce à une session cinématographique qu'organise présentement le Centre diocésain de Cinéma de Rimouski. Cette session qui aura lieu dans la Matapédia, à Amqui, vise principalement à former des moniteurs et des monitrices qui s'occuperont de collaborer à l'éducation cinématographique des jeunes.

MESDEMOISELLES

TOUT CE QUE VOUS DESIREZ DANS UN EMPLOI

- Bon salaire
- Conditions de travail intéressantes
- Chance d'avancement
- Ambiance agréable
- Emploi stable

DOIT ETRE EXPERIMENTEE
EN DACTYLOGRAPHIE
ET APTE A ACCOMPLIR
LE TRAVAIL ORDINAIRE DE BUREAU

Faire application à

Industrial Acceptance Corp. Ltd.
C. P. 200 — RIMOUSKI — Tél. RA 3-3351

Dimanche, 19 juin

FETE des PERES

OFFREZ DES FLEURS A PAPA!

ORNEZ VOTRE TABLE DE MAGNIFIQUES FLEURS AU DINER DE DIMANCHE 19 JUIN ET DONNEZ AINSI A LA FETE DES PERES UN ECLAT PARTICULIER

Nous avons en magasin un choix de bibelots spécialement pour les papas. Offrez-lui-en un, le 19 juin.

AU SALON DES FLEURS
ENR.
Mme Jeanne d'Arc Beaulieu, prop.
50 ave Rouleau RIMOUSKI Tél. RA 3-6050

DON ARRES, ténor, à l'EXPO de Mont-Joli

Parmi les artistes qui seront présentés à l'Exposition Industrielle, Commerciale et Artisanale du Bas St-Laurent, qui aura lieu à l'aréna de Mont-Joli, du 30 juin au 5 juillet, celui qui est peut-être le moins connu est Don Arres, mais ce puissant ténor pourrait bien constituer la découverte de l'année pour les amateurs de musique du Bas St-Laurent, tout comme Dorothée Moreau, en 1956.

Don Arres est un Espagnol qui chante en français, qui a débuté a uthéâtre à l'âge de sept ans. Il a chanté dans toutes les républiques latines de l'Amérique du Sud ainsi qu'aux Etats-Unis et au Canada. Il tint la vedette au théâtre Roxy ainsi qu'à Radio



City, à New-York, pendant quatorze semaines. Il chante facilement en espagnols, portugais, italien, anglais et français un répertoire aussi varié que l'opéra, la rhumba, le jazz, le classique, le semi-classique et le populaire. Accompagné par l'orchestre de Réal Mathieu, Don Arres ne manquera pas de régaler les amateurs de voix riches et fortes.

Carnaval au profit des Loisirs Educationnels, à Causapscal

Les Loisirs Educationnels de Causapscal, organisme responsable de l'oeuvre des terrains de jeux, à Causapscal, est à faire les préparatifs en vue de la prochaine saison.

Les terrains de jeux ouvriront le 4 juillet prochain, et M. l'abbé Germain Gagnon en aura la responsabilité. Les garçons et les filles auront leur terrain cette année sur la propriété de la Commission scolaire, à proximité de l'Académie. Mlle Jacqueline Fournier et M. Paul-Emile Tremblay seront les deux moniteurs-chefs.

Evidemment, tout ceci prend de l'argent et Les Loisirs Educationnels auront, du 15 au 20 juin, un carnaval en vue de se créer les fonds nécessaires pour soutenir leur oeuvre. En effet, Martin Carnaval, de St-Georges de Beauce, sera à Causapscal, du 15 au 21 juin, pour présenter ses attractions les plus diverses intéressant les jeunes et les moins jeunes.

Les amusements de Martin Carnaval seront situés à l'entrée nord du village, sur le terrain de la firme Les Industries Causapscal Enr., propriété de M. Georges Barriault, maire de Causapscal.

TROPHEE DES JEUNES NATURALISTES

au Cercle de l'Institut Familial, de Rimouski

Le Cercle des Naturalistes de l'Institut Familial, des Rév. Srs du St-Rosaire, de Rimouski, a eu l'insigne honneur de mériter le trophée du secteur No 1, soit l'un des douze secteurs de la province.

Félicitations aux récipiendaires de ce trophée provincial.

PERDUE

Une montre-bracelet pour dame. Cette montre a été perdue samedi soir, 11 juin, au Centre des Loisirs ou à l'hôtel Georges VI. Récompense promise.

Signalez

RA 3-2684

Participez au formidable concours

PLUIE DE DOLLARS

GEM

$510.00

A DISTRIBUER CHAQUE SEMAINE

VERIFIEZ LES BAS PRIX QUE NOUS OFFRONS CHAQUE JOUR!

VENTE

A $1. DOLLAR

Coupon de participation - Concours No 4

"Pluie de dollars GEM"

GEM

Il n'est pas néessaire, pour concourir, d'inclure de preuves d'achats, mais si vous en possédez une, n'oubliez pas de l'inclure, car elle donne plus de valeur si vous gagnez.

Répondez à la question et inscrivez lisiblement vos nom et adresse

QUEL EST LE TITRE DE NOTRE CONCOURS "GEM"?

Réponse .....

Nom .....

Adresse .....

Adressez à Concours No 3 PLUIE DE DOLLARS GEM
CASE POSTALE 4800, QUEBEC

SOUPE "Aylmer", Poulet - Poulet et nouilles - Au riz	6	boîtes	1.00
SOUPE "Aylmer", Aux légumes - Légumes et tomates	8	boîtes	1.00
CATSUP "Aylmer", 11 oz.,	5	btles	1.00
BLE D'INDE "Aylmer", En crème, 20 oz.	6	boîtes	1.00
POIS VERTS "Aylmer" Choix, 20 oz.	5	boîtes	1.00
FEVES JAUNES "Aylmer" Coupées, 15 oz.	6	boîtes	1.00
PECHES "Aylmer" De choix, 15 oz.	5	boîtes	1.00
POIRES "Aylmer" De choix, 15 oz.	5	boîtes	1.00
SPREAD "Fédéral"	4	lb	1.00

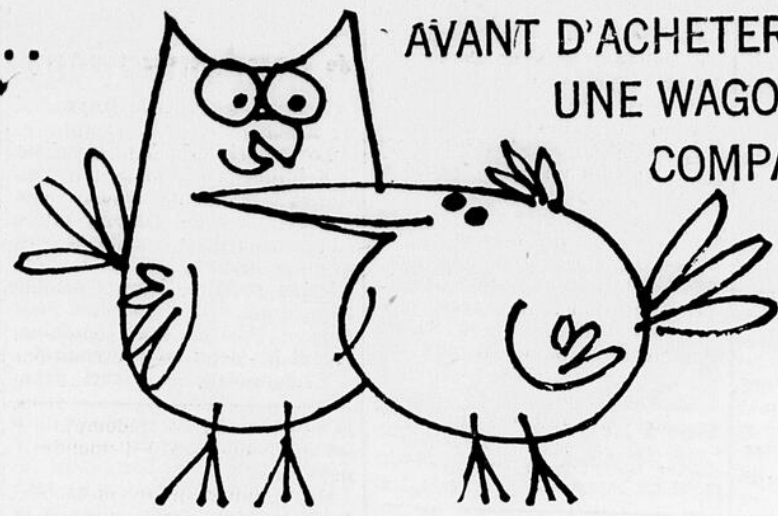
MIRACLE WHIP, 16 oz.,	3	pour	1.00
OLIVES "Gattuso", 15 oz.,	4	pour	1.00
FROMAGE TRANCHE, 8 oz., "Kraft"	3	pour	1.00
CREME GLACEE "Fortier",	5	chop.	1.00
PAPIER DE TOILETTE, "Ballet" couleurs	8	rlx	1.00
MELANGE A GATEAUX, "Brodies", 20 oz.	3	pour	1.00
HUILE "Gattuso", 32 oz. GRATIS : 1 bouteille 16 onces			.99
BANANES mûries à point.		Lb	.12
ORANGES	5	lb	.59
BOEUF DE CHOIX, haut côte.		Lb	.39
STEAK haché frais, maigre.		Lb	.39

LOUIS AMIOT ENR.

EPICIER LICENCIE — BIERE ET UORTER
26, RUE LAVOIE — RIMOUSKI — TEL. RA 3-3361

VOTRE MAGASIN "GEM" RIMOUSKI, LE ROI DES BAS PRIX

SI VOUS RECHERCHEZ
"L'OISEAU RARE"...



AVANT D'ACHETER
UNE WAGONNETTE
COMPACTE...

IL FAUT
ESSAYER
LA WAGONNETTE
FALCON



(Certains dispositifs illustrés sont disponibles moyennant supplément.)



La wagonnette Falcon, aux dimensions commodes, allie confort et facilité de conduite. Et c'est la moins chère des wagonnettes compactes construites au Canada.

Avec la porte arrière relevée, vous pouvez transporter dans la wagonnette Falcon: un treillis de 7 pi., des plants d'arbustes, des engrais. Ou bien, rabaisser le siège arrière pour 6 adultes.

La légère carrosserie monocoque de la wagonnette Falcon assure un roulement doux, exempt de toute vibration et une consommation économique. Son intérieur est très spacieux.

La wagonnette Falcon est épatante sur les grandes distances: facilité de conduite, intérieur confortable, économie. Faites vos randonnées dans une Falcon, en toute saison.

La wagonnette Falcon a 76 pi. cu. d'espace de charge soit plus que toute autre wagonnette compacte. La porte arrière rabattue, vous avez l'espace voulu pour un canot de 8 pieds.

—VENEZ À LA FOIRE AUX AUBAINES DE VOTRE VENDEUR FORD-MONARCH-FALCON—

FORD MONARCH FALCON

Dionne Automobiles Inc.

314, RUE ST-GERMAIN RIMOUSKI TELEPHONE RA 3-2223

VOITURES et CAMIONS USAGÉS A-1

Une femme, autrefois de Mont-Joli, avoue avoir tué un homme et ses deux enfants

Gabrielle Bouchard-Demers, de Mont-Joli, 37 ans, qui avait été accusée du meurtre de son concubin du même âge et de ses deux enfants âgés de 15 mois et de trois ans et demi, s'est reconnue coupable, en Cour du Banc de la Reine, sous une triple accusation réduite d'homicide involontaire.

L'accusée conserva son sang-froid lorsque le greffier, Me Michel Chamberland, lui a lu le premier acte d'accusation, celui concernant la mort de Wilfrid-André Rioux, un détective privé de 6 pieds et de 240 livres.

Mais elle fondit en larmes lorsqu'elle entendit prononcer les noms de ses fillettes, Marie-Berthe-Andrée et Pauline Demers.

C'est à peine si on l'a entendue dire : "Oui", lorsque le greffier lui a demandé si elle reconnaissait sa culpabilité à la triple accusation d'homicide involontaire.

Les trois victimes avaient été trouvées sans vie dans leurs lits respectifs, le samedi matin, 21 novembre dernier, à 8 heures, à la suite d'un appel que l'accusée avait elle-même fait à la Sûreté municipale, à Montréal.

Le tribunal a différé le prononcé de la sentence au 16 septembre pour permettre à un médecin-psychiâtre de continuer à prodiguer ses soins à cette femme.

ON DEMANDE
JEUNE HOMME DE 21 A 24 ANS

Célibataire qui désire commencer une carrière dans la vente. Expérience non nécessaire. Entraînement complet. Apparence soignée, ambitieux, libre de voyager. Auto fournie. Avenir exceptionnel. Commission ou salaire, selon les aptitudes. S'adresser à

M. G.K. HABIB
Hôtel St-Louis - Rimouski, P. Q.
Vendredi, 17 juin seulement, de 10 à 11 h. 30 a.m., et de 1 h. 30 à 4 h. 30 p.m.



■ Voilà une chemise vraiment indispensable! Les chemises Arrow en Térylène n'exigent absolument jamais de repassage. Elles peuvent être lavées de n'importe quelle façon — sans jamais exiger le moindre coup de fer à repasser. De plus, elles sèchent en deux heures seulement. Les teintes subtiles de nos nouveaux motifs quadrillés ajoutent du chic à n'importe quel habit. Naturellement, ces chemises possèdent tous les avantages de la fameuse coupe Arrow. Le voyageur les trouve pratiques — l'épouse qui n'aime pas le repassage les trouve épatantes! Chemise Luxura Arrow en Térylène. **9.95**

LE **Syndicat de Rimouski**
226 Rue ST-GERMAIN. CASE POSTALE 596

6 condamnations

GREFFE DE LA PAIX
Semaine du 6 au 11 juin

Le permis de conduire a été enlevé pour trois mois à un Rimouskois coupable d'avoir conduit son véhicule à moteur alors que sa capacité de conduire était affaiblie par l'alcool, et il a été condamné à payer $50 d'amende et les frais.

Pour avoir eu en sa possession dans son carnet de contributions à l'assurance-chômage des timbres utilisés sans y avoir droit, un résident de La Rédemption a été condamné à $10 d'amende et aux frais.

Un conducteur d'automobile, de St-Anaclet, ayant continué sa route après avoir causé un accident, à Rimouski, a été condamné à payer $100 d'amende et les frais.

Appréhendé à St-Fabien alors qu'il était sous l'influence des liqueurs alcooliques au volant de son automobile, un résident de l'endroit a payé $75 d'amende et les frais. Il a, de plus, été mis sous caution pour deux ans.

Deux jeunes gens de la ville, conduits devant le juge, ont admis avoir causé du trouble à l'hôtel St-Louis en se battant, ont été condamnés à payer chacun $10 d'amende et les frais.

Noyade de Bruno Dionne

Autrefois de St-Mathieu

M. Bruno Dionne, 28 ans, de Trois-Rivières, fils de M. et Mme Désiré Dionne, de St-Mathieu, a perdu la vie dans la ravière Batiscan, non loin de Rivière-à-Pierre, au cours d'une excursion de pêche. La chaloupe dans laquelle avaient pris place la victime et son compagnon a chaviré. Celui-ci put regagner la rive. Les recherches pour retrouver M. Dionne sont demeurées vaines jusqu'à maintenant.

Louis Lavoie fait une chute

Un adolescent d'une quinzaine d'années a fait une chute de plus de quinze pieds alors qu'il s'apprêtait à monter sur le toit de sa demeure. Louis Lavoie, neveu de M. et Mme C.-H. Paquette, de la rue Rouleau, à Rimouski, perdit pied alors qu'il allait enjamber la distance qui séparait l'échelle et la toiture, pour aller s'écraser sur le sol. Plusieurs voisins et passants, témoins de l'accident, se portèrent au secours de la jeune victime. Il fut immédiatement transporté par l'ambulance de la maison Claude Ouellet, à l'hôpital St-Joseph. M. Lavoie, étudiant au Séminaire de Rimouski, souffre d'une dislocation de l'épaule et fracture au poignet droit.

St-Narcisse

Soirée récréative.— Dimanche le 29 mai, avait lieu, à la salle paroissiale, une séance organisée par le personnel enseignant du couvent du St-Rosaire, afin de souligner l'anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Albert Lamontagne, curé de la paroisse.

Une foule considérable était présente. Il y eut piano, chant présentation d'une gerbe de fleurs au jubiliaire de la part du personnel enseignant. Dans cette gerbe de fleurs on trouvait un don de M. le Maire Arthur Lagacé et de madame la mairesse.

Le mot de la fin fut prononcé par le jubilaire qui remercia chaleureusement ses paroissiens.

Va-et-vient.— Mme Pierre Landry ainsi que Mme Germain Banville sont de retour d'un séjour au sanatorium St-Georges, de Mont-Joli.

— M. et Mme Raoul Vignola ainsi que Mlle Alphonsine Vignola étaient de passage à St-Narcisse, dimanche dernier.

— M. et Mme Jean-Yves Proulx ainsi que Mlle Janine Proulx étaient de passage à Ottawa, la semaine dernière, pour visiter Mlle Lina Poirier, en religion, soeur de Mme Proulx.

— Mlle Bibiane Ouellet, institutrice à St-Narcisse, était, en fin de semaine, à La Rédemption, l'invitée de Mme Ghislain Levasseur.

A LOUER
BUREAUX
2 pièces 15 x 15
à 143 St-Germain
Rimouski
S'adresser à
RA 3-4805 le jour
RA 3-5177 le soir

St-Jos. de Lepage

Exposition de travaux manuels. — Dimanche, le 29 mai, avait lieu au couvent du St-Rosaire, l'exposition de travaux manuels des élèves.

Tous les parents se sont rendus admirer l'ouvrage des enfants et des récompenses furent décernées aux élèves les plus méritants.

EXCELLENTE OPPORTUNITE POUR CARRIERE D'AVENIR

NIAGARA FINANCE
a des ouvertures dans tout le canada pour des

JEUNES HOMMES AGRESSIFS

Excellentes opportunités d'avancement basées sur l'habilité des candidats. Ces positions offrent stabilité et sécurité ainsi que tous les autres bénéfices sociaux tels que fonds de pension, assurance-groupe et hospitalisation, etc.

Les candidats doivent être célibataires, âgés de 22 à 30 ans, et posséder une 12e année. Une expérience bancaire ou des affaires en général serait désirable.

Se présenter en personne au bureau de

Niagara Finance Company, Ltd.
166, St-Germain — RIMOUSKI,
lundi le 20 juin, entre 7 et 8 P.M.,
ou écrire à C. P. 200 - RIMOUSKI

Vers la victoire



ALLONS A LA VICTOIRE AVEC DIONNE ET JEAN LESAGE !
NOUS POURRONS JOUIR AINSI DU PROGRAMME DU PARTI LIBERAL
Annonce publiée par l'organisation du Parti libéral du comté de Rimouski

ETAT DES CULTURES

On prévoit une augmentation de la production laitière

Période du 16 mai au 6 juin

La division agricole du Bureau des Statistiques du ministère de l'Industrie et du Commerce publie aujourd'hui le deuxième d'une série de huit rapports télégraphiques traitant de l'état des cultures. Les renseignements nous sont fournis par un groupe d'agronomes officiels du ministère provincial de l'Agriculture et couvrant tous les districts de la province de Québec.

Gaspésie :

Bonaventure, Gaspé, Iles de la Madeleine, Matane, Matapédia.

La végétation est en avance d'une semaine sur les années passées, dans le comté de Bonaventure. Les prairies sont en bonne condition. Dans Matane, le foin atteint 3 à 5 pouces, alors que les céréales ont jusqu'à 4 pouces de hauteur à certains endroits. Le bétail est acheminé graduellement vers de bons pacages et la production laitière augmente. Les semailles sont à peu près terminées. De Bonaventure, on rapporte que les arbres fruitiers sont en pleine floraison. On signale aussi une abondance de pissenlits et de prêles.

Bas St-Laurent :

Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rimouski, Rivière-du-Loup, Témiscouata.

Les semailles sont terminées dans le comté de l'Islet, alors qu'elles ne sont qu'à 60% en terre dans Rimouski. Les récentes pluies activeront la végétation qui était au ralenti depuis quelque temps par suite du manque d'humidité. Les troupeaux sont aux pacages depuis plus d'une semaine et la production laitière devrait augmenter. Les prairies, bien qu'en retard, sont assez prometteuses. Les arbres fruitiers donnent une abondante floraison. On procède aux travaux de jardinage.

Nouveau-Québec-Côte Nord :

Saguenay.

Les dernière pluies ont renouvelé les réserves d'humidité du sol. Les semailles sont à 70% terminées; pommes de terre et autres légumes à 85%. La transplantation des choux se fera bientôt. Le rendement laitier est bon et les vaches, qui pourront désormais profiter des pacages satisfaisants, augmenteront sûrement leur production.

Loi de faillite

Dans l'affaire de la proposition de

ARTHUR MORIN,
Entrepreneur général,
Amqui,
Cté Matapédia, P. Q.

Avis est par les présentes donné que Arthur Morin, entrepreneur général, d'Amqui, comté de Matapédia, dans la province de Québec, a déposé une proposition entre mes mains, en vertu de la Loi sur la Faillite.

Il sera tenu une assemblée générale des créanciers du débiteur au Palais de Justice, à Rimouski, le 30e jour de juin 1960, à 2 heures de l'après-midi.

Daté de Rimouski, ce 9e jour de juin 1960.

HENRI-A. MARTIN,
Syndic,
152-A, de l'Evêché,
RIMOUSKI, P. Q.

A LA SSJB PROVINCIALE



M. Arthur Rioux, de Rimouski, a été élu 3e vice-président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec lors du congrès provincial tenu à Chicoutimi.

Par ailleurs, M. J.-Alph. Ross, de Sayabec, a été élu au nombre des conseillers.

QU'EST-CE QUE LA PRISON DE ST-CREPIN ?

Un esprit foncièrement chrétien explique l'invention et l'usage de certaines locutions surannées mais pittoresques de la langue française. **Ainsi de la prison de Saint-Crépin.** Une personne est chez le marchand de chaussures et en essaie une paire. Non, dit-elle, c'est la **prison de Saint-Crépin.**

Que veut-elle donc dire au juste ? Ah ! Elle a lu la **Vie des Saints** et connaît que le patron des cordonniers, c'est saint Crépin. Elle constate de plus que le soulier qu'elle essaie est trop juste, trop étroit, et lui blesse le pied. Elle a le pied comme emprisonné et la chaussure alors lui apparaît comme une **prison de Saint-Crépin.**

La **prison de saint Crépin** est, en langage badin, une chaussure trop juste.

V. GERMAIN, ptre

BOIS DE CONSTRUCTION

Epinette sêche — Longueur 8' à 16'
2 x 3" à 10" — Longueur 8' à 16'
1 x 3" à 10" — 5e qualité et meilleure

POUR TOITURE OU PLANCHER
1¼ x 4" ou 5" - 8/16
Blanchi 4 faces ou embouveté

VEUILLEZ VOUS ADRESSER A

PINEAU FRERES ENR.
Tél. PR 5-4403 - PRICE - Cté Matane, P. Q.



QUELLE FICELLE répond le mieux à vos besoins?

Si vous bottelez les balles les plus lourdes, procurez-vous la ficelle McCormick DANS L'EMBALLAGE ROUGE. *Elle tient sans danger de se casser des balles allant jusqu'à 100 livres.*

Si vous bottelez des balles moyennes, pour économiser, procurez-vous la ficelle McCormick DANS L'EMBALLAGE BLEU. *Elle tient sans danger de se casser des balles pesant jusqu'à 60 livres.*

Une botte* de ficelle McCormick '9,000 pieds' lie 500 balles lourdes. Une botte* de ficelle McCormick '10,000 pieds' lie 555 balles. Dans les deux cas, vous lierez plus de balles à *moins* de frais, de la façon solide que vous désirez—et vous ferez cette opération sans déréglage de votre presse.

Voyez au-delà de l'étiquette du prix quand vous achetez de la ficelle. Comparez la longueur, la solidité et l'uniformité. La ficelle McCormick, filée avec régularité et sans noeuds, est fabriquée au Canada avec de la véritable fibre Sisalana — *qui se déroule librement de tout noueur.*

*2 pelotes font 1 botte.

FICELLE McCORMICK POUR LIEUSE

en sacs ou dans le Carton exclusif Conserve-Qualité

FICELLE POUR LIEUSE
CUSTOM
au Prix Populaire
Pour une mise en balles économique—moins d'un sou la balle!



A. Bellavance
Rimouski-Ouest

P.-E. Martel & Cie Ltée,
Amqui, Cté Matapédia

J.-D. Collin & Fils Enr.
Matane

J.-X. Lévesque Ltée
Mont-Joli

S. Lavoie Ltée
Trois-Pistoles

E. Pelletier
St-Fabien

Grande Vente

DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DE PLOMBERIE

NOUS NE COPIONS PAS LES PRIX, MAIS LES ETABLISSONS

Clous, 2½ pouces, le baril de 100 livres	10.88
Clous de 4 pouces, le baril de 100 livres	10.55
Ciment à maçonnerie, le sac	1.15
Bardeaux d'asphalte, 210 livres à la toise	6.75
Briques à cheminée, le 1,000	58.00
Sylvaply contreplaqué sapin pour plancher 5v16". 1,000 pieds	88.00
Insulsheating noir pour extérieur. Le 1,000 pieds	61.00
Gyplap noir pour extérieur. Le 1,000 pieds	45.00
Sheetrock, le 1,000 pieds	42.00
Laine minérale 3 pouces, le 1,000 pieds	60.00
Laine minérale 2 pouces, le 1,000 pieds	50.00
Portes en merisier pour intérieur, à vernir. La porte	5.25
Arborite en feuille de 4 x 8. La feuille	13.95
Bertile pour salle de bain, en feuille de 4 x 8. La feuille	8.95
Bains en fonte émaillée, 5 pieds, complets	77.00
Toilette en porcelaine, complète avec siège	28.00
Fonte en longueur de 5 pieds, diamètre 4 pouces. Le pied	.75
Tauyau galvanisé 1/2 pouces en barre de 21 pieds. Le pied	.15
Tuyau galvanisé 3/4 pouce en barre de 21 pieds. Le pied	.19
Tuyau galvanisé 1 1/2 pouce en barre de 21 pieds. Le pied	.45
Tuyau de cuivre 1/2 pouce. Le pied	.22
Réservoirs à eau chaude No 30	13.95
Peinture blanche pour extérieur. Val. de $8.60. Au gallon	4.99
Peinture émail pour intérieur. Valeur de $10.45. Au gallon	6.99

Demandez nos prix pour tous les autres matériaux et nous vous assurons un service de première qualité

LA FERRONNERIE BERUBE

62, Evêché — RIMOUSKI — Tél. RA 3-2157

Les petits producteurs de bois de la Matapédia traités injustement

Les compagnies ou courtiers refusent d'acheter le bois et de se soumettre à la décision du tribunal d'arbitrage

Voilà ce que déclarait le secrétaire de l'Office des Producteurs de Bois de Rimouski-Matapédia, en marge de la décision du tribunal d'arbitrage qui a récemment décrété une augmentation des prix du bois à pulpe. Actuellement, souligne le secréteurs ont signé la convention de taire, seulement 12 des 40 achevente et d'achat avec l'Office. Les autres acheteurs refusent de la signer donnant comme raison qu'ils ne reçoivent pas des courtiers ou des compagnies papetières, les prix équitables leur permettant de payer aux producteurs les prix fixés par le tribunal d'arbitrage. C'est une situation qui ne peut être tolérée plus longtemps. Alors que dans toutes les autres régions de la province les producteurs ont touché une augmentation sur les prix de l'an dernier, dans la vallée de la Matapédia, on paie les mêmes prix ridicules de 08.00, $9.00 et très rarement $10.00 la corde.

Les producteurs ont suivi toutes les étapes de la Loi des Marchés Agricoles du Québec. Après maintes séances de négociations, ils ont demandé la conciliation. Deux séances ont été tenues, mais comme aucune entente ne pouvait être réalisée, les deux parties ont décidé de soumettre le tout à l'arbitrage. Le tribunal d'arbitrage décide des prix, et devant cette décision des compagnies ou courtiers refusent d'acheter le bois des producteurs. Soulignons, cependant, que certains courtiers ont accepté d'augmenter les prix, afin que leurs acheteurs locaux puissent payer les prix demandés.

Les producteurs devront-ils subir encore bien longtemps cette injustice ? Veut-on à tout prix les garder dans la misère ? C'est ce que l'on est en train de faire présentement.

Le secrétaire a déclaré, en terminant, que des mesures seront prises contre ceux qui semblent se ficher de la loi.

Rimouski, 13 juin 1960

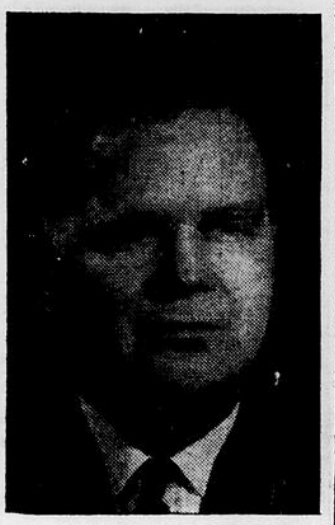
MOT D'ORDRE POUR TOUT LE MONDE

Si tous les piétons, cyclistes et automobilistes voulaient se donner le mot d'ordre, en cette fin de semaine, c'est dans la province de Québec qu'il y aurait le moins d'accidents de la circulation, un but que les usagers de nos routes ont toujours intérêt à atteindre, dit le Comité provincial de Sécurité routière (Prudentia). Pensez que la vie vaut la peine d'être vécue. Pensez que les autres usagers de la route ont droit de vivre également. Un peu de courtoisie au volant et le nombre des accidents d'automobiles diminuera.

Mariage Thibault-Beauvais

En la basilique de Québec, samedi dernier, à dix heures, fut béni le mariage de Mlle Claudette Thibault, fille de M. et Mme Octave Thibault, de St-Octave de Métis, à M. Raymond Beauvais, fils de M. et Mme Damien Beauvais. Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux résideront à Québec.

Vers la victoire



ALLONS A LA VICTOIRE AVEC DIONNE ET JEAN LESAGE !

NOUS POURRONS JOUIR AINSI DU PROGRAMME DU PARTI LIBERAL

Annonce publiée par l'organisation du Parti libéral du comté de Rimouski

Dow

FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...

1 UN MULTI-MÉLANGE PARFAIT

Un multi-mélange parfait de 36 brassages différents assure à la bière Dow une uniformité certaine, une qualité constante. Ce procédé exclusif fait ressortir toutes les qualités de la bière.

2 UNE LEVURE ENRICHIE

Dow utilise une levure spéciale qui provient des meilleures cultures au monde. Cette levure enrichie donne à la bière Dow son goût particulier apprécié de tous.

3 DES ORGES SÉLECTIONNÉES

Dow n'utilise que des orges soigneusement sélectionnées parmi les meilleures cultivées au Canada. Pour faire ressortir toutes les qualités de la bière, il faut des ingrédients de choix. Sur ce point, Dow a toujours été d'une exigence absolue.

4 UN MÉLANGE SOIGNÉ DE HOUBLONS

Seul un mélange minutieux de houblons peut faire ressortir la fine saveur de la bière. Dow ne choisit donc que les meilleures récoltes: des houblons cueillis au moment précis de leur maturité.

GARANTIÉ CLIMATISÉE

Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph. D.
Dr. R. H. Wallace,
Directeur du contrôle de la qualité



SEULE DOW EST CLIMATISÉE

MAGASINS UNITED

Des cadeaux qui plairont à tous les papas !



JUIN 19

N'OUBLIEZ PAS PAPA



Chemises Sport

UNE OFFRE INCOMPARABLE

$2.59

2 pour $5.00

- Modèle de toilette à manches longues.
- Populaire tissu "Wash & Wear" dans des imprimées variés.
- Col à emploi permanent. Poignets 2 boutons. Encolures: petites moyennes et grandes.



Pour le travail, le sport, etc. !

Chemises à manches courtes

Tissu boudiné très résistant, en cotonnade, viscose et rayonne. A l'avantage d'être frais tout en étant toujours de mise. Vaste assortiment de cotonnade imprimée de couleurs et blanche. Encolures : petites, moyennes et grandes.

SPECIAL **$1.98**





Chemises de cotonnade imprimée

Valeur exceptionnelle **$1.57**

- Modèles à manches courtes pour la saison chaude.
- Cotonnade "sanforisée" en divers imprimés.
- Col double et à emplois permanent.
- Encolures: petites, moyennes et grandes.



Pullovers en Tissu Terry

$1.99 SPECIAL

Une offre spéciale juste à temps pour cette occasion ! Tissu terry et tricot de coton peigné. Pullovers de style californien à devant à dessins variés. Manches courtes. Quelques modèles avec poche de poitrine. Couleurs et motifs variés. Tailles petites, moyennes et grandes.

L'ensemble **$1.00**

Mouchoirs et cravates

Vaste assortiment de dessins et de couleurs qui vous facilitera le choix de l'ensemble que vous voudrez offrir au papa. Achetez-en plusieurs à ce bas prix. Tissu d'excellente qualité.

Chaussettes extensibles

SPECIAL **98¢**

Nylon extensible presque inusable. Douze nouvelles nuances et nouveaux dessins au choix. Extensibles pour pointures 10-13.



Chaussettes tout laine

Fini, teinture et tricot tout à fait remarquables. Populaires motifs à losange et autres dessins variés. Fusain, marine, brun, beige, olive, etc. Pointures: 10-12.

Offre spéciale **$1.29** La paire



REPUTE POUR MEILLEURS VALEURS

UNITED

166, rue St-Germain

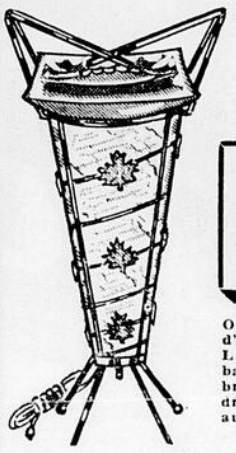
Rimouski, P. Q.



SPECIAL **24.99**

Fauteuil danois en bronze

D'aspect luxueux, ce fauteuil est recouvert de plastique lavable extra-robuste. Pattes bronzées, avec patins. Appui-bras rembourrés. Exactement tel qu'illustré. Beige, mandarine, turquoise.



Lampe-cendrier

Rég. 9.98 **8.88**

Ornée de feuilles d'érable en laiton. Lumière dans la base, abat-jour en fibre de verre. Cendrier en céramique au sommet.

Bar portatif avec verrerie

Rég. 6.98 **6.27**



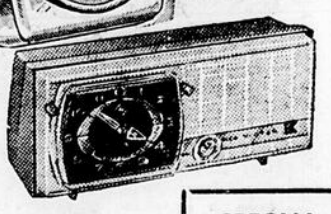
Bar portatif plaqué laiton avec verrerie et seau à glace. Tablette munie de quatre supports à bouteilles. Hauteur environ 23 pouces.

Radio à 6 transistors



SPECIAL **29.98**

Joli et puissant miniscule radio portatif. Joue instantanément. Face à grille métallique et étui en plastique. Tel qu'illustré.



Radio-horloge

SPECIAL **44.95**

Cinq lampes, commutateur Leveratic réglable au coucher . . . vous vous éveillez en musique . . . ou au son du réveil. Prise de courant pour accessoire électrique, lampe de chevet, etc. Couleurs variées.

Pour vos ANNONCES
Signalez RA 3-6529

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Mercredi, le 15 juin 1960

Pour NOUVELLES
signalez
RA 3-6528 ou 3-6418

PIONNIERE DANS CE DOMAINE

TROIS-PISTOLES OFFRE UNE EXPOSITION MONSTRE

DU 24 AU 27 JUIN

Pionnière dans l'organisation d'Exposition industrielle et commerciale dans le bas de Québec, la Chambre de Commerce de Trois-Pistoles a le plaisir d'offrir, pour la 7e année consécutive, un autre spectacle de ce genre encore cette année, du 24 au 27 juin inclusivement.

On sait que l'instigateur de ce mouvement n'est nul autre que M. J.-Antoine Lauzier, gérant de la Banque Canadienne Nationale, des Trois-Pistoles. Avec le dévouement inlassable que les citoyens lui reconnaissent, il n'est pas étonnant de constater qu'il ait réussi à mettre sur pied une telle organisation.

Parce qu'il a fait preuve dans les premières années d'un courage et d'une ténacité remarquable, les organisateurs de la 7e exposition (et M. Lauzier est toujours un de ces organisateurs) peuvent offrir au public une exposition de choix.

Après un si bel exemple d'efforts soutenus et récompensés, par un succès qui va croissant, année après année, plusieurs mouvements se sont formés sous cet égide dans la région, mais nul ne peut se vanter d'avoir inauguré les expositions dans le bas du fleuve comme c'est le cas pour M. J.-Antoine Lauzier, 1er vice-président de la Chambre de Commerce de Trois-Pistoles.

Sur ces bases solides que notre dévoué M. Lauzier a su ériger, les organisateurs de cette année ont bâti une exposition monstre à tous les points de vue puisqu'ils ont réuni des exposants et des attractions pour tous les goûts.

ATTRACTIONS

Durant quatre jours, le public aura un choix abondant de numéros plus divertissants les uns que les autres. Tout d'abord admirer à loisir les exhibits exposés dans les quelque cinquante kiosques, soit dans le domaine artistique, industriel ou commercial.

Au point de vue divertissement, tous seront d'accord pour affirmer que jamais encore dans la région ils ont retrouvé des vedettes telles qu'André D'Amours, Johanne Doré, Shanghai Twins, les Tune Up Boys(en accord parfait avec tous ces grands artistes l'ensemble de Réal Mathieu et pour compléter le tout, nul autre que l'animateur Jean Brisson, de CJBR-TV. D'ailleurs, notre président du comité des attractions, M. Régis Belzile, vous donnera plus amples détails à ce sujet.

Et ce n'est pas tout; à l'extérieur de l'aréna, les amateurs d'émotions fortes retrouveront avec joie le "Carrousel Martin Carnaval".

Programme

Le premier soir de l'Expo, soit le 24 juin, afin de rappeler la fête des Canadiens-Français, la St-Jean-Baptiste, il y aura soirée d'amateurs.

Le lundi 27 juin, soit le dernier soir de l'exposition, sera la soirée dédiée aux Duchesses. Oui, on couronnera "Miss Expo 60". Il y aura tirage d'une magnifique automobile. Votre candidate favorite remportera peut-être le titre tant convoité par ces 18 charmantes jeunes filles, toutes de la région ou des environs de Trois-Pistoles.

Une organisation de ce genre a demandé un nombre d'heures de travail incalculable. On attend donc une foule record de plus de 15,000 personnes quivisiteront l'Exposition Industrielle et Commerciale durant ces quatre jours. Ce sera la preuve que le public de notre région est reconnaissant du travail bénévole de ces organisateurs et en particulier de l'instigateur de cette exposition, M. Lauzier.

Programme de construction pour $6,000,000. en 1960

QUEBEC-TELEPHONE

$2,741,554 payés en salaires et en bénéfices sociaux à plus de 1,000 employés, en 1959

L'année 1960

Le programme de constructions nouvelles de Québec-Téléphone pour 1960 prévoit des déboursés de près de $6,000,000 et l'installation de 8,000 nouveaux postes téléphoniques.

Salaires de $2,741,554

Les salaires et gages constituent encore le principal item des déboursés soit 30% en 1959. Au cours de l'année, Québec-Téléphone eut à son emploi en moyenne 1,057 personnes, y compris les employés affectés à des travaux de construction, et le total des salaires et bénéfices sociaux s'est élevé à $2,741,554.

Au-delà de 58,000 téléphones en service

Une augmentation nette de 6,539 téléphones en 1959 a porté à 58,582 le nombre des appareils en service au 31 décembre. La proportion des téléphones automatiques a atteint 47.7%. Le réseau interurbain pour sa part a établi 5,007,234 communications, soit 6% de plus qu'en 1958.

Près de $4,000,000 en constructions nouvelles

circuits privés $5,307,462

Les déboursés pour l'addition de lignes et d'équipement se sont élevés à $3,918,686 en 1959. Sur ce montant, $1,212,000 avaient été dépensés au 31 décembre pour des travaux non complétés dont les abonnés pourront bénéficier dans le cours de l'année 1960. Depuis la fin de la dernière guerre en 1945, la compagnie a accru son réseau de $1,768,000 à $29,819,000 afin de doter les territoires qu'elle dessert des moyens de télécommunication propres à en assurer l'essor économique.

Les revenus

En 1959, les revenus de Québec-Téléphone se sont chiffrés à $7,955,144 soit 23.1% de plus qu'en 1958. Ils se répartissent comme suit :

Service interurbain et
Service urbain, annuaires et divers $2,647,862

Les dépenses

Les frais d'exploitation, à l'exclusion des taxes, se sont élevés à $5,143,991, soit une augmentation de 18% sur l'année 1958.

Les taxes

En 1959, votre compagnie de téléphone a payé $1,486,090 en taxes fédérales, provinciales, municipales et scolaires, soit $25.36 pour chaque téléphone en service. Ce montant ne comprend pas la taxe de vente provinciale sur l'abonnement au service local, taxe qui est ajoutée à votre facture mensuelle et que la compagnie perçoit et remet au gouvernement.

Le profit net et les dividendes

Le profit net de l'exercice 1959 a été de $1,325,063. A même ce profit, la compagnie a payé $886,979 en dividendes. Pour leur part, les 1,453 détenteurs d'actions ordinaires ont reçu $590,871 soit un dividende de 90 cents par action. Le solde de $438,084 a été retenu dans l'entreprise afin de constituer une réserve pour les années futures.

Octrois pour l'aqueduc à Price

Les travaux d'amélioration de l'aqueduc et des égouts qui furen etntrepris l'an dernier à Price se poursuivent normalement. Il s'agissait d'y installer dans la partie sud du village le service d'eau et dégout, réclamé depuis longtemps. Un contrat avait été accordé, l'an passé, pour la somme de $62,900., pour l'exécution de ces travaux.

De plus, la corporation du village de Price projette la construction d'une usine de pompage afin d'augmenter la réserve d'eau qui n'était plus satisfaisante pour la dépense ordinaire, soit pour la consommation domestique et principalement pour la prévention des incendies. Le ministère des Travaux publics a promis de défrayer le coût de construction dans une proportion de 50%. Récemment, la confirmation était reçue pour u noctroi de $4,500.

3 octrois à Ste-Odile

La municipalité de Ste-Odile-sur-Rimouski bénéficie présentement d'un octroi spécial de $10,000 qui lui permettra d'effectuer certains travaux, à la suite d'effondrements de terrain sur le parcours du système d'aqueduc. Cet octroi fait suite à des démarches entreprises par M. Bertrand Lepage, maire de la municipalité, qui avait été utorisé, l'automne dernier, sur proposition du conseiller Fernand Rousel, secondé par le conseiller Albert Morneau, d'aller rencontrer les autorités du ministère des Affaires municipales, du ministère des Travaux publics et de la Voirie pour donner des renseignements plus précis au sujet de l'aide financière demandée par les contribuables du village de Sainte-Odile-sur-Rimouski.

De plus, cette municipalité jouit, par un arrêté en conseil daté du 4 mai dernier, d'un octroi de $6,100 en vertu de la loi, pour faciliter l'établissement de services municipaux d'aqueduc et d'égouts. Ce montant est payable à raison de $880 par année, durant 7 ans. Une autre subvention à 50 pour cent d'une dépense de $2,081, que la municipalité a encourue pour l'achat d'une pompe, de boyaux et autres accessoires, sera reçu au cours de l'année. Cette subvention sera de $1,040.70.

Agronomes honorés

La Corporation des Agronomes de la province de Québec, section de Rivière-du-Loup à Gaspé, a décidé de rendre hommage par une fête qui aura lieu au cours de juillet prochain, à ceux qui auront 25 ans et plus de pratique professionnelle. Plus de 18 membres seront à cette occasion honorés. Un banquet sera organisé et suivi d'une soirée sociale.

St-Alexis

Baptêmes.— Le 27 mai, Joseph-Pierre, enfant de M. et Mme Nérée Martin (Estelle Gagnon). Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Martin.

— Le 29 mai, Marie-Diane, enfant de M. et Mme Léonard Richard (Rosanna Pitre). Parrain, M. Delphis Pitre; marraine, Mlle Doris Pitre.

Spécialistes
ASSURANCE AUTOMOBILE
RISTOURNE "RÉCOMPENSE AU MÉRITE" 10%
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
DU CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC
Siège Social
2, ave. Chauveau,
Québec, P. Qué.,
Tél.:
LA 5-4751
Représentant :
ANTOINE
ROBICHAUD
3, rue Keable,
Rimouski, P. Q.
Tél. RA 3-2574

C'est maintenant qu'il faut planter les fleurs printanières



Si vous désirez que les crocus percent votre parterre le printemps prochain, que les tulipes bordent votre trottoir, que les narcisses égaient vos plates-bandes et que les jacinthes dodelinent dans vos jardinières et sous les fenêtres, c'est maintenant qu'il vous faut planter des bulbes.

Cet automne, les marchands canadiens d'accessoires de jardinage vous offrent le plus vaste choix de bulbes provenant de prés hollandais qu'ils aient offert jursqu'à présent. Vous pourrez vous procurer des tulipes de toutes les teintes du spectre: rouge flamme, bronze, pourpre, mauve, jaune, vin, orangé, rose blanc et presque noir. Vous les obtiendrez de formes ordinaires ou les nouvelles variétés doubles aux pétales aussi frisées que ceux des oivoines et des roses.

Vous pourrez obtenir des bulbes qui produiront des narcisses dorés ou encore des narcisses blanc neige au charme exotique ou des narcisses aux corolles blanches et aux trompettes rose nacré.

Et n'oubliez pas les crocus. Ces petits bulbes que vous pouvez vous procurer à la centaine pour une somme dérisoire sauront vraiment embellir le tour de vos arbustes ou, en perçant votre parterre le printemps prochain. Les narcisses, tout comme les crocus, sont très vivaces, prolifèrent et repousseront au cours de nombreux printemps.

Photo Malak, Ottawa

Décès de Mme André Soucy

de St-Narcisse

Nous apprenons le décès de Mme André Soucy, née Mélina Collin, survenu le 26 mai 1960, à St-Narcisse, après une longue maladie soufferte avec une grande résignation. Elle était âgée de 72 ans et 2 mois.

Ses obsèques eurent lieu lundi, le 30 mai, en l'église de St-Narcisse, en présence de nombreux parents et amis. M. l'abbé Léonard Gosselin présida à la levée du corps et M. le curé Albert Lamontagne officia au service, assisté de MM. les abbés Léonard Gosselin et Réal Lamontagne, comme diacre et sous-diacre. La croix était portée par M. Albert Lavoie, et le corps par MM. Polydore Lepage, Joseph Paulin, Régule Ross, Isidore Proulx, Paul Gobeil, Alphonse Gobeil. Les coins du drap étaient tenus par Mmes Alphonse Albert, Johnny Sénéchal, Joseph Paulin, Polydore Proulx. La bannière des Dames de la Sainte-Famille était portée par MM. Polydore Proulx et Epiphane Landry. Les rubans de la bannière, par Mmes Albert Lavoie, Paul Lizotte, Jacob Lizotte, Polydore Brisson.

La chorale paroissiale exécuta la messe des morts. Un long cortège a accompagné les restes mortels au cimetière de St-Narcisse pour l'inhumation.

Mme André Soucy laisse dans le deuil son époux M. André Soucy, trois fils et trois filles: Romuald, Emilio, Fernand Soucy, de St-Narcisse; ses filles Mme Narcisse Pigeon (Dorilla), de Montréal; Mme Roméo Proulx (Emma), de St-Robert, et Mme Richard Albert (Antoinette), de St-Robert également; un frère M. Emile Collin, de Rimouski; ses gendres MM. Roméo Proulx et Richard Albert, de St-Robert; ses belles-filles Mme Romuald Soucy (Bernadette Lepage), Mme Emilio Soucy (Lucienne Proulx), Mme Fernand Soucy (Yvonne Paradis), toutes de St-Narcisse; ses beaux-frères Clermont Gosselin, de Rimouski; Alfred Soucy, de Ste-Blandine; Ulfranc Soucy, de St-Narcisse; Fortunat Soucy, également de St-Narcisse; Domina Brisson, de St-Marcellin; ses belles-soeurs Mme Clermont Gosselin (Philomène Gauvin), de Rimouski; Mme Alfred Soucy (Emma Proulx), de Ste-Blandine; Mme Ulfranc Soucy (Alphéda Proulx), Mme Ferdinand Gobeil (Thatienne Soucy, Mme Fortunat Soucy (Rose Ouellet), de St-Narcisse; Mme Domina Brisson (Joséphine Soucy), de St-Marcellin; trente petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

Dans l'assistance aux funérailles on remarquait, en plus des personnes nommées, M. Maurice Lamontagne, professeur à l'Institut de Technologie, de Rimouski; M. et Mme Elphège Pelletier, de Rimouski; M. Arthur Lagacé, maire de St-Narcisse, et Mme Lagacé; M. Philippe Goupil, Mme Gérard Gagnon, de St-Robert; Mme Lionel Dion, de St-Pie X; M. et Mme Gérard Gosselin, Lionel Gosselin, Laurent Gosselin, de Rimouski; M. Henri Collin, de Price, et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

La Rédemption

Va-et-vient.— M. Marius Levasseur, de Sayabec, était de passage chez ses parents M. et Mme Isidore Levasseur, dernièrement.

— Mlles Francine et Louisette Bérubé sont parties pour aller travailler à Cartierville.

— MM. Philippe Girard, Emile Plante, Isidore Mongeau sont allés reprendre leur travail à Rimouski.

— Mlle Hectorine Levasseur était de passage à Sayabec, dernièrement, chez M. et Mme Marius Levasseur.

— Mme Philippe Soucy est de passage aux Boules chez ses parents et amis.



RECETTES

Tartelettes aux arachides

2¼ tasses de farine à pâtisserie, tamisée
½ c. à thé de sel
⅓ tasse de beurre
⅓ tasse de shortening
⅔ tasse d'arachires salées, hachées fin
3 à 4 c. à table d'eau glacée
Crème glacée (parfum de votre choix)

Tamiser la farine et le sel. A l'aide de couteaux incorporer le beurre jusqu'à ce que le mélange ait l'apparence de farine de maïs, ensuite la graisse jusqu'à ce que les morceaux aient la grosseur de pois. Incorporer les arachires. Ajouter 1 c. à table d'eau à la fois et mêler avec une fourchette jusqu'à ce que la pâte se tienne bien et se manie facilement. Rouler la pâte. Couper en cercles un pouce plus grand que la grandeur du dessus des moules. Tapisser le moule en laissant dépasser le bord. Piquer avec une fouchette les parois et le fond à différents endroits. Cuire dans un four très chaud (450° F.) 10 à 12 minutes ou jusqu'à ce que légèrement doré. Au moment de servir remplir les croûtes à tartelettes d'une grosse boule de crème glacée. Pour les réceptions d'enfants choisir plusieurs variétés de crème glacée.

P.S.— Les arachides doivent être hachées très fin sinon la pâte débordant des moules se brisera.

Etuvée d'agneau à la mode sud-africaine

2 c. à table d'huile à salade
¾ tasse d'oignon haché
2 lb d'agneau coupé en cubes de 2 pouces
3½ tasses de tomates en conserve
1¼ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poudre Chili
1 c. à table de poudre curry
2 c. à table d'eau
1 c. à table de nivaigre
¾ tasse de pommes acides, pelées
½ tasse de raisins sans pépins
¾ tasse de Grape Nuts

Faire chauffer l'huile dans une poêle épaisse. Ajouter l'oignon et faire sauter environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que légèrement bruni. Ajouter la viande et faire brunir de tous côtés. Ajouter les tomates, le sel et la poudre chili. Couvrir et cuire sur un feu doux pour environ 15 minutes. Mêler la poudre curry, l'eau et le vinaigre et mêler jusqu'à ce que lisse. Ajouter au mélange de viande et mêler bien. Ajouter les pommes et les raisins. Couvrir et cuire sur un feu lent pour 1 heures ou jusqu'à ce que la viande soit tendre. Incorporer les céréales. Chauffer complètement. Servir sur le riz. Donne 6 à 8 portions.

COUPON D'ABONNEMENT

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT
C. P. 110 — Rimouski

Veuillez trouver, ci-inclus, la somme de $3.00 pour un abonnement d'un an.
RENOUVELLEMENT _____
NOUVEL ABONNE _____
Du _____19__ Au _____19__
NOM _____
ADRESSE _____

Soyez à la page
achetez le nouveau
format Super-King
16 onces



Chaque bouteille géante contient 3 verres

★ Plus fin en saveur
★ Plus rapide à stimuler
★ Plus bas en calorie

EMBOUTEILLEUR :
Henri Jacob & Fils, Inc.
327 ST-GERMAIN RIMOUSKI TEL. RA 3-4218

TRESORS POUR LE TROUSSEAU



Les chandails de gros tricot pour madame et monsieur sont à l'honneur cet été. Les nouveaux motifs soulignent encore le caractère massif des chandails féminins alors que les motifs classiques à câbles et à points servent aux variantes masculines. Créations de deux manufacturiers canadiens réputés, en gros tricots d'orlon canadien.

Décès de Mme Aimé Boulanger

de St-Fabien

A Montréal, le 28 mai 1960, est déecédée, à l'âge de 78 ans, Mme Aimé Boulanger, née Léa Thibault, de St-Fabien-sur-Mer.

Elle laisse dans le deuil un fils M. Roland Boulanger, de Montréal, et sa belle-fille Mme Roland Boulanger; son époux, M. Aimé Boulanger; ses beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme J.-F. Bélanger, M. et Mme J.-Antoine Boulanger, M. et Mme Ernest Boulanger, Mme Charles Boulanger, de St-Fabien, Mme Philias Boulanger, de Montréal; M. Samuel Boulanger, de St-Cléophas.

Ses funérailles eurent lieu en l'église de St-Fabien, le 31 avril, au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis de St-Fabien, Montréal, Rimouski, St-Pascal, Bic, Sayabec, Baie-des-Sables et autres endroits.

La levée du corps fut faite par M. le curé Léo-P. Bernier et le service fut chanté par M. l'abbé Raoul Thibault assisté de MM. les abbés Raoul Roy et Gauvin, vicaire.

Portaient la croix son neveu M. Gérard Boulanger et le corps ses neveux MM. Philippe Rioux, de Ste-Angèle; Jean Bélanger, Lucien Boulanger, Maurice Boulanger, Alphonse Boulanger, André-A. Boulanger, tous de St-Fabien.

L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Fabien et la direction des funérailles avait été confiée à la Maison Hilaire Ouellet, de St-Fabien.

Une mère de Ste-Rose-du-Dégelis poursuit deux camionneurs pour $61,300

Une veuve de Ste-Rose-du-Dégelis vient d'inscrire une poursuite en dommage de $61,300 contre deux camionneurs de Montréal. Son mari perdit la vie lors d'un accident survenu le 17 juillet 1959 entre Beaupré et la côte de la Miche.

Elle prétend dans sa déclaration que son mari circulait sur une route en réparation et que sa vitesse maximum était de trois ou quatre milles à l'heure. Le camion qui frappa son véhicule venait à 60 milles à l'heure, allègue-t-elle, et, de plus, ses deux occupants étaient à bout de fatigue, étant partis de Forestville le matin même.

Mère de trois enfants, elle réclame $10,000 pour chacun d'eux en sa qualité de tutrice. Pour elle-même, elle demande $30,000 et la balance représente les frais occasionnés par la mort de son mari.

St-Anaclet

Va-et-vient.— M. et Mme Roger Roy, M. et Mme J.-Edmond Duchesne, M. et Mme Ls-Georges Lévesque ont pris part, dimanche, le 22 mai, au congrès du 20e anniversaire des Lacordaire et Jeanne d'Arc, à Ste-Anne de Beaupré.

— M. Joseph St-Laurent et son fils Raoul étaient en visite, dernièrement, à Lejeune, chez M. et Mme Jos. Cimon et M. et Mme R. Paradis.

— Mme Odile-M. Julien est actuellement en visite chez sa fille Mme Roland Banville, de Hauterive.

— M. et Mme J.-M. Paquet ainsi que M. Joseph St-Laurent étaient, dimanche dernier, en visite chez M. et Mme Paul Drapeau, de Mont-Joli.

Baptêmes

à Trois-Pistoles

Mois de mai

1er, Joseph-Yvan-Gilles, enfant de Gérard Beaulieu et de Gilberte Boucher. Parrain et marraine, M. et Mme Benoit Jean, oncle et tante de l'enfant.

1er, Joseph-Guy-Reno, enfant d'Henri Rousseau et de Simonne Roussel. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Roussel, oncle et tante de l'enfant.

1er, Marie-Anne-Christine, enfant de Gérard Dubé et de Yolande Rioux. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dubé, oncle et tante de l'enfant.

1er, Diane-Linda, enfant de Dominique D'Amours et de Germaine Sirois. Parrain, M. Luc Tremblay; marraine, Mlle Micheline D'Amours, soeur de l'enfant.

5, Marie-Monique, enfant de Raymond-Marie D'Amours et de Carmelle Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Prudent Pelletier, grands-parents de l'enfant.

12, Joseph-Jules-René, enfant de Hector Bélanger et de Jeannine Belzile. Parrain, M. René Leblond, grand-oncle; marraine, Mme Jules Bélanger, grand-mère de l'enfant.

9, Joseph-Jean-Pierre-Jacques, enfant de Gérard Plante et de Rita Malenfant. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Blier, oncle et tante de l'enfant.

13, Marie-Solange, enfant de Maurice Lebel et de Lumina Albert. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Rioux, oncle et tante de l'enfant.

19, Joseph-Pierre-Romain, enfant d'Emile Lagacé et de Jeannette Larrivée. Parrain et marraine, M. et Mme Hilaire Larrivée, oncle et tante de l'enfant.

23, Marie-Louise-Linda, enfant de Gérard Côté et de Carmen Caron. Parrain et marraine, M. et Mme René-Jean Caron, oncle et tante de l'enfant.

24, Joseph-Guylain, enfant de Lucien Lebel et de Pierrette Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Adjutor Lebel, grands-parents de l'enfant.

24, Joseph-Raymond-André, enfant de Dominique Beaulieu et d'Yvonne Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Beaulieu, oncle et tante de l'enfant.

26, Odile-Lorraine, enfant de Lionel Belzile et de Victoire Malenfant. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse D'Amours, oncle et tante de l'enfant.

29, Joseph-Mario, enfant de Jean-Eudes Boucher et de Marie-Desanges Boucher. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Lemelin, oncle et tante de l'enfant.

● La forêt exige les soins de tous.

"TRÈS BIEN, JULIE!"

Un gérant de banque s'intéresse à *tous* ses clients.

Aucun déposant ne lui paraît trop jeune, ni aucun compte trop petit, ni aucun problème financier trop peu important pour mériter son attention.

Il aime à traiter avec le public. Il a d'ailleurs été formé en vue de lui être utile chaque fois qu'il en est capable. On trouve toujours son avantage à discuter ses affaires avec lui, non seulement parce qu'il en sait long en matière de banque, mais encore parce qu'on est sûr qu'il met ses connaissances et son expérience à la disposition de ses clients.

La banque est pour lui l'occasion de collaborer avec des personnes de tous les milieux et, au moyen des services bancaires, de vous aider à résoudre *vos* problèmes et à réaliser *vos* ambitions et *vos* projets.

LES BANQUES À CHARTE
DESSERVANT
VOTRE VOISINAGE



MICHELINE PELLETIER, A ST-PIE X



Les trois trophées, enjeux de l'émission "Parlons bien toujours", ont été gagnés cette année, au niveau des 6e et 7e années, par Donald Chouinard, de l'Ecole du Sacré-Coeur, pour les 8e et 9e années, par Micheline Pelletier, de l'Ecole St-Pie X, et pour les 10e et 11e années, par Marjolaine Gaumont, de l'Ecole St-Robert.

Photo du haut : la gagnante du trophée pour les 10e et 11e années, Mlle Marjolaine Gaumont, de l'Ecole St-Robert, est ici entourée, à gauche, du Rév. Frère Paul-Alfred, directeur de l'Ecole Secondaire Langevin; des Rév. Mères Marie de la Passion, r.s.r., supérieure de l'Ecole St-Robert, et de la Rév. Mère Marie-Thérèse du Rosaire, titulaire de la 11e année; à l'arrière, M. Ronaldo Raviolett, élève de 11e année; M. Aurèle Laplante et M. Jean-Yves Audit, spécialiste et responsable de l'émission.

Photo du bas : la gagnante des 8e et 9e années, Micheline Pelletier, reçoit son trophée des mains de Solange Albert, qui s'était mérité le même trophée pour l'année 1959. Apparaissent également MM. Aurèle Laplante et Jean-Yves Audit, responsables de l'émission, ainsi que quatre religieuses enseignantes des Rév. Soeurs du St-Rosaire

Ecole de l'Annonciation

AU TABLEAU D'HONNEUR

Concours de mai 1960

10e année : Marie Côté, 88%; Lise Gagné, 79%.

9e année : Marguerite Albert, 81%; Gisèle Paquet, 81%; Denise Dubé, 78%.

8e année : Lise Santerre, 73%; Micheline Garneau, 69%; Lise Rousseau, 68%.

7e année : Estelle Lepage, 90%; Micheline Dubé, 90%; Diane Poirier, 87%; Solange Lauzier, 80%.

6e année : Ginette Girard, 92%; Huguette Lévesque, 91%; Michelle Tremblay, 90%; Fernande Lévesque, 89%.

5e année A : Diane Duchesne, 91%; Raymonde Pineau, 81%; Pierrette Tremblay, 80%.

5e année B : Marielle Morissette, 80%; Ghislaine Girard, 76%; Danielle Guay, 74%.

4e année A : Lise Bouchard, 91%; Claire Dubé, 85%; Céline Isabelle, 83%; Lorraine Guénette, 82%; Brigitte Leblond, 82%.

4e année M : Chantal Bernard, 93%; Rolande Dubé, 92%; Raymonde Dubé, 90%; Claire Vignola, 82%.

3e année A : Claude Lévesque, 88%; Claire Couture, 85%; Denise Dextraze, 81%.

3e année B : Lucienne Dubé, 87%; Rose-Anne Duchesne, 86%; Charlotte Martin, 84%; Francine Lamarre, 83%.

2e année : Nicole Côté, 90%; Line Dextraze, 88%; Huguette Gagnon, 83%; Héléna Huard, 86%; Diane Dubé, 85%.

2e année : Mario Léesque, 88%; Maurice Vignola, 86%; Réginald Catellier, 81%; Gilles Martin, 81%.

1ère année : Diane Fournier, 98%; Louise Morissette, 97%; Rita Dick, 97%; Sylvie Doucet, 95%; Denise Gagnon, 95%.

1ère année : Serge Rioux, 95%; Gérald Dubé, 91%; Jean-Pierre Bérubé, 91%; Denis Trudel, 89%; Marc Ross, 88%.

Institut de Technologie de Rimouski

Directeur : Mgr Antoine Gagnon

COURS REGULIERS DU JOUR

Cours technique : trois ans pour les diplômés du cours secondaire. Cours de métiers : deux ans.

Mécanique d'ajustage — Mécanique d'automobile — Soudure Forge — Construction-menuiserie — Mécanique de moteurs diesel — Plomberie — Electronique (y compris radio et télévision) — Electricité.

INSCRIPTION : 13 AU 23 JUIN

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'institut pour de plus amples renseignements.

MINISTERE DE LA JEUNESSE

Hon. Jean-J. Bertrand, c.r., ministre — Gustave Poisson, c.r., sous-ministre

Il n'en tient qu'à VOUS

APPRENEZ

l'ANGLAIS ou l'ESPAGNOL

avec le minimum d'efforts

GRACE A LA METHODE MODERNE EPROUVEE *Poly-Glot*

au moyen de disques

enregistrés par

HENRI BERGERON
DE RADIO-CANADA
— 2,000 phrases et expressions courantes anglaises !
— Progrès rapide.
— Succès assuré.
20 disques — 40 leçons

MIVILLE COUTURE
DE RADIO-CANADA
Polyglotte bien connu ! — vous apprendra l'espagnol rapidement, facilement et agréablement.
10 disques — 40 leçons

DISQUES INCASSABLES microsillons Hi-Fi, fabriqués par RCA Victor

Vous comprendrez et parlerez dès la première leçon ! Adressez ce coupon au bureau le plus près de chez vous.

QUEBEC 425, rue de l'Eglise — POLY-GLOT INC. TROIS-RIVIERES C. P. 1253 — MONTREAL 1411, rue Stanley Chambre 15

SHERBROOKE 61-67 n. Wellington — CHICOUTIMI 67 est, rue Racine — ROUYN C. P. 45

Messieurs,
Sans obligation de ma part, j'aimerais avoir des renseignements sur la méthode POLY-GLOT de conversation anglaise ☐ espagnole ☐ au moyen de disques et sur votre intéressant concours pour 1960.

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Cté .....
EMPLOI ..... AGE .....

Hommage à M. l'abbé Adrien Page

Profitant de la distribution des prix et de la remise des diplômes aux élèves de l'Ecole Normale Tanguay et de l'Ecole de Commerce, les anciens ont voulu marquer leur reconnaissance pour son dévouement inlassable aux élèves de cette institution en offrant à M. l'abbé Adrien Page, directeur depuis la fondation de l'Ecole et principal de l'Ecole Normale Tanguay (garçons) sa photo en couleurs.

M. Laurent Dumais était le porte-parole des anciens pour offrir les hommages de reconnaissance et le cadeau.

L'Institut de Marine

DE LA PROVINCE DE QUEBEC

rue St-Louis, Rimouski

Directeur : Mgr Antoine Gagnon

Officier-commandant : Capt. Gérard Brie

COURS REGULIERS DU JOUR

Navigation — Mécanique de marine

Radio-télécommunications

INSCRIPTION : AVANT LE 1er JUILLET

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'institut pour de plus amples renseignements.

MINISTERE DE LA JEUNESSE

Hon. Jean-J. Bertrand, c.r., ministre — Gustave Poisson, c.r., sous-ministre

SEMINAIRE DE RIMOUSKI

Examens d'admission au cours classique

Au Collège des Frères du Sacré-Coeur des **TROIS-PISTOLES :** samedi, **le 18 juin.**

Au Séminaire de **RIMOUSKI :** samedi, **le 25 juin,** pour les paroisses environnant Rimouski.

N.B.— Doivent se présenter aux examens tous ceux qui ont l'intention d'entreprendre le cours classique en septembre prochain.
L'examen durera toute la journée **pour tous :** il commencera le matin à 9.30 heures, pour se terminer à 3.00 heures de l'après-midi.
Les frais de l'examen sont de $3.00.

DONALD CHOUINARD, ECOLE DU SACRE-COEUR



Donald Chouinard, fils de Lucien, est sorti vainqueur des éliminatoires d'un concours de bon parler français au collège du Sacré-Coeur, rue de l'Evêché. On peut voir le gagnant avec son trophée, entouré de sa mère Mme Chouinard, du directeur du collège, de M. l'abbé Robert Saindon, vicaire à la cathédrale, MM. Aurèle Laplante, directeur des études à la Commission scolaire, Joubert, Migneault et Audit, professeurs à la Commission scolaire.

Distribution des prix à l'Ecole de Commerce de Rimouski

Samedi, le 4 juin, avait lieu la distribution des prix à l'Ecole de Commerce de Rimouski. On trouvera ci-après la liste des élèves qui se sont mérité des prix.

PRE-COMMERCE

Deuxième année

Claude Francis, Gilles Lepage, Jean-Marie Boucher, Côme Fortin, Jean Nazair.

Première année

Jean-Raymond Tremblay, Pierre Burgess, Richard Guimond, Philippe Parisé, Gilles Lorrain, Bertrand Fortin, Robert Alain, Richard Bernier, Gilles Plourde, Gilles Ross, Armand Boucher, Marcel Raiche, Claude Michaud, Pierre LeRossignol.

ONZIEME ANNEE

Maurice St-Pierre, Jean-Marc Harel, Gilles Sinclair, Rodrigue St-Laurent, Jean-Rodrigue Lizotte, Jean-Hugues Desrosiers, Aubin Larrivée, Jacques Pineault, Carol Caron, Jean-Pierre Boucher, Maurice Roussel, Jean-Guy Jean, Bertrand Massé.

DIXIEME ANNEE

Marcel Flamand, Patrick Cleary, Georges Dumais, Bernard Pelletier, Renault St-Laurent, Roland Basque, Norman Descheneau, Edouard Cloutier, Bernard Gagnon, Claude Ouellet.

Brevets d'enseignement aux élèves de l'Ecole Normale Tanguay

Voici la liste des élèves de l'Ecole Normale Tanguay, de Rimouski, dont le Principal est M. l'abbé Adrien Page, qui ont mérité des brevets d'enseignement, classes "A" et "B".

BREVET D'ENSEIGNEMENT CLASSE "A"

Troisième année

Gratien Plante, Jean-Pierre Ross, Raymond-Marie Tardif, Marcel Côté, Clément Ouellet, André-Albert Côté, Yves Banville, Jean-Pierre Courtemanche, André Lévesque, Louis Grégoire, Gilles Briand, Jacques Lévesque, Jules Côté, Marc Anctil.

Deuxième année

Pierre Boulette, Raymond Dubé, Christian Lavoie, Jacques Therrien, Georges-Henri Aubut, Claude Dumont, Paul-Emile Tremblay, Jacques Dubé, Noël Lepage, Jean-Noël Ouellet, Yvan Berger, Bertrand Landry, Henri Hounzell.

Première année

Olivier Philibert, Jean-Raymond Lepage, Claude Bisson, Denis Sirois, Marc-Aurèle Dionne, Laurent Banville, Hugues Pelletier, Blondin Laplante, Jean-Serge Desrosiers, Roméo Aspirot.

BREVET D'ENSEIGNEMENT

Classe "B"

Deuxième année

Jean-Claude Gagnon, Jean-Guy Houle, Léonard Leclerc, Robert Brousseau, Jean-Guy Laboissonnière, Yvon Michaud.

Première année

Maurice Bouillon, Pierre Bourgoin, André Lebel, Jean-Claude Lebreux, Gilles-Michel Richard, Jules Brisson, Louis-Paul Tremblay, Max Guay, Jean-Paul Leclerc, Maurice Poirier, Jacques Léveillé.

Ste-Luce

Vommunion solennelle.— Vendredi, à la messe du premier vendredi du mois, eut lieu l'impressionnante cérémonie de la Communion solennelle d'une vingtaine d'enfants. Ces jeunes ont subi avec succès leur examen d'instruction religieuse.

Mutation de propriété.— M. Alfred Pouliot s'est porté acquéreur de la propriété de M. Joachim St-Laurent.

— M. Henri St-Laurent est maintenant propriétaire de la résidence de M. J.-Bte Dubé.

Va-et-vient.— M. et Mme Noé Caron, leur fils M. Gabriel Caron, de Daveluyville, Arthabaska; M. Lucien Lavoie, télégraphiste à La Tuque, étaient de passage à Ste-Luce, en fi nde semaine dernière.

— Mlles Jacqueline, Patricia Burton, M. Fr. Hameury, de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme Alp. Burton, dernièrement.

VOULEZ-VOUS DEVENIR HOMME D'AFFAIRES? ETRE A VOTRE COMPTE?

PLUS VOUS TRAVAILLEZ, PLUS VOUS GAGNEZ

Nous avons besoin de personnes qui désireraient être propriétaires ou locataires de postes de service ou de garages, où il y aurait vente des produits BP et ce, dans le territoire compris entre Trois-Pistoles, Matane et Causapscal.
Nous sommes prêts à étudier tout projet et à aider financièrement tout candidat qui aurait quelques propositions à nous faire.
Le candidat devra toutefois être sérieux, avoir une certaine instruction commerciale, un peu de capital selon qu'il veut être propriétaire ou locataire, une bonne réputation, de l'expérience quoique pas absolument nécessaire et des aptitudes de vendeur.
Cci est une belle opportunité pour un employé de poste de service ou de garage, un employé de bureau, un vendeur, etc. Toute personne qui a un poste de service ou garage qu'il veut améliorer, peut aussi avoir notre aide financière, si après étude le projet nous paraît pratique.
Si intéressé, s'il vous plaît faire application à :

PETROLES DU GOLFE LTEE,
Distributeurs des Produits BP,
1, rue Blanchette
MONT-JOLI, P. Q. (Tél. PR 5-4321)

N.B.— Inutile de faire application si les conditions plus haut mentionnées ne sont pas remplies.

Pour PLAIRE à vos amis servez toujours ★ ★ ★



PAUL MASSON

le **BRANDY** favori du Québec

★ 40 OZ. ★ 25 OZ. ★ 10 OZ.



LA PROFESSION D'OFFICIER DE L'ARMÉE

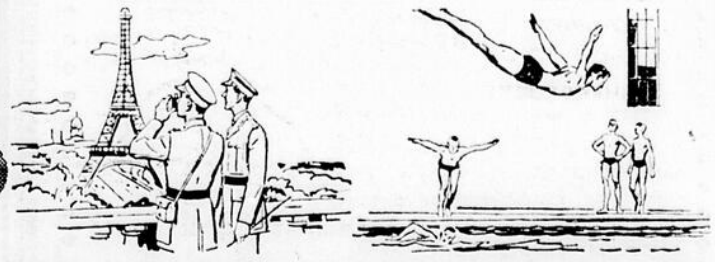
Pour conserver sa vigueur et son activité, l'Armée canadienne accepte un nombre de plus en plus considérable de candidats aux différents cours destinés à former des officiers. Aux jeunes gens qui possèdent les talents et les aptitudes nécessaires pour entrer dans cette carrière, l'Armée d'aujourd'hui offre des occasions exceptionnelles d'obtenir un brevet en profitant de son Programme d'instruction pour les aspirants-officiers.

Règle générale, le cours dure un an et comporte 36 semaines d'instruction théorique et un certain nombre de périodes d'instruction pratique. L'aspirant-officier qui termine le cours avec succès reçoit son brevet à titre de 2e lieutenant et il est affecté à l'Armée régulière pour au moins cinq ans.

Les conditions générales d'admission sont les suivantes: être citoyen canadien, âgé de 18 à 23 ans, célibataire, avoir au moins le diplôme d'immatriculation junior ou l'équivalent et être capable de suivre les cours en anglais. L'aptitude au commandement, la capacité d'accepter des responsabilités et l'esprit d'aventure sont qualités essentielles.

En retour, l'officier de l'Armée touche un salaire intéressant, reçoit vivre et couvert, allocations de tous genres, soins médicaux et dentaires gratuits. Il voyage; les occasions d'avancement ne manquent pas. Il a la fierté d'accomplir un travail utile, d'être engagé dans une carrière d'avenir!

Pour obtenir des renseignements détaillés, ou pour faire sa demande, s'adresser par écrit au : Quartier général de l'Armée, Région du Québuc, DAAG (M), 3, rue Buade, Québec. On accepte les demandes d'admission dès maintenant.



F60-6

UN BUT BIEN DÉFINI, UNE BELLE CARRIÈRE

2 bandits armés s'emparent de $12,000 à la Caisse Populaire d'Estcourt

Deux bandits armés d'au moins un révolver ont mis la main sur une somme d'environ $12,000, lundi midi, à la Caisse Populaire d'Estcourt, Témiscouata, et ils ont réussi à prendre le large après avoir ligoté et baillonné la gérante, Mlle Magella Lévesque, 32 ans, qui opère la banque depuis de huit ans. Elle n'a subi aucun mal aux mains de ses assaillants, mais elle est aux prises avec un violent choc nerveux.

Les locaux de la Caisse Populaire d'Estcourt sont situés au sous-sol du centre paroissial et ils sont adjacents à la salle de quilles et au restaurant. Coiffés de cagoules, les deux bandits ont pénétré, vers 10 h. 45, dans la succursale bancaire alors que la gérante se trouvait seule. Ils ont ensuite fermé à clef la porte principale de la banque pour se diriger vers la caissière et lui signifier qu'il s'agissait d'un vol. En possession de tout l'argent qui se trouvait dans les lieux, les deux hommes ligotèrent et baillonnèrent la gérante et s'enfuirent dans une automobile qui se trouvait non loin de la salle.

Mlle Magella Lévesque ne devait être trouvée dans cette piètre position qu'un quart d'heure environ après le départ des voleurs, par M. Camille Desrosiers, livreur d'eaux gazeuses, de Rivière-du-Loup, et M. Gérard Gagné, préposé à l'entretien du centre récréatif.

Mandés d'urgence sur les lieux, des agents provinciaux prirent aussitôt les mesures les plus urgentes. Toutes les routes de la région de Rivière-du-Loup ainsi que les frontières de la province du Nouveau-Brunswick et de l'état du Maine ont été étroitement surveillées.

La police a l'oeil ouvert sur une certaine "Plymouth" modèle 1951, qui aurait service au hold-up et dans laquelle voyageraient les deux bandits et un complice.

BUREAUX A LOUER
220 PIEDS CARRÉS
Immeuble Woolworth-Dominion
148 rue St-Germain - Rimouski
S'adresser à case postale 530, Rimouski,
ou par téléphone à RA 3-4861

EXAMEN DE LA VUE
Dr LEVIS SANTERRE O. D.
OPTOMETRISTE
148 St-Germain RIMOUSKI Tél. RA 3-6766
Edifice Woolworth-Dominion

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair, Côté, Marceau et Associés
E.H. KNIGHT & CO.
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
54, Ave Cathédrale RIMOUSKI Edifice Michaud
Comptables agréés

Maurice de Champlain Inc.
ASSURANCES GENERALES
Case postale 429 — Tél. RA 3-4841
Bureau : 135 de l'Evêché
RIMOUSKI, P. Q.
Avant de confier votre risque, faites une visite à mon bureau ou appelez RA 3-4841

Henri-A. Martin, C.d'A.A. Paul Martin, C.d'A.A.
Emmanuel D'Anjou
Martin & D'Anjou Inc.
COURTIERS D'ASSURANCES AGREES
Téléphone RA 3-2344 — Case postale 129
BUREAU : 152-A, de l'Evêché
RIMOUSKI

ROGER LECLERC
EBENISTE
Manufacturier de meubles
Spécialité : meubles sur commande
8 St-Denis RIMOUSKI Tél. RA 3-2675

PRÊTS NIAGARA
La plus importante compagnie de prêts entièrement canadienne
DES FACTURES?
payez-les toutes avec un PRÊT NIAGARA
De $50.00 à $2,500.00 —parfois davantage

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED
RIMOUSKI, ROLAND VIAU
RIVIERE-DU-LOUP, 336 Lafontaine
MATANE, 178 St-Jérôme
AMQUI, rue St-Benoit
SEPT-ILES, 564 Arnoud
BAIE-COMEAU, Edifice Drapeau

COURS D'ADMINISTRATION



M. Léonard Roy, l.sc.c., secrétaire et conseiller économique à l'Office des Marchés Agricoles du Québec, a été nommé président du Comité d'Orientation des Cours de perfectionnement en administration de Chambres de Commerce organisés par la Chambre de Commerce de la province de Québec en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce de la province.

La seizième session annuelle de ces cours aura lieu cette année à l'Université de Montréal, du 26 juin au 2 juillet.

Sont invités à y participer les secrétaires et autres officiers de Chambres de Commerce senior et junior de tout le Québec.

Exécutif du Jeune Commerce de Rimouski

Lundi, le 6 juin, on a procédé à la formation de l'exécutif suivant du Jeune Commerce de Rimouski : président, M. Raymond D'Auteuil; 1er vice-président, M. Jean-Yves Marois; 2e vice-président, M. Jacques Martin; secrétaire, M. Jean-Yves Verreault; trésorier, M. Roland Dorval. Les directeurs sont M. Normand Lavoie. M. Pat Timmons, M. André Bellavance, M. Jean-Maurice Tremblay, M. Hervé Dickner et M. André Tardif.

Rapport de 69 paroisses pour la Fraternité Française

La campagne de la Fraternité française, si l'on en juge par les résultats obtenus à ce jour, ne sera pas ce qu'elle était l'an passé.

Actuellement, 69 paroisses ont fait rapport sur 118. C'est donc dire que 49 paroisses du diocèse de Rimouski n'ont pas encore expédié les argents perçus pour cette oeuvre patriotique. Avant de faire la compilation finale de nos rapports, nous tenons à faire savoir à tous les coeurs généreux que nous recevons encore les dons des associations et des particuliers afin de venir en aide à nos frères de la Colombie canadienne. Nous voulons également faire savoir à tous les particuliers qui auraient la générosité de faire un don personnel qu'ils recevront un reçu pour fins de déduction d'impôt.

Le Comité de la Campagne de la Fraternité française pour le diocèse de Rimouski remercie très chaleureusement ses diocésains qui se sont dévoués à cette noble cause.
(Vie et Action)

Cartes professionnelles

AVOCATS

CASGRAIN & CASGRAIN
Perrault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
Edifice Banque Canadienne Nationale
Tél. RA 3-3303-3304 RIMOUSKI

GAGNON & GAGNON
AVOCATS
P.-E. Gagnon, C.R.
J.-Claude Gagnon
Bureau :
EDIFICE CIE DE POUVOIR
Tél. RA 3-3179 RIMOUSKI

GENDREAU & BEAULIEU
AVOCATS
Arthur Gendreau, B.A., LL.L.
Chs-Alph. Beaulieu, C.R.
160, de l'Evêché Tél. RA 3-4293
RIMOUSKI

MAURICE TESSIER, LL.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
Téléphone RA 3-4861-4862
148 St-Germain
RIMOUSKI

ROSAIRE BERUBE, LL.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
143, boulevard de l'Evêché
Téléphone RA 3-4175
C. P. 515 — RIMOUSKI

ASSURANCES

R. Gendreau
C. d'A. A.
Courtier d'assurances générales
Automobile, feu, vie, accident, responsabilité
Tél. bur. : RA 3-5388
Tél. rés. : RA 3-3898
160, Evêché — RIMOUSKI

J.-A. Drapeau
Courtier d'assurances générales
Vie, feu, automobile, accidents, maladie
BUREAU : 6, avenue Lepage
Tél. RA 3-3775 — RIMOUSKI

Roland Heppell
Courtier d'assurances agréé
Téléphone :
Bur. : RA 3-3570; rés. : RA 3-6134
C. P. 246
Bureau : 54, ave de la Cathédrale
Feu, automobile, vie, acidents, maladie
Tous services d'assurance en général

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT
$3.00 par année
représentant
ARMAND ARGUIN
Tél. RA 3-5804 RIMOUSKI
POUR VOS ANNONCES, SIGNALEZ
RA 3-6529

ARPENTEURS

Guy Leblanc
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
160, de l'Evêché — C. P. 385
Téléphone :
Bur. : RA 3-3836; rés. : RA 3-4905

Ls-Léo Doyon
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
CONSEIL
209 St-Germain — RIMOUSKI
Edifice Lepage
Bur. : RA 3-4324; rés. : RA 3-2640

CHIROPRATICIEN

J.-M. Guay, D.C.
CHIROPRATICIEN
14, Cathédrale Tél. RA 3-3655

NOTAIRES

Joseph Bérubé
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du notaire Eudore Couture
160, de l'Evêché Tél. RA 3-2342
RIMOUSKI

Albert Goulet
NOTAIRE
Bureau à 144, boul. de l'Evêché (édifice Gilbert)
Tél. RA 3-3485 RIMOUSKI
Bureau à Luceville à chaque soir, du lundi au samedi à sa résidence
Téléphone : RE 9-4641

Ronaldo Raboin
NOTAIRE
119, Evêché
En face du Séminaire
RIMOUSKI, Qué.

INGENIEURS

Leroux et Marquis
INGENIEURS-CONSEIL
Structures d'acier et béton armé
Aqueducs et égouts
Travaux maritimes
8, rue St-Edmond
Rimouski, P. Q. Tél. RA 3-5027

Ménard & Marsan
INGENIEURS-CONSEIL
Travaux maritimes et municipaux
Structures, expertises, surveillance
76, ave de la Cathédrale
Tél. RA 3-6644
RIMOUSKI

Geo.-A. Santerre
INGENIEUR PROFESSIONNEL
Electricité, Plomberie, Génie municipal, Chauffage, Ventilation, Aqueducs et Egouts
310, St-Germain Tél. RA 3-4954
RIMOUSKI

SYNDIC

Henri-A. Martin
SYNDIC LICENCIE
Téléphone :
Bur. : RA 3-2344; rés. : RA 3-3456
152-A, de l'Evêché RIMOUSKI

Funérailles de M. Arsène Thériault

de Mont-Joli

Le 21 mai, nous apprenions avec regret le décès de M. Arsène Thériault, époux de dame Rose-Délima Rousseau, demeurant à 31, rue Dollard, à Mont-Joli. Il était âgé de 70 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils M. Alphonse Thériault, de Plessisville; M. Maurice Thériault, de Mont-Joli; M. Lionel Thériault, de Sept-Iles; M. Camilien Thériault, de Mont-Joli; ses filles Mme Alphonse Thériault (Emilia), de Rimouski; Mme Georges McKinnis (Adélia), de Mont-Joli; Mme J.-Hermas Beaulieu (Béatrice), de St-Hyacinthe; Mme Alain Jean (Fortunate), de Mont-Joli; Mme Fernand Lévesque (Jéanne d'Arc), de Rimouski; Mme Fernand Beaulieu (Lucille), de Mont-Joli; Mme Lionel Beaulieu (Raymonde), de Mont-Joli; ses gendres MM. Alphonse Thériault, Georges McKinnis, Hermas Beaulieu, Alain Jean, Fernand Lévesque, Fernand Beaulieu, Lionel Beaulieu; ses belles-filles Mmes Alphonse Thériault (Laurette Lebrun), Lionel (Thérèse Larue), Maurice (Thérèse St-Amand), Camilien (Irène Gagné). Il était le frère de MM. Arthur Thériault, de Matane; Wilfrid Thériault, de Padoue; Paul Thériault, de St-Hyacinthe; Lucien Thériault, de Montréal; Mlle Maria Thériault, de Lac-au-Saumon; Mme Adrien Lebeu (Marie-Jeanne), de St-Joseph de Lepage; Mme Gérard Bérubé (Antoinette), de St-Hyacinthe. Il laisse également plusieurs beaux-frères et belles-soeurs et des petits-enfants.

Ses imposantes funérailles ont eu lieu à l'église N.-D. de Lourdes, de Mont-Joli, le 24 mai, à 9 heures.

La levée du corps fut faite par le Rév. Père Arel, curé de Notre-Dame de Lourdes, de Mont-Joli, et le service fut chanté par M. l'abbé Jean-Luc Thériault, du Séminaire de Rimouski, cousin du défunt ,assisté comme diacre et sous-diacre des Rév. Pères Ferron et Lévesque, o.m.i.

On remarquait au choeur la présence de M. l'abbé Pierre Sirois, curé de Ste-Félicité, et plusieurs autres.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Bissonnette & Frère, de Mont-Joli.

Nos condoléances à la famille.

ABONNEZ-VOUS A
LA PRESSE
1 an $6.00 - 6 mois $3.00
Pour aussi peu que 0.11½
par semaine
J.-Y. PARENT
113, 5e Rue C. P. 621
Tél. RA 3-6428

Agents de circulation pour la Matapédia

Voici les noms des agents de circulation du sous-district No 13 qui comprend le territoire du comté de Matapédia, ainsi que le lieu de leur résidence et leur numéro de téléphone, pour l'information de ceux qui pourraient en avoir besoin en cas d'accident.

Le responsable du sous-district No 13 est le sergent André St-Amand, de St-Moïse, tél. PR 6-4657; les agents sous se sordres sont, à Amqui, M. Richard Barr, tél. 347, et M. Adélard Vaillancourt, tél. 318; à Causapscal, M. Marius Trépanier, tél. RI 9-5302 et, à Sayabec, M. Georges Parent, tél. 100-S-1.

Biencourt

Baptême.—Le 5 juin 1960 a été baptisée Marie-Céline, fille de M. et Mme Philippe Jacques (Marie-Paule Michaud). Parrain et marraine, M. et Mme Georges Michaud, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient.—Mme Philippe Jacques est de retour dans sa famille après un séjour à l'hôpital.

— M. Robert Lévesque est de passage dans sa famille.

Malades.— Mme Isidore Dumont, hospitalisée à l'hôpital Notre-Dame-du-Détour, à Notre-Dame-du-Lac.

— La petite Denise Auclair est également hospitalisée à l'hôpital StJoseph, de Rimouski.

Bénédictions.— Dimanche, le 5 juin, après la grand-messe, avait lieu la bénédiction des automobiles par le Rév. Père François-Joseph, capucin.

M. le curé Léon Bélanger profita de cette occasion pour inviter les automobilistes à pratiquer la prudence au volant.

A 3 heures de l'après-midi, M. le curé Léon Bélanger se rendait au lac Harton pour la bénédiction des chaloupes.

JEUNES HOMMES

POURQUOI NE PAS VOUS FORMER UNE CARRIERE DANS UNE COMPAGNIE DE FINANCE OU L'AVENIR EST ILLIMITE ?

Nous avons besoin de quelques jeunes hommes âgés de 21 à 28 ans, bilingues et possédant une 12e année ou plus. Vous recevrez un entrainement afin de devenir gérant. Nous vous donnons bon salaire et tous les autres bénéfices sociaux. Rendez-vous au bureau de

HOUSEHOLD FINANCE CORP.

52, de la Cathédrale, Rimouski, P. Q.,
les 9, 10, 16 et 17 juin, entre 7 et 9 heures P.M.

L'aviateur-chef Gilles Marchand à St-Hubert

Laviateur chef Gilles Marchand, membre du 61e détachement du Corps des observateurs terrestres de Rimouski depuis octobre 1959, a été tran[illegible]ré aux quartiers généraux de l[illegible]éfense Aérienne à St-Hubert, a[illegible]ché au NNRHQ.

Le licenciement du [illegible]étachement de l'Aviation Royale Canadienne de Rimouski ser[illegible]omplété par le transfert d[illegible] autres membres militaires d[illegible]nt le mois de juillet prochain



Pour tous renseignements sur les carrières disponibles dans l'Aviation royale du Canada, voyez L'OFFICIER d'ORIENTATION À:

RIMOUSKI
Edifice de l'Aviation
LE 22 JUIN
10 A.M. à 6 P.M.

Si vous ne pouvez pas passer voir notre conseiller d'orientation, postez ce coupon pour renseignement.

CAF-60-100F RU
Centre d'orientation de l'Aviation
580 Grande Allée, Québec
Veuillez m'envoyer, sans obligation, tous renseignements sur les carrières dans l'Aviation.
Nom
Adresse
Ville Comté
Âge Sexe Tél.
Dernière année d'étude complétée

Aviation royale du Canada

La vie a ses bons moments... MOLSON
La bière de chez nous



CANDIDATS DE NOS COMTES LIBERAUX

MONTMAGNY



Dr Laurent Lizotte

VOTES .....

MAJORITE .....

L'ISLET



André Rousseau

VOTES .....

MAJORITE .....

KAMOURASKA



J.-R. Lavoie

VOTES .....

MAJORITE .....

TEMISCOUATA

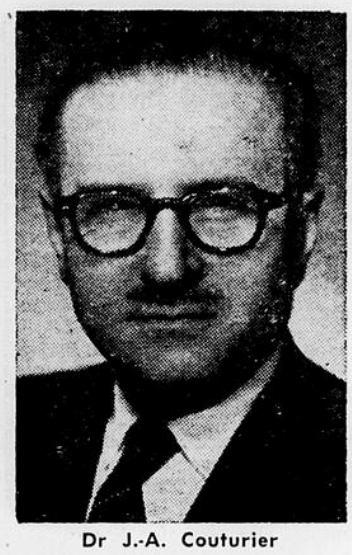


Raoul Landry

VOTES .....

MAJORITE .....

RIVIERE-DU-LOUP



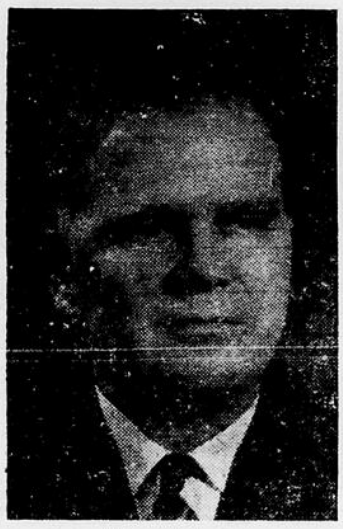
Dr J.-A. Couturier

VOTES .....

MAJORITE .....

Majorité 1956 — 556

RIMOUSKI



Albert Dionne

VOTES .....

MAJORITE .....

Majorité 1956 — 403

MATAPEDIA



Bona Arsenault

VOTES .....

MAJORITE .....

MATANE



Ls-P. Castonguay

VOTES .....

MAJORITE .....

GASPE-SUD



Louis Doiron

VOTES .....

MAJORITE .....

GASPE-NORD



Claude Jourdain

VOTES .....

MAJORITE .....

BONAVENTURE



Gérard Lévesque

VOTES .....

MAJORITE .....

Majorité 1956 — 869

ILES DE LA MADELEINE



Raynald Bélanger

VOTES .....

MAJORITE .....

SAGUENAY

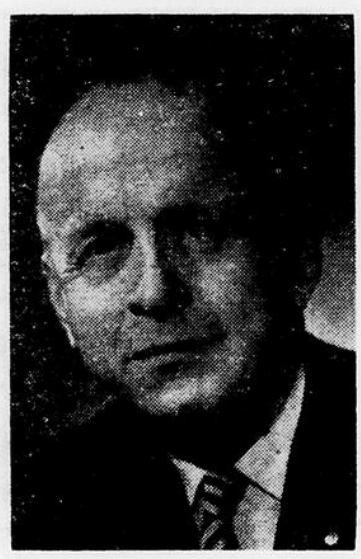


Lucien Bélanger

VOTES .....

MAJORITE .....

DUPLESSIS



Henri Coiteux

VOTES .....

MAJORITE .....

CHARLEVOIX



Lomer Brisson

VOTES .....

MAJORITE .....

VOTER EST

A L'ELECTION DU 22 JUIN
UNION NATIONALE

MONTMAGNY



Hon. Antoine Rivard

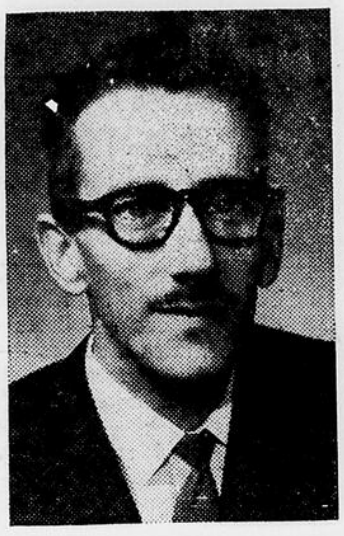
VOTES .....
MAJORITE .....

Majorité 1956 — 1,355

Georges Bérubé, UN Ind.

VOTES .....
MAJORITE .....

L'ISLET



Raymond Coulombe

VOTES .....
MAJORITE .....

Majorité 1956 — 649

KAMOURASKA



Alfred Plourde

VOTES .....
MAJORITE .....

Majorité 1956 — 1,847

TEMISCOUATA



Dr J.-A. Raymond

VOTES .....
MAJORITE .....

Majorité 1956 — 1,985

RIVIERE-DU-LOUP



Maurice-W. Soucy

VOTES .....
MAJORITE .....

RIMOUSKI



Roméo Crevier

VOTES .....
MAJORITE .....

MATAPEDIA



Clovis Gagnon

VOTES .....
MAJORITE .....

Majorité 1956 — 1,229

MATANE



Benoît Gaboury

VOTES .....
MAJORITE .....

Majorité 1958 — 10,897

GASPE-SUD



Hon. C.-E. Pouliot

VOTES .....
MAJORITE .....

Majorité 1956 — 1,726

GASPE-NORD



Dr Alphonse Couturier

VOTES .....
MAJORITE .....

Majorité 1956 — 135

Joseph-André Dupuis, UN Ind.

VOTES .....
MAJORITE .....

BONAVENTURE



Léo-A. Poirier

VOTES .....
MAJORITE .....

ILES DE LA MADELEINE



Hormisdas Langlais

VOTES .....
MAJORITE .....

Majorité 1956 — 614

SAGUENAY



Léopold Cormier

VOTES .....
MAJORITE .....

Majorité 1956 — 3,198

DUPLESSIS



Jack Layden

VOTES .....
MAJORITE .....

Ange Paradis, UN Ind.

VOTES .....
MAJORITE .....

CHARLEVOIX



Hon. Arthur Leclerc

VOTES .....
MAJORITE .....

Majorité 1956 — 2,655

UN DEVOIR

La classification des fruits et légumes

Il est de toute nécessité pour le producteur de préparer, pour la vente, ses fruits et légumes de façon à rencontrer le goût du consommateur; sinon, celui-ci se tournera vers ses compétiteurs, ou se procurera des fruits et légumes étrangers.

Bien que le cultivateur ne soit pas obligé de classer ses produits pour la vente, suivant les normes établies, affirme M. S. Deguire, chef, division de l'inspection au Service de l'Horticulture, il a l'obligation de par la Loi des produits agricoles, de les trier, d'éliminer les produits altérés et d'enlever les substances d'origine organique ou minérale qui pourraient diminuer leur valeur commerciale ou alimentaire.

Est prohibé aussi de par la loi, tout arrangement ou disposition de la denrée susceptible de causer une déception à l'acheteur, ou de le tromper de quelque façon.

Notamment est interdite la vente de colis de fruits ou légumes dont la partie visible ne correspond pas à la moyenne de la marchandise contenue dans le colis, ou encore la vente de colis de fruits ou légumes insuffisamment ou mal remplis.

Il faut, pour faciliter la vente, offrir au moins la même qualité que les compétiteurs. Dans le commerce, le mode d'appréciation de la qualité se traduit par la catégorie ou la classe. Vous devez donc, en plus de trier vos produits, les calibrer pour leur permettre de rencontrer les exigences des standards établis et cela avant que la marchandise ne parvienne au consommateur, c'est-à-dire, avant qu'elle ne soit exposée en vente chez le détaillant.

La préparation d'un séminar

L'organisation d'un séminar nécessite beaucoup de travail et demande de la part des collaborateurs un bel esprit d'équipe pour favoriser la cause commune que celle Lacordaire. Cette préparation n'est pas l'affaire d'une semaine, ni d'un mois; c'est un travail assidu et suivi de plusieurs mois. Cette tâche est assumée par le conseil permanent secondé par le conseil exécutif. Celui-ci est chargé de faire accepter les décisions du conseil permanent et de le mettre à exécution.

Une réunion hebdomadaire rassemble tous les membres du conseil exécutif afin d'étudier et de discuter les questions concernant notre séminar; et y apporter une solution du plus favorable, afin de savoir à quoi s'en tenir. Ce n'est pas là l'unique desponsabilité. Il doit aussi voir à l'organisation matérielle qui s'étend de la question foulard jusqu'à celle du logement en passant par la question financière et l'iportante question des études et du choix des conférenciers et l'organisation de divers comités.

Les membres du conseil peuvent faire beaucoup dans l'organisation du séminar, mais cette responsabilité ne doit pas retomber uniquement sur leurs épaules. Le séminar, c'est l'affaire de tous les Lacordaire et les Jeanne d'Arc, donc tous se doivent à sa préparation. Sa réussite sera en proportion des efforts que nous aurons déployés à sa préparation. Dans cette entreprise le meilleur outil de travail, c'est la prière; il est le plus puissant, sans compter que c'est par elle que nous pouvons atteindre le plus d'âmes possible. Nous devons donc prier Dieu et lui demander de rendre fertile notre champ d'apostolat, d'assurer à notre mouvement des dirigeants capables de le conduire vers ses destinées.

La propagande est aussi un devoir que tous les Lacordaire et les Jeanne d'Arc doivent s'imposer et comme cela, avec la collaboration de tous, notre séminar sera des plus beaux, les fruits du séminar seront en proportion des efforts fournis.

Solange Picard,
Institut Familial,
Rimouski.

Ecole de $524,800.00 à Mont-Joli

Contrat accordé aux entrepreneurs Paquin & Harvey pour la construction de la nouvelle école secondaire.

Un contrat au montant de $524,800 a été accordé aux entrepreneurs locaux Paquin & Harvey, pour la construction de la nouvelle école secondaire St-Joseph, qui remplacera le vieux collège, actuellement démoli par la même firme.

Election scolaire à Mont-Joli

Les contribuables sont priés de prendre note qu'il y aura deux sièges vacants à la Commission scolaire de Mont-Joli, le 4 juillet prochain, alors que seront mis en nomination les candidats aux sièges Nos 3 et 5, occupés actuellement par MM. Lebrun et Léon Rioux. Les intéressés peuvent s'adresser au secrétariat de la Commission scolaire s'ils veulent plus de détails.

Attention



M. Charles Pilotte annonce à sa nombreuse et distinguée clientèle qu'i lest maintenant à l'emploi du nouveau **SALON DE BARBIER ERNEST DOUCET,** situé à **368 St-Germain, tél. RA 3-6632.** Une invitation à toute la population de la ville.

Prix du Lt-Gouverneur à un ancien du Séminaire

Le Dr Jacques Bégin, finissant en Chirurgie dentaire à l'université de Montréal, a décroché la médaille du lieutenant-gouverneur de la province pour s'être classé le premier aux examens finals. Il s'est aussi mérité le prix "Carver" pour la meilleure moyenne aux examens de la licence provinciale. Le Dr Bégin, ancien du Séminaire de Rimouski, est le fils de M. et Mme Adrien Bégin, de Québec.

995, rue Centrale — Tél. PR 4-5202-3-9791
ST-JOSEPH, Cté St-Hyacinthe
ST. JOSEPH AUTO PARTS INC.
Omer St-Amant, prés.
VENDEUR et ACHETEUR de MACHINERIES DIVERSES
Equipement pour : CONTRACTEURS — INDUSTRIES
CHEMINS D'HIVER
MACHINERIES LOURDES & LEGERES
SURPLUS D'ARMEE & PIECES DE TOUTES SORTES

HOMMES D'AFFAIRES ET ASSOCIATIONS
PROFITEZ DU SERVICE DE
POLYCOPIE
DE RIMOUSKI ENR.
Tout ouvrage au miméographe : bulletins — avis d'assemblées — listes d'adresses — programmes — formules diverses — listes de prix — etc., etc. Nous fournissons les stencils. Bas prix. Service légalement constitué d'après le décret des imprimeurs.
73, rue Rouleau — RIMOUSKI
Téls. bureau RA 3-6445; rés. RA 3-3243

Réaliser des Economies
et obtenir des facilités de paiements,
voilà des conditions qui me conviennent



UNE AUTRE RAISON QUI CLASSE
Wawanesa
AU PREMIER RANG EN ASSURANCE AUTOMOBILE dans le QUÉBEC
Pour vous en convaincre APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI Wawanesa
La compagnie qui assure le plus d'automobiles dans le Québec
18 RUE CATHEDRALE - RIMOUSKI
Téléphonez RAymond 3-4873

Confort, espace et conduite facile



MERCEDES-BENZ 180
De renommée mondiale pour le fini soigné de sa fabrication et le plaisir de roulement qu'elle vous offre. Le fougueux moteur à essence de la MERCEDES-BENZ 180 est le gage d'un millage maximym, d'une économie remarquable et d'un coût réduit d'entretien. Les prix Mercedes-Benz s'échelonnent de $3,380 à $12,500.
MERCEDES-BENZ
Rimouski Automobiles Inc.
Boulevard Nazareth Rimouski, Qué. Téléphone RA 3-5114

Funérailles de M. Ant. Verreault

de St-Moïse

A St-Moïse, le 31 mai, décédait subitement, à l'âge de 45 ans et 6 mois, M. Antoine Verreault, époux de Cédulie Bruno. Le défunt était né et avait toujours vécu à St-Moïse, où il était boucher et restaurateur. Il fut directeur de la Société St-Jean-Baptiste locale d'octobre 1957 à octobre 1959; il fut aussi président de l'Association Sportive de St-Moïse. On peut ajouter qu'il fut vraiment un homme d'action sa vie durant.

Outre son épouse, le défunt laisse encore pour pleurer sa perte, 3 fils et 4 filles: Clément, Dolorès, Gaétan, Léon, Henriette, Monique et Lisette Verreault, tous de St-Moïse; deux frères, Joseph et Eugène Verreault, de St-Vianney; trois soeur, la Rév. Mère Louis-Alexis, s.j.m. (Elise), Mme Joseph Côté (Eugénie) et Mme Octave Leclerc (Délima), de St-Vianney, enfin Mme Joseph Neveux (Marianne), d'Edmundston, N.-B.; ses beaux-frères MM. Joseph Côté et Octave Leclerc, de St-Vianney; Joseph Neveux, d'Edmundston; Charles Bélanger et Camille Bruno, de St-Moïse; Léon Cloutier et Paul-Emile Bruneau, de Price; Gérard Lizotte, de Mont-Joli; Adalbert et Adéodat Gagnon, de St-Charles Garnieh, et Anaclet Bruneau, de St-Hubert, Montréal; ses belles-soeurs: Mme Charles Bélanger (Gemma Bruneau), Mme Camille Bruneau (Thérèse Gagné), de St-Moïse; Mme Léon Cloutier (Béatrice Bruneau), de Price; Mme Gérard Lizotte (Hénédine Bruneau), de Mont-Joli; Mmes Adalbert Gagnon (Laurette Bruneau) et Adéodat Gagnon (Jeannete Bruneau), de St-Charles Garnier, et Mme Anaclet Bruneau (Denise Sirois), de St-Hubert, Montréal; sa belle-mère Mme Vve Alfred Bruneau, de St-Moïse. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces et d'autres parents.

Le service funèbre fut chanté en l'église de St-Moïse, vendredi le 3 juin, à 10 heures, par M. l'abbé J.-Aurèle Lévesque, curé, assisté des abbés Adrien Gagnon, curé de St-Noël, et Alphonse St-Pierre, curé de St-Cléophas, comme diacre et sous-diacre.

La levée du corps avait été faite à la maison mortuaire par M. l'abbé J.-Aurèle Lévesque, curé de même que l'inhumation au cimetière paroissial.

Une croix de fleur était portée par le jeune Luc St-Amand, suivi du drapeau de la Société St-Jean-Baptiste, porté par le président M. René Otis. Portait la croix, M. L.-C. St-Amand, maire. La dépouille mortelle était portée par MM. Luc Sirois, Rosaire Leclerc, Ernest Ducasse, Félix Harvey, Charles Beaulieu et Alexandre Fraser.

L'église était remplie de parents et d'amis qui avaient tenu à assister aux obsèques.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Joseph St-Amand, de St-Moïse.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Logements à louer

3 logements de 5 pièces plus chambre de bain, construction des plus modernes, contrôle de chauffage à chaque logement. Installation pour lessiveuse automatique et séchoir. 2 logements peuvent être occupés le 1er mai, l'autre le 1er juin. Situés environ 1500 pieds de la gare. S'adresser à 131 rue Hupé, visible à tous les après-midis. Tél. RA 3-3256.

Val-Brillant

Visite de Mgr l'Archevêque.— Val-Brillant recevait, samedi, le 4 juin, la visite de Son Ex. Mgr l'Archevêque. A cette occasion, il conféra le sacrement de Confirmation à 214 enfants. M. et Mme Joseph Nicole furent les parrain et marraine de ces enfants.

Dimanche, à la messe de 10 heures, il y eut sermon par Mgr Chs-Eugène Parent, archevêque, lequel fit ensuite une visite de toutes les associations de la paroisse.

Infirmière diplômée.— Mlle Janine Michaud, fille de M. Albert Michaud, de Val-Brillant, a obtenu, avec la notetrès grande distinction, son diplôme d'infirmière de l'hôpital St-Joseph de Rimouski. Mlle Victorienne Claveau, fille de M. Léonce Claveau, a obtenu son diplôme au même hôpital avec la note grande distinction. Nos félicitations.

Baptêmes.— Dimanche, le 5 juin, a été baptisée Sylvie, enfant de M. et Mme Laurent Bélanger. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Turcotte, grands-parents de l'enfant. Mlle Lucille Turcotte portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

— M. et Mme Oscar Beaulieu (Cécile Santerre) sont les heureux parents d'un fils, Pierre-Paul, leur 14e enfant, qui a eu pour parrain et marraine M. et Mme Roméo Arsenault, de l'Ascension.

Biencourt

Soirée récréative.— Dimanche, le 29 mai, avait lieu, à la salle paroissiale de Biencourt, une soirée récréative sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste.

Les recettes de cette soirée serviront pour l'achat des récompenses pour les écoliers à la fin de l'année, une somme de $270.00.

Les organisateurs remercient sincèrement les participants.

Va-et-vient.— Mme Louis-Philippe Lizotte est hospitalisée à Notre-Dame-du-Détour, de Notre-Dame-du-Lac.

— Mme Philippe Jacques est hospitalisée au même endroit.

— M. Wilfrid Ouellet est de retour dans sa famille après un séjour à l'hôpital.

Ste-Flavie

Baptême.— Le 15 mai 1960, a été baptisé Joseph-Jacques-Richard, né le 6 mai, enfant de M. et Mme Jacques Lacasse (Suzanne Roy). Parrain, Macdas Lacasse, d'Ontario; marraine, Hélène Lévesque, grands-parents.

Divers.— M. l'abbé Napoléon Lebel, autrefois de Mont-Joli, célébrait la messe de 11 heures, dimanche, le 29 mai.

— Mlle Lisette Bernard, de Baie-Comeau, visite actuellement des parents et amis de la région.

— Vendredi soir, le 3 juin, une vingtaine d'enfants faisaient leur profession de foi, à la messe de 9e heures.

— Bienvenue à la famille de M. Jacques Lacasse, nouvellement arrivée à l'aéroport.

MONUMENTS



GRANIT et MARBRE

Louis-Georges **Rousseau**

ATELIER:
400 St-Germain Tél. RA 3-2678
RESIDENCE
42 St-Valérien Tél. RA 3-6138
RIMOUSKI, P. Q.

Premier train à Lac Carol

Une brève cérémonie a marqué, à Lac Carol, sur la Côte Nord, l'arrivée du premier train express. L'événement s'est produit le 24 mai dernier.

Notons que tous les rails de ce chemin de fer, qui relie Lac Carol à la voie déjà construite par la Iron Ore entre Sept-Iles et Schefferville, ont été soudés, ce qui élimine le bruit familier du passage des roues sur les intersections.





Cette fois — pas besoin de se vanter!

Ces pêcheurs peuvent prouver à leurs amis qu'ils en ont pris des "gros", durant la fin de semaine. *Entre pêcheurs, on est crédule!* Et ceux qui ont de l'expérience savent *qu'il n'y a pas de hors bord aussi sûr qu'un Johnson.* Il s'est vendu *deux millions* de Sea-horse depuis le début, ce qui prouve que Johnson devance tous les autres pour la vente et pour la performance.

Les nouveaux 18, 10, 5½ et 3 CV sont plus sûrs que jamais. Les ingénieurs Johnson ne prennent pas de risques—ils n'ont pas voulu sacrifier une longue réputation consacrée par un fonctionnement impeccable, dans le seul but de gagner quelques livres. Tous les Sea-horse portatifs démarrent mieux, tournent mieux au ralenti, se manoeuvrent plus facilement et durent plus longtemps.

Les excursions de pêche, les balades familiales sont plus agréables avec le Johnson économique et si facile à manoeuvrer. Facilités de paiement sur tous les Sea-horse, de 3 à 75 CV.

PASSEZ CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE *Johnson*

Avant d'acheter un hors bord, passez chez votre dépositaire Johnson. Vous pouvez avoir confiance dans ses articles de qualité supérieure et il peut vous donner de sages conseils sur tout ce qui touche les sports nautiques. Vous trouverez son nom dans les pages jaunes de l'annuaire, sous "Moteurs hors bord"; téléphonez-lui immédiatement. Vous trouverez chez lui tout ce qu'il vous faut!



FAITES LA COMPARAISON AVEC LES AUTRES MARQUES!
TOUTES PUISSANCES CERTIFIÉES PAR L'O.B.C. ACHETONS CANADIEN
Demandez notre catalogue en couleurs gratuit.

Fabriqués au Canada par

Johnson MOTORS Peterborough, Canada
Division de Outboard Marine Corporation of Canada Ltd.
LES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS CANADIENS DE MOTEURS HORS BORD

ST-LAURENT ENR.
Rimouski-Est, P. Q.



De plus en plus de pêcheurs savent se la couler douce

Tout bon pêcheur aime faire une belle prise. Il apprécie aussi prendre une O'Keefe car il sait que c'est la bière à son meilleur: douce et rafraîchissante.

La bière O'Keefe est spécialement brassée avec du houblon sans graines, afin de retenir cette douceur naturelle si agréable au goût.

Adoptez O'Keefe et voyez comme il fait bon "se la couler douce".



Buvez O'Keefe... *la bière Douce*

14-60F

Trinité-des-Monts

Visite du Délégué Apostolique. — Vendredi, le 27 mai, la paroisse de La Trinité-des-Monts avait pris un air de fête pour recevoir Son Excellence le Délégué Apostolique Mgr Sébastiano Baggio, accompagné de Son Ex. Mgr Parent, archevêque de Rimouski.

Son Ex. Mgr le Délégué Apostolique a vivement loué l'esprit de foi des paroissiens et les a félicités de leur générosité pour avoir donné la première part au bon Dieu en lui érigeant un magnifique temple gaie et coquet.

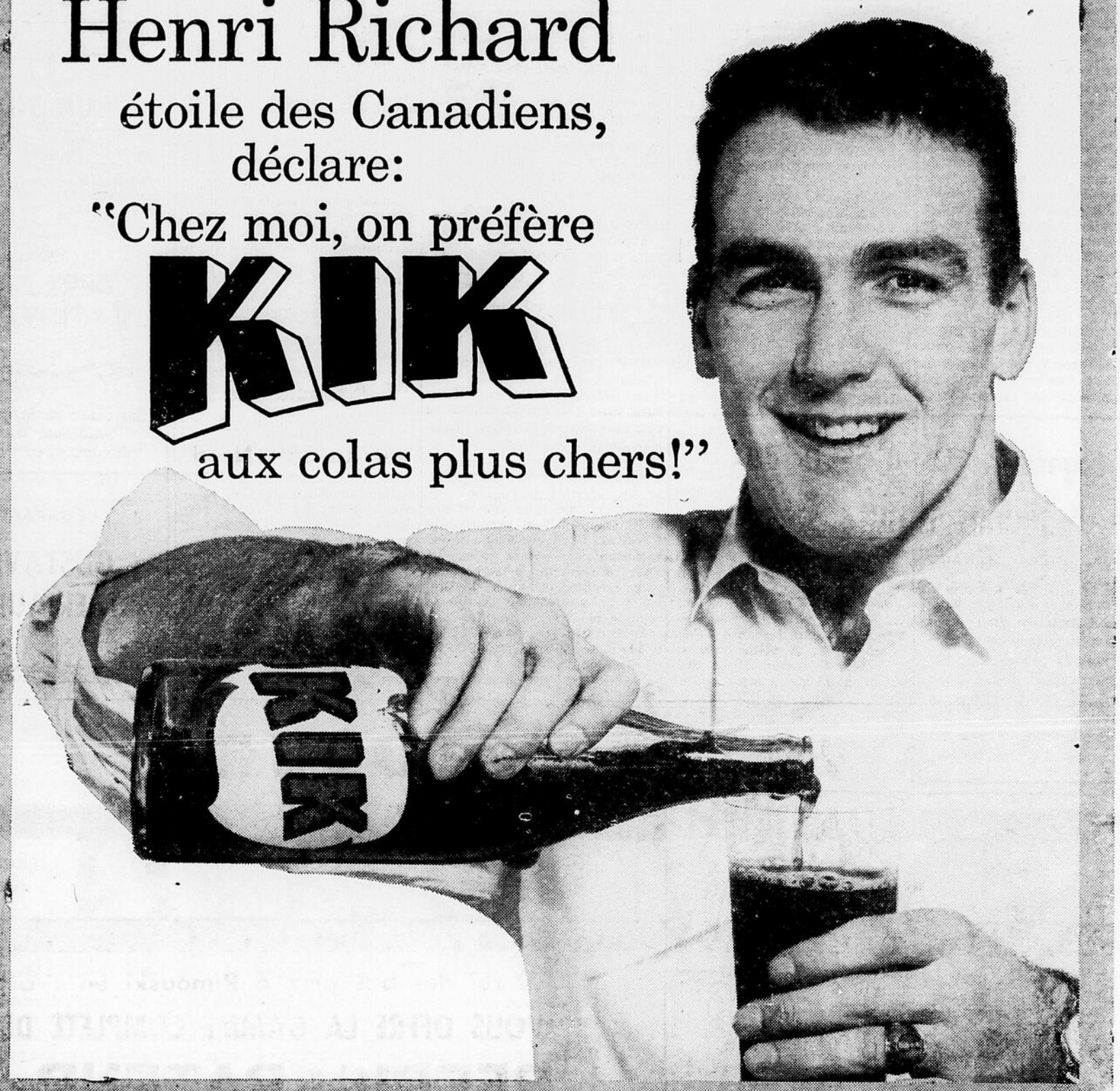
M. le curé a remercié Son Excellence de l'honneur insigne de sa visite et l'a ssuré de la reconnaissance, de l'estime et de l'attachement de tous ses paroissiens.

Va-et-vient. — M. et Mme Alphonse Pigeon sont revenus de Montréal après un séjour de 3 semaines. Par la même occasion, M. et Mme Normand Pigeon, M. et Mme Ludger Pigeon ont rendu visite à leurs parents du Lac-des-Aigles et de St-Narcisse.

Bénédiction d'automobiles. — Dimanche, le 29 mai, il y eut, après la grand-messe de 10 heures, bénédiction des automobiles. M. le curé Léopold Desrosiers a béni, ce jour-là, plus de 100 automobiles sur le terrain e l'église.

Communion solennel — Dimanche, le 5 juin, eut eu la premier communion so nelle des enfants, à la grand-m se de 10 heures, 26 filles et 24 rçons ont fait leur communion Cette cérémonie coïncidait avec a fête de la Sainte Trinité.

Henri Richard
étoile des Canadiens, déclare:
"Chez moi, on préfère KIK aux colas plus chers!"



Et la plupart des Canadiens sont de cet avis. KIK est plus demandé au Canada que tout autre cola en bouteilles de 30 onces. Si vous n'avez pas encore goûté à KIK, Henri Richard vous invite à le faire, dès aujourd'hui.

Pour être vraiment rafraîchi, buvez KIK le vrai COLA

LE COLA FAMILIAL

Fête Lacordaire à Mont-Joli



A l'occasion de la distribution des décorations du quinzième anniversaire, avait lieu, à l'hôtel Commercial, un banquet annuel auquel assistaient plusieurs personnalités Lacordaire de la région.

On reconnaîtra à la table d'honneur, de gauche à droite : M. Lucien Boisclair, Mme Benoît Jean, le Rév. Père Ferron, aumônier lacordaire; M. Benoît Jean, président diocésain; M. Gérard Dionne, le Rév. Père Harel, curé; M. Léon Hudon et Mme Hudon.

(Photo Beaudoin Roy)

Remise des brevets aux Jeunes Naturalistes

Visite de la Rév. Mère Marie-Jean-Eudes, s.c.a., à l'Institut Familial, de Rimouski.

Jeudi le 2 juin, est un jour de joie à l'Institut Familial puisque les Jeunes Naturalistes ont le plaisir d'accueillir Mère Marie-Jean-Eudes, s.s.a., directrice des cercles et membre du comité exécutif des C.J.N. Elles étaient heureuses de saluer en elle la plus grande amie et bienfaitrice et pour parler en "langage familial", la maman des Cercles des Jeunes Naturalistes, car c'est grâce à son dévouement, à sa compétence et à son enthousiasme qu'ils ont gardé la vie durant bientôt trente ans. Merci Mère Marie-Jean-Eudes.

Après le mot de bienvenue, la secrétaire donne un court exposé des activités de l'année :

Dès septembre, le conseil des J. N. se formait et proposait le travail de l'année. Chaque classe constituoit une équipe qui devait tenir sa réunion hebdomadaire pour exécuter le cahier du Brevet et préparer à tour de rôle la réunion plénière mensuelle.

Le travail s'est réalisé comme il avait été prévu avec une température sujette à des hausses et baisses selon les circonstances. Tout de même on a pu préparer 60 cahiers du 1er brevet et mettre en marche 5 du 2e degré.

Toutes les Naturalistes aiment leur mouvement et jouiront certainement davantage de leurs vacances. De plus elles seront en mesure de répondre plus tard aux multiples pourquoi de "leurs bambins" avides de tout voir et de tout savoir.

Après la prière, la chorale loue le Créateur par le chant "Dieu puissant, l'univers entier clame vos splendeurs".

Suivent quelques saynètes déjà jouées au cours de nos réunions de l'année.

Et nous abrégeons notre programme de la soirée pour entendre notre distinguée visiteuse. Ses paroles sont des félicitations et des conseils pratiques pour le bon fonctionnement de notre cercle. Elle nous raconte la réunion de la remise des trophées à Montréal, le 21 mai, car les facteurs "temps et distance" nous ont empêchées d'aller chercher celui que le Cercle Rose-des-Charmilles de l'Institut familial avait gagné.

Nous remercions Mère Marie-Jean-Eudes qui en a conçu le plan et l'a fait exécuter et nous remercions particulièrement les Caisses Populaires Desjardins qui nous l'ont si généreusement donné.

Cécile Gaudreau,
secrétaire.

Association d'Européens sur la Côte Nord

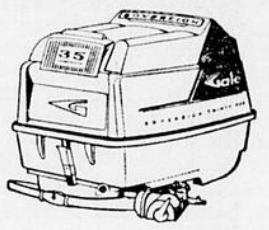
On nous annonce qu'une association amicale entre les Européens de langue française, résidents de la Côte Nord, serait en formation à Baie-Comeau.

Le but de cette association serait, en dehors de toutes questions politiques et religieuses, de resserrer les liens entre Français, Belges, Suisses, par des réunions, des fêtes, soirées récréatives, pique-niques. On envisagerait un bal d'hiver, des sorties en plein air l'été, etc.

Gale
va de l'avant en
1960

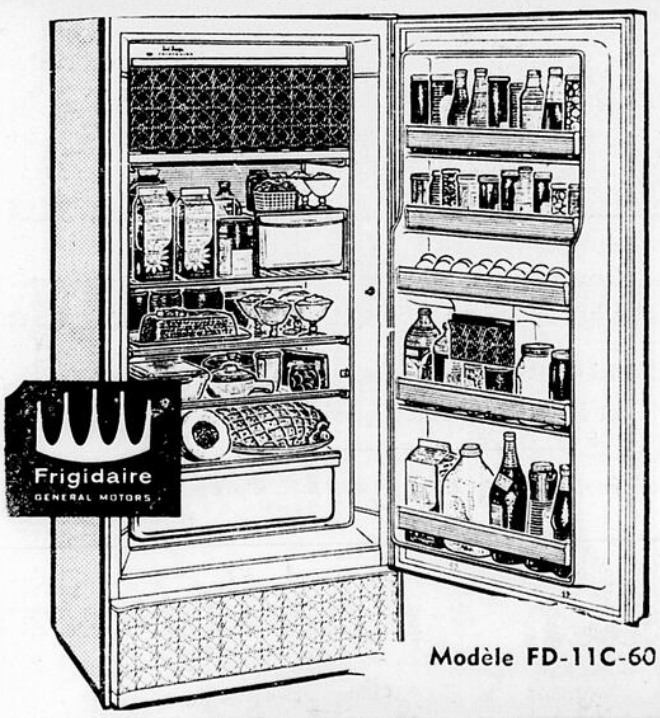


Plus de
PLAISIR
avec le Sovereign 35 CV à démarrage électrique; les Buccaneer 35 manuel et 25 CV à démarrage électrique ou manuel.
Prenez les devants avec ces remarquables Gale . . . en tête pour la vitesse, les performances, l'apparence et la sûreté de fonctionnement.



Choix de 8 remarquables Gale pour votre plus grand agrément
DE 3 à 60 CV
LE GARAGE
GUSTAVE THERIAULT
408 St-Germain - Rimouski

VOTRE VENDEUR
FRIGIDAIRE



Modèle FD-11C-60

Le roi des bas prix à Rimouski en 1960
VOUS OFFRE LA GAMME COMPLETE DE
REFRIGERATEUR
ET
CONGELATEURS
MODELES 1960
Au premier rang pour la vente, à date, pour leur beauté et commodité
Choix de 10 modèles à des prix sans égaux à Rimouski
A COMPTER DE
229.95
Réfrigérateurs spacieux à un prix très bas
Porte étagère à cinq tables aluminium qui s'enlèvent. Comportiment garde-manger à trois tablettes pleine grandeur dont une ajustable. Avec la nouvelle porte à aimant magnétique 1960.
VOTRE CREDIT EST BON CHEZ LEON CARON

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA QUE LES MEILLEURS PRIX SONT CHEZ

Léon Caron, Enr.
LE PLUS GRAND DETAILLANT D'AMEUBLEMENT DE LA REGION

2 permis seulement accordés pour des maisons familiales

Assemblée de la Commission d'Urbanisme, en date du 1er juin 1960.

Etaient présents : MM. Isidore Duchesne, André Hébert, Léo Lachance, Ls-Ernest St-Pierre, Benoit Sylvain, Roger Lebel, inspecteur des bâtiments.

Par The British American Oil Ltd., 123 St-Germain, pour enlever deux réservoirs de 1,000 gallons pour les remplacer par deux de 3,000 gallons chacun, $3,500. Accordé.

Par M. Gérard Morin, 31 St-Laurent, pour recouvrir la toiture de sa maison, $350. Accordé.

Par M. Octave Ross, 103, 1ère Rue, pour recouvrir la toiture de sa maison, $200. Accordé.

Par M. Philadelphe Hudon, 31 Ste-Ursule, pour faire une annexe de 27' x 14', du côté est et réparer la galerie puis ajouter un portique sur la façade de sa propriété, $1,000. Le permis, pour l'annexe et la réparation de la galerie, est accordé; mais pour le portique, la demande est gardée en suspens pour étude.

Par M. Rhéo Pineault, 112, 6e Rue, pour faire une clôture, $100. Accordé.

Par M. Narcisse Côté, 163 St-Jean-Baptiste, pour des réparations à son garege privé, $150. Accordé.

Par M. Edouard Michaud, 112 Notre-Dame, pour lambrisser l'intérieur de sa maison, $4,000. Accordé.

Par M. Robert Lévesque, 14 ave Lepage, pour lambrisser sa propriété, rue Evêché, $150. Accordé.

Par Mme Napoléon Gagnon, 15 Evêché, pour des réparations aux galeries et faire une véranda sur la façade de sa mison, $100. Accordé, mis pour la véranda, la demande est gardée en suspens pour étude.

Par M. Rosaire Desrosiers, 28-A St-Jean-Baptiste, pour faire une clôture de 48" de hauteur, $50. Accordé.

Par M. Edouard Bélanger, 5 rue St-Pierre, pour construire une habitation unifamiliale, 8e Rue, $13,800. Accordé.

Par M. J.-Louis Desrochers, 47 St-Pierre, pour la réparation des escaliers et lambrisser en amiante sa maison, $900. Accordé.

Par M. Joseph Vézina, 30 rue St-Jacques, pour la réparation de la galerie du premier étage et faire une galerie au 2e étage, sur la façade de sa demeure, $100. Accordé.

Par M. Léopold Gagnon, 39 rue Dubé, pour la réparation des galeries du côté arrière de sa maison, $200. Accordé.

Par M. Clément Pouliot, 135 Rouleau, pour remplacer un hangar, ave Lévesque, $25. Accordé.

Par M. Maurice Proulx, 109, 10e Rue, pour faire une clôture, $75. Accordé.

Par Mme L.-P. Sirois, 42 St-Laurent, pour ajouter une porte et une galerie au 2e étage de sa maison, $100. La demande est gardée en suspens pour étude.

Par M. J.-Paul Vézina, 9-A Evêché, pour la réparation du lambris de sa propriété, $1,000. Accordé.

Par M. Isidore Larouche, 18 rue St-René, pour faire un solage et lambrisser sa maison, $1,000. Accordé.

Par M. Alphonse Michaud, 33 St-Joseph, pour construire une habitation bifamiliale, rue Dionne, $10,000. Accordé.

Par Mme Gérard McKinnon, 16 rue Ste-Marie, pour construire un garage privé, $100. Accordé.

Par M. Bernard Saucier, 112, 9e Rue, pour déménager un garage privé, 9e rue, $225. Accordé.

Par M. Philippe St-Laurent, 214 rue St-Germain, pour construire un garage privé, $200. Accordé.

Par M. J.-A. Pinault, pour Bellavance Inc., 120 St-Germain, pour l'installation d'une enseigne lumineuse sur la façade de leur local commerciale à 120 St-Germain, $500. Accordé.

Par M. Ernest Bienvenue, 81 St-René, pour refaire la galerie et un balcon de 5'3" sur la façade de sa propriété, $50. Accordé.

Par M. François Bélanger, 28 Notre-Dame, pour faire une annexe de 7' x 30' du côté arrière de sa maison, $800. Accordé.

Réétude de la demande de permis par M. Napoléon Saindin, 79 St-René, pour construire une habitation bifamiliale, rue Dubé, $8,000. Le projet sera soumis au bureau d'hygiène pour obtenir une opinion à ce sujet.

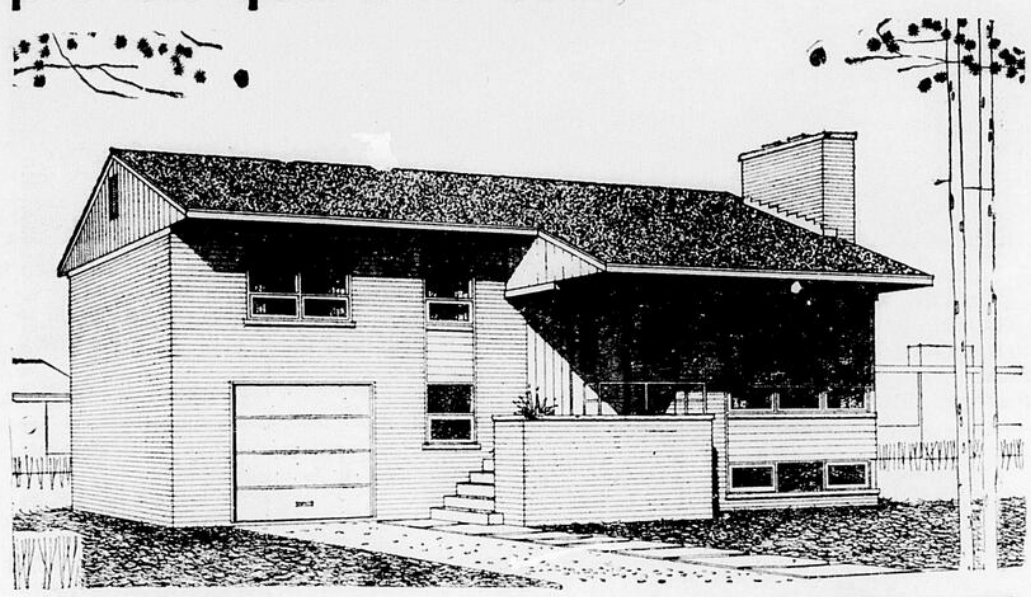
Lors du débat inter-universitaire de 1934 l'hon. Jean Lesage, alors étudiant à l'Université Laval, remportait ce grand concours d'éloquence sur les représentants des autres universités.

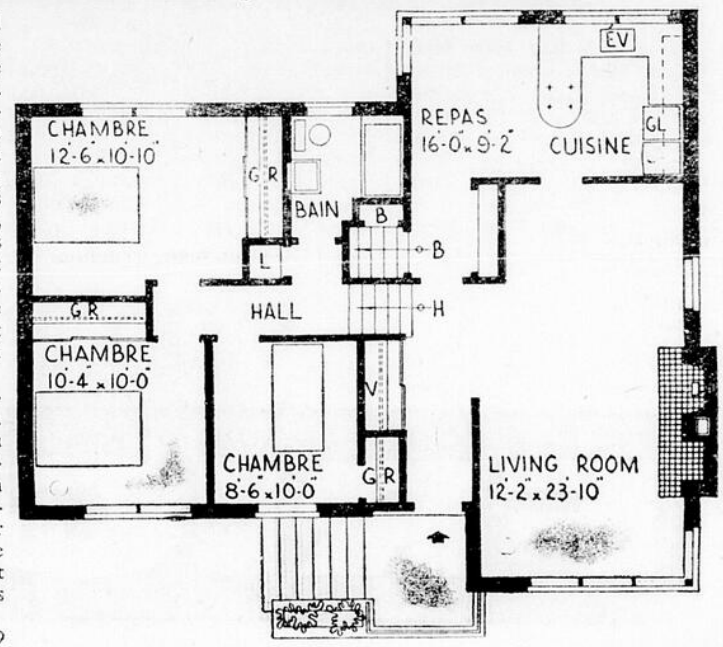
$412,450.00 d'évaluation à Rimouski-paroisse

La municipalité de Rimouski-paroisse vient d'homologuer son rôle d'évaluation qui est de $412,450. Cette décision fait suite à une assemblée du Conseil tenue sous la présidence du maire Nazaire St-Pierre.

Quant à la taxe foncière, elle a été maintenue à $0.60. Notons que le rôle d'évaluation est à 66 pour cent de la valeur réelle des propriétés.

Plan inusité de l'architecte prévoit quatre niveaux





Conçue part l'architecte Paul Meschino de Toronto, cette maison à mi-étages est constituée en réalité de quatre niveaux. L'aire de séjour principale contient un grand living-room, ainsi qu'une cuisine et une salle à manger. De cette aire, cinq marches conduisent aux trois chambres et à la salle de bain, et cinq marches descendent vers le hall d'entrée, la pièce à tout usage et le garage. Le niveau inférieur est situé sous l'aire de séjour où il y a suffisamment d'espace pour une salle de jeu et le système de chauffage.

Le living-salle à manger combiné contient un foyer et un espace pour l'entreposage du bois combustible. Les particularités de la cuisine consistent en un four et une cuisinière encastrés, ainsi qu'un espace pour une table à manger. L'architecte a également prévu amplement d'espace pour les tablettes et les garde-robes.

Aire totale de parquet, 1,159 pieds carrés, à l'exclusion du garage; dimensions extérieures, 40 pieds sur 35 pieds. Les épures pour cette maison, appelée Modèle 759, peuvent être obtenues de la Société centrale d'hypothèques et de logement, à un coût minimum.

TOLE ECONOMIQUE
Aluminium ou Galvanisée

39 longueurs de feuilles disponibles, de 6 pieds jusqu'a 24 pieds. Pour obtenir nos estimés GRATUITS, écrivez en donnant la chevrons. Aussi clapboard mélongueur de la couverture et des chevrons. Aussi clapboard métallique pour lambris.

Ant.Gonneville
CHARETTE,
Manufacturier
Cté St-Maurice, P. Q.
Dépt 31

DEVENEZ PROPRIETAIRE
Modèles de maisons à votre choix ainsi que terrains. Prêts acceptés et inspectés par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement. LEGER COMPTANT.
Pour informations, s'adresser à
ROLAND LEVESQUE
Entrepreneur général
22, rue Ouellet Tél. RA 3-3772 ou RA 3-3810
RIMOUSKI

J.-L. DEMERS, LTEE
85 Cathédrale — Tél. RA 3-6515
RIMOUSKI
STRICTEMENT EN GROS
PLOMBERIE — CHAUFFAGE
QUINCAILLERIE GENERALE

Gerard Lavoie & Fils Enrg.
MANUFACTURIERS de portes et châssis
et MENUISERIE en général
DISTRIBUTEURS de matériaux pour finition intérieure et extérieure.
plomberie, ferronnerie
LUCEVILLE, P. Q. Tél. : Bureau RE 9-4626
Rés. RE 9-4341


TERRAZZO
MARBRE
CIMENT FINI
MOSAIQUE
TUILE
CERAMIQUE
et PLASTIQUE
LES ENTREPRISES G. ROY LTEE
TERRAZZO - TUILES - PRELARTS
POSEURS D'EXPERIENCE - ESTIMES GRATUITS
65-A, DE L'EVECHE - RIMOUSKI - TEL. RA 3-4858
TUILES vinyl et de caoutchouc
PRELART à la verge
VENTE et POSE
Tuile Prélart
SPECIA
11¢ piè

Réunion du Service Missionnaire au couvent de St-Narcisse

Compte rendu d'une réunion du Service Missionnaire du couvent de St-Narcisse.

Notre réunion missionnaire fut présidée par notre bon M. le Curé.

Commencée par la prière, notre journée missionnaire se poursuivit par une réunion qui voulait réaliser le triple but du S. M. J.: a) mieux prier pour les missions; b) mieux connaître les missions; c) mieux aider les missions.

Elle débuta par le chant "Notre journée missionnaire". Notre responsable de 11e année nous parla en détails du Service Missionnauire des Jeunes. Un forum suivite cette causerie. Une autre élève nous en fit la synthèse.

Une élève de 10e avait agrandi en affiche le rosaire missionnaire; l'explication du chapelet nous fut donnée. Elle avait même un chapelet réel aux cinq couleurs. Quelques suggestions furent données pour amorcer l'intention de la messe du matin: celle donnée à la dizaine de chapelet car on a décidé que, le lundi, l'Afrique serait intéressée à la première dizaine; le mardi, l'Amérique; le mercredi, l'Europe; le jeudi, l'Océanie; le vendredi, l'Asie.

Un 2e chant "Les missionnaires du bon Dieu" fut interprété par des élèves dont un groupe figurait les missionnaires, et l'autre les élèves. Nos patrons missionnaires furent affichés au tableau: Notre-Dame des Missions, Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus et St-François-Xavier. L'intention missionnaire de février fut expliquée par notre responsable de dixième année.

Une compagne de 9e année nous donna quelques statistiques pour montrer la grande pénurie de missionnaires dans les pays lointains: disons, un missionnaire et deux religieuses pour 100,000 personnes, alors qu'en pays chrétient nous avons 100 prêtres et 200 religieuses. Ce calcul effarant nous donne le frisson.

Une autre élève nous fit connaître un petit fait sur les Noirs des îles Gilbert, en Océanie, et sa compagne nous expliqua que nous pouvions faire une messe de notre journée d'écolière. Notre pupitre serait l'autel et notre travail, l'offrande que nous ferions à Dieu pour quelque pays de mission en union avec le Christ missionnaire.

La responsable de 8e année se fit un devoir de collectionner les vieux timbres et les vieux chapelets. A cette fin, elle avait placé une affiche avec une petite pochette, dans chaque classe de la 1ère à la 11e année. Sa cueillette du mois de février fut de 3023 timbres. Une récompense fut décernée à la classe qui en avait apporté la plus grande quantité.

La responsable de 9e année donna le résultat du montant ramassé à date pour l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, soit $23.50 pour 30 élèves. Elle nous demanda de prendre sur nos petites économies pour compléter notre dollar, et nous suggéra d'avoir une petite banque missionnaire à la maison et d'y déposer quelques sous par semaine. Ce serait notre aumône missionnaire. L'idée fut bien accueillie.

Le mot d'ordre choisi fut "Tous missionnaires", c'est-à-dire être une missionnaire qui prie et qui donne et demande, pour notre paroisse des vocations de missionnaires qui se donnent.

Le mot de la fin fut à M. le Curé. Il nous félicita pour le beau travail et demanda que nous en répétions une partie, à la réunion des parents lors de la semaine de l'éducation. Il nous demanda de faire des sacrifices pour les missions ce qui sera la cause de baptêmes plus nombreux en pays païens. Il a souligné aussi que l'appel du Maître se faisait entendre à une âme qui assistait à la messe souvent, qui communiait et qui aimait à faire des visites au Saint Sacrement.

Ainsi enthousiasmées, notre réunion se termina par le chant "Tous enflammés", de la Semaine de l'Unité.

Denise Landry,
responsable de 11e année

Décès de M. Thomas Belley



à Sullivan, Abitibi

A Sullivan, Abitibi, le 18 mai, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Thomas Belley, autrefois de notre région; il était le père de Mme Jules Alary, de Rimouski. C'est M. le curé Duchesneau, de Nominingue, qui chanta le service assisté d'un diacre et d'un sous-diacre. Assistaient au choeur, MM. les curés Quenneville, de Sullivan; Gignac, de Ste-Hélène; Côté, de Roquemaure. Les porteurs étaient tous des ligueurs de la Ligue du Sacré-Coeur. Conduisaient le deuil: son épouse née Olive Dupré; ses fils Sylvio, de St-Amable; Thomas-Louis, de Val-d'Or; ses filles Mme Jules Alary, de Rimouski; Mme Albert Lepage, de Montréal; la Rév. Sr Marie de la Providence, des Srs de St-François d'Assise, de Québec; Mlle Anne-Marie Belley, de Macamic; ses petits-enfants: M. et Mme Denis Belley, de Sullivan; M. et Mme Réal Frenette, de Malartic; M. et Mme Charles-Edouard Belley, de Manneville; Mme Edmond Barrette, de Manneville; Mlle Monique Belley, de Rivière-Héva; M. Yvon Belley, d'Amos, ainsi qu'un grand nombre d'amis. M. Belley laisse encore 32 petits-enfants et 75 arrière-petits-enfants.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

● La consommation nationale de viande a augmenté de 9% au cours du trimestre mai-juillet 1959 par rapport au même trimestre de 1958. Cette augmentation, toutefois, est demeurée en deçà du rythme de l'expansion de la production qui a augmenté de 14%. Au cours du trimestre mai-juillet, la production de viande s'est accrue de 66 millions de livres. L'accroissement marqué du porc ayant plus que contrebalancé la baisse de sept millions de livres enregistrée chez les autres viandes. Bien que les ventes nettes de porcs durant cette même période ait été de l'ordre de 153,000 têtes par semaine, elles ont dépassé la consommation domestique et toutes les exportations de 10,000 sujets.

PRATIQUES—SÛRS
PAYABLES N'IMPORTE OÙ
MANDATS DES MESSAGERIES DU CN
Vous pouvez vous en procurer à toute gare du CN, au Service des Messageries ou des Télégraphes, ou de tout représentant autorisé du CN. (Les bureaux du CN sont souvent ouverts alors que banques et bureaux de poste sont fermés).
MESSAGERIES DU CANADIEN NATIONAL

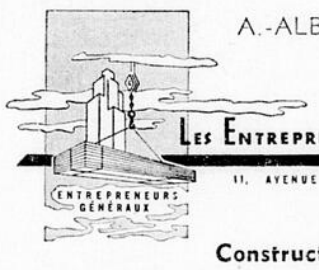
DEVENEZ L'HOMME COMPETENT

Que tout contracteur recherche
Apprenez à peu de frais, l'opération de "bulldozers", "loaders", pelles mécaniques, électriques et diésel, ainsi que la maintenance. Nous enseignons aussi la soudure et la mécanique sur la machinerie même. Gros camions etc.
ECOLE D'OPERATEURS DE MACHINERIE LOURDE
380, boul. des LAURENTIDES
PONT-VIAU, Montréal 40, P.Q.

J.-L. GUERETTE
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Rimouski, P. Q.
142 Cathédrale Tél. RA 3-4488

Service Paysagiste du Golfe, Enr.
Rosaire D'Amours, prop.
Tout pour votre parterre
Estimé gratuit
Ventes d'arbres et arbustes
Tondeuses à gazon de toutes marques
39, rue St-Jean-Baptiste Tél. RA 3-5989
Rimouski, Qué.

Estimation gratuite Tél. RA 3-4435
Léopold Tremblay
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
VENTE ET SERVICE
27½, RUE ST-LAURENT COIN SIROIS Rimouski, P. Q.

Tél. RA 3-2780 L. TREMBLAY, prés.
A.-ALBERT LABBE, sec.-trés.

Les Entreprises St-Germain Ltée
11, AVENUE ROULEAU, RIMOUSKI, P.Q.
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
Spécialité :
Constructions à l'épreuve du feu

BOIS DE CONSTRUCTION
RIPES — BRAN DE SCIE
Eastern Canada Forest Products
Inc.
Coin Léonidas et St-Jean-Baptiste
RIMOUSKI, P. Q. - Tél. RA 3-2641

ADRIEN GUAY & FILS INC.
ANTERIEUREMENT : ANSELME COTE & FILS
QUINCAILLERIE
Plomberie et chauffage
Matériaux de construction
81 Cathédrale — RIMOUSKI — Tél.: RA 3-2244

POUR VOS ACHATS DE: Meubles, radios, TV, accessoires électriques, tentures, rideaux, prélarts, tuiles, tapis, décoration intérieure, VOYEZ :
Service d'un décorateur qualifié, membre de la Société des Décorateurs Ensembliers du Québec
Demandez nos soumissions
COTE & D'AMOURS INC.
C. P. 165 — 104 St-Germain — RIMOUSKI — Tél. RA 3-6523

VOTRE MEILLEUR FOURNISSEUR DE BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
La Cie de Bois de Luceville
Limitée
LUCEVILLE, P. Q. — Tél. RA 3-4464
A VOTRE SERVICE DEPUIS 35 ANS
PLAN DE FINANCE COMMODE A VOTRE DISPOSITION

Pose de tuyaux d'égout à Rimouski-Est

Assermentation de 3 échevins

C'est en présence de M. le maire Joseph Collin, des échevins Augustin Banville, Emile Lepage et Wilfrid Dubé, du chef de police Yvon Couture, de M. Albert Lavoie, secrétaire, et d'un groupe de citoyens de Rimouski-Est qu'avait lieu, au début de la réunion du conseil de cette municipalité, lundi soir dernier, l'assermentation de trois nouveaux échevins, MM. Georges Chouinard, J.-Antoine Bouchard et Bertrand Maheux.

Le consei ls'engagea par la suite à verser un montant de $200 pour aider à défrayer le coût de réfection d'un trottoir en face de l'église.

M. le secrétaire lut ensuite une requête des Loisirs St-Yves Inc. pour l'organisation du terrain de jeux de la paroisse. Le conseil décida d'octroyer un montant de $250 à cet effet.

Enfin, un avis de motion fut présenté pour passer un règlement en vue d'emprunter pour poser l'égout pour le développement des plans d'habitation Lévesque et Cook.

● N'ayez pas la phobie du cancer mais ne jouez pas à l'autruche. N'exagérez pas la vérité sur le cancer, mais ne fermez pas les yeux dessus non plus. C'est un conseil de la Société Canadienne du Cancer.

C'EST L'TEMPS QU'ÇA CHANGE!

le gouvernement provincial abandonne à leur sort

332,071 DÉLAISSÉS!



Les "sans-sécurité": les étudiants, les veuves, les gens âgés de 65 et de 70 ans, les femmes-célibataires, les aveugles et les invalides.

UN CHÈQUE BRISERAIT LEURS CHAÎNES!

* De courageux adolescents âgés de 16 à 18 ans, restent aux études *de peine et de misère!*
* Nos gens âgés de 65 à 69 ans reçoivent, en moyenne, un maigre $51.88 par mois . . . *à condition* d'en prouver le besoin!
* À compter de 70 ans, nos *vieillards* reçoivent $55 par mois . . . et *pas un seul sou* de Québec! Un pensionné, calculait qu'il lui fallait $68.62! (Le Petit Journal, 20 déc. 1959)
* S'ils sont pensionnés nos *invalides* doivent se tirer d'affaire chaque mois avec $53.94, et nos *aveugles* avec $54.06, en moyenne!
* *Aux veuves et aux femmes-célibataires de moins de 65 ans, on donne* . . . RIEN!

LA SOLUTION LIBÉRALE:

1. Considérer la sécurité sociale, à tous les niveaux, comme problème *familial* et responsabilité *provinciale*.
2. Allocation *familiale* de **$10 par mois** aux parents des jeunes de 16 à 18 ans encore aux études (62,000 actuellement).
3. Allocation provinciale *supplémentaire de* **$10 par mois,** versée selon les besoins aux 242,371 pensionnés suivants: *aveugles*, *invalides* et toute personne âgée d'au moins *65 ans*.
4. Aux 27,700 *veuves* et *femmes-célibataires*, âgées de 60 ans et plus, **une allocation provinciale équivalente** à la pension versée aux personnes âgées de 65 ans.

C'EST L'TEMPS QU'ÇA CHANGE!

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC GAGE DE SÉCURITÉ

Votons pour le Parti de la Sécurité:

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

(Parti libéral du Québec)